

LES MEMOIRES DE L'IMMIGRATION A MARSEILLE :

LIEUX, RECITS, PROJETS

RAPPORT FINAL

**Ministère de la Culture et de la Communication
Direction de l'Architecture et du Patrimoine**

Janvier 2008

LAURE CIOSI & MARINE VASSORT

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
PREMIÈRE PARTIE : MÉTHODOLOGIE & PROPÉDEUTIQUE	6
I. MÉTHODOLOGIE.....	7
1. LES DEUX ÉCHELLES D'ANALYSE	7
2. LES OUTILS ET DONNÉES CONVOQUÉES	8
a. <i>Les entretiens.....</i>	8
b. <i>La participation aux réunions et séminaires.....</i>	9
c. <i>La recherche bibliographique</i>	9
3. LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	9
a. <i>Un vaste terrain</i>	9
b. <i>Un champ de recherche ouvert.....</i>	10
II. PROPÉDEUTIQUE	14
1. LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES LIÉES À L'IMMIGRATION	14
a. <i>Fonctionnement et composantes des représentations sociales.....</i>	14
b. <i>Des connaissances lacunaires face à un imaginaire social négatif.....</i>	15
c. <i>Un support et un sujet politique</i>	15
2. LA MÉMOIRE.....	16
a. <i>Un objet de négociation sociale</i>	16
b. <i>Exploration de la notion de mémoire.....</i>	17
c. <i>Les fonctions et les enjeux de la mémoire.....</i>	18
3. UN POTENTIEL PATRIMOINE DES MÉMOIRES DE L'IMMIGRATION ?	19
a. <i>Des lieux liés à l'immigration : une reconnaissance preuve d'une appartenance..</i>	19
b. <i>Le patrimoine de l'immigration, un processus ?</i>	20
c. <i>Comment passer de la mémoire au patrimoine ?</i>	21
DEUXIÈME PARTIE : LE DEVOIR DE MÉMOIRE FACE AU DROIT À L'OUBLI 23	
I. LES TROUS DE L'HISTOIRE ET LES TROUS DE MÉMOIRES.....	24
1. « PATRIMONIALISER » LA MISÈRE ?	24
2. FAIRE FACE AU SILENCE ET LE RESPECTER.....	25
3. FAIRE LE LIEN AVEC LES ENJEUX PRÉSENTS	26
a. <i>L'accès au droit commun</i>	27
b. <i>Les oubliés du présent.....</i>	28
c. <i>Les jeunes générations</i>	29
4. METTRE EN RÉCIT LES HISTOIRES INDIVIDUELLES POUR LES PARTAGER ET LES TRANSMETTRE	31
II. UNE ÉTUDE DE CAS : LA CITÉ BASSENS, UNE MÉMOIRE DANS LE « NOUS »	33
ARTICLE.....	36

TROISIÈME PARTIE : DES LIEUX DE MÉMOIRES	49
I. TOUT AU LONG DE MARSEILLE	50
II. LIEUX DE L'IMMIGRATION	53
1. DES LIEUX DE PASSAGE OU DE SÉJOUR IMPOSÉ : LES « CAMPS »	53
2. DES LIEUX DE TRIAGE :	54
3. DES LIEUX DE VIE :	55
4. DES LIEUX DE TRAVAIL :	57
5. HORS MARSEILLE	58
III. BELSUNCE : ENTRE MÉMOIRE NIÉE ET FAÇADES RÉHABILITÉES.....	58
IV. MÉMOIRE ET CONTRE-POUVOIR : UN PROJET ARTISTIQUE DANS UN FOYER	62
ARTICLE.....	66
 QUATRIÈME PARTIE : VALORISATION & DIFFUSION.....	75
I. LE PATRIMOINE INTÉGRÉ : DE LA COPRODUCTION À LA DIFFUSION... 	76
II. VALORISER ET DIFFUSER.....	79
1. VALORISER LES MÉMOIRES DE L'IMMIGRATION : RECONNAÎTRE L'HISTOIRE ET CONNAÎTRE LES HISTOIRES	79
2. DIFFUSER LES PROJETS MÉMORIELS : PARTAGER UNE CONNAISSANCE ET PROMULGUER LA RECONNAISSANCE	81
III. LES ACTEURS SOCIAUX DE LA MÉMOIRE :	82
1. UNE TYPOLOGIE DES ACTEURS DE LA MÉMOIRE DE L'IMMIGRATION ET DES FIGURES EN ACTION.....	82
2. DE L'ARTISTE AU CHERCHEUR	83
 CONCLUSION.....	86
 BIBLIOGRAPHIE	89
OUVRAGES	89
ARTICLES ET REVUES	92
MÉMOIRES, THÈSES, RAPPORTS	93

INTRODUCTION

Cette recherche menée par *Transverscité* est issue d'une commande de la Direction du Patrimoine du Ministère de la Culture. Elle porte sur **les mémoires de l'immigration** à Marseille. Le travail consiste à déterminer des dynamiques sociales mettant en révélant des lieux, des objets (tangibles et intangibles) que les populations, issues ou non de l'immigration, considèrent comme ayant une valeur patrimoniale sur le territoire marseillais.

Elle pose en lame de fond la question du « **processus de patrimonialisation** », et s'intéresse aux items ou aux étapes le composant. Ce sont par conséquent, les **figures de ce processus** et **leur mise en jeu sur des espaces locaux** que nous allons explorer tout au long de cet écrit.

Au départ de la demande, le ministère de la culture s'intéressait aux lieux et objets porteurs des mémoires des populations immigrées à Marseille, et s'interrogeait sur leur potentielle valeur patrimoniale. Il percevait alors dans des initiatives de « patrimonialisation », le moyen de changer les regards et de valoriser la présence de ces populations en accordant une place légitime à leur mémoire collective et aux éléments qui lui servent de support.

Quels sont ces lieux et ces objets possibles ? Comment les reconnaître ? Peut-on repérer des indicateurs de ce potentiel mémoriel ? Et quelle mémoire retenir alors ? Comment évaluer s'il s'agit d'une mémoire collective et non d'une mémoire propre à une communauté singulière, d'une mémoire sensible et individuelle ? D'une mémoire vivante qui infiltre dans le présent ? D'une mémoire réactivée ou à réactiver car jusqu'ici maintenue sous silence ou oubliée ?

De plus, les populations immigrées elles-mêmes ressent-elles le besoin de mettre en lumière leur histoire, de réactiver leurs mémoires ? Expriment-elles la nécessité de combler ce défaut de connaissance historique et de reconnaissance sociale ? Perçoivent-elles, elles aussi, un enjeu relatif à leur place dans la société française ? Se sentiraient-elles valorisées par une volonté gouvernementale visant la reconnaissance de leur présence et de leur appropriation des lieux où elles ont séjourné, travaillé, prié, habité... et l'intégration de ces lieux au sein du patrimoine national ? Ou au contraire ont-elles envie d'oublier ce passé souvent douloureux et perforé ?

Si la problématique de notre recherche repose sur les représentations sociales liées à l'immigration, elle mobilise de fait les notions de mémoire et de patrimoine qui sont autant les composantes de ces représentations que les moyens d'en infléchir leur contenu. C'est pourquoi, dans un premier temps, telle une propédeutique, les notions de représentations sociales, de mémoire et de patrimoine sont déconstruites et recomposées. Leur articulation nous permet d'aboutir à une proposition théorique sur « **le processus de patrimonialisation** » et ses composantes. Nous essayons de mettre en lumière les étapes par lesquelles une mémoire, et non pas la mémoire, devrait évoluer afin de devenir « patrimonialisable ». Il s'agit d'un idéaltype, d'une trame conceptuelle, qui permet l'examen de l'ensemble des données recueillies sur le terrain et invite à la réflexion commune.

Ce rapport s'organise en quatre parties, il est ponctué de nombreux extraits d'entretiens afin de laisser la parole aux personnes rencontrées et de dynamiser l'analyse et la lecture.

La première partie présente d'une part, la méthodologie utilisée pour aboutir aux résultats escomptés, et d'autre part le cadre conceptuel construit pour mener cette recherche. Les échelles convoquées ainsi que les outils mobilisés y sont présentés en premier lieu. Les difficultés rencontrées sont ensuite évoquées. Puis, comme nous l'avons mentionné plus haut, des notions clés sont décortiquées : les représentations sociales, la mémoire et le patrimoine. L'exploration du « processus de patrimonialisation », nous conduit à déterminer des étapes qui permettraient de passer d'une mémoire individuelle à une mémoire collective pour aboutir *in fine* à une mémoire « patrimonialisée », à savoir connue et partagée de tous.

La seconde partie de ce rapport est consacrée aux mémoires de l'immigration à Marseille. À partir des données recueillies sur le terrain, les enjeux, les paradoxes et la difficile articulation entre la mémoire collective et la mémoire individuelle sont présentés. Une étude de cas, « la mémoire de la Cité Bassens », cité des quartiers Nord de la ville, illustre notre propos.

La troisième partie est centrée sur les lieux de l'immigration à Marseille. Dès lors que l'on s'intéresse à l'histoire de l'immigration à Marseille, il est possible de repérer de nombreux lieux que nous avons choisis de présenter selon la typologie suivante : lieux de passage, lieux de triage, lieux de vie et lieux de travail. Mais s'ils font partie de l'histoire de l'immigration en France et plus particulièrement à Marseille, ils ne sont pas pour autant considérés, ni à considérer, comme étant des lieux de l'Histoire, mais plutôt comme étant des lieux de mémoire vivante portant diverses histoires : celle des institutions, celle des groupes de migrants, celle d'individus immigrés. C'est bien la valeur mémorielle actuelle de ces lieux qui nous intéresse ici, c'est pourquoi nous parlerons des « lieux de mémoires à Marseille ». Le quartier Belsunce situé dans le centre-ville, parce qu'il est l'espace de projets mémoriels pertinents, fait l'objet d'une étude plus approfondie.

Enfin, la partie finale a pour sujet la valorisation, ses supports et acteurs. Ce thème repose essentiellement sur la problématique de la diffusion qui serait l'ultime étape du potentiel « processus de patrimonialisation » : le passage du « nous » au « tous », soit, celui qui permet à une mémoire d'être connue de tous et ainsi partagée. Nous abordons là les difficultés concrètes inhérentes à ce passage.

Pour enrichir ce travail de recherche, telle une ouverture, nous avons fait appel à deux regards extérieurs qui prennent la forme de **deux articles** insérés dans le cours du texte : celui de **Marie Sengel**, anthropologue, qui explore la difficile conjonction entre le « je » et le « nous » sur le terrain d'une cité prise entre désir de mémoire et questions de légitimité ; celui de **Samia Chabani**, membre fondatrice de l'association *Ancrages* et acteur local investi, scrute la notion de « patrimoine intégré » et propose des outils appropriés pour le recueil des mémoires de l'immigration.

PREMIERE PARTIE : METHODOLOGIE & PROPEDEUTIQUE

I. Méthodologie

L'immigration est un phénomène producteur de **cultures et de signes**. Nous proposons, afin d'étudier les lieux et objets pouvant porter et transmettre une valeur patrimoniale, de « détourner » l'entrée par les populations, de ne pas en faire notre prisme d'analyse principal, mais de passer par des chemins de traverse urbaine, des traces inscrites dans l'histoire longue de la ville, et des pratiques vivantes. Comprendre les traces, interroger leur mémoire et mettre en lumière la valeur accordée aux lieux par ces populations implique aussi de s'intéresser aux imaginaires citadins et aux représentations sociales en cours.

À Marseille, l'immigration a valorisé la ville. Marseille a été et est façonnée socialement et économiquement par l'histoire des migrations. Il existe des traces tangibles de la présence immigrée directement lisibles dans l'espace urbain, cependant il reste à interroger leur **potentiel mémoriel** et la **volonté de les voir « patrimonialiser » par les populations concernées**.

Nous avançons l'idée, construite à partir de nos lectures, de nos observations et de nos entretiens, que s'il y a « patrimoine de l'immigration », celui-ci ne peut se lire et se construire que dans un processus de **création continue**, et sûrement partagé, au sens de coproduit, avec les personnes concernées par l'immigration. Pour cette recherche, notre posture se veut ancrée dans l'exploration de la mémoire vivante, autrement dit, celle qui ouvre des possibles en terme d'avenir, celle qui se souvient pour créer et ne reste pas au niveau de la nostalgie ou du regret.

Nous avons fait le choix d'une posture exploratoire, ainsi cette recherche procède par accumulation d'interrogations, et si elle ouvre des pistes, elle ne prend pas l'allure d'un diagnostic et n'émet pas de propositions en terme de « lieux » ou d'« objets » à sélectionner pour constituer un éventuel « patrimoine de l'immigration » à Marseille. Tout au long de cet écrit, nous questionnons le vocable même de « patrimoine de l'immigration », sa résonance sociale et sa teneur politique, ses possibles traductions concrètes, et la pertinence d'en faire ou non un domaine spécifique d'intervention, un champ de recherche particulier...

1. Les deux échelles d'analyse

Afin de repérer les traces de l'immigration et d'interroger leur potentiel mémoriel, nous avons travaillé à deux échelles d'analyses complémentaires : macro sociale et micro sociale. Ces deux échelles correspondent à deux pistes claires qui guident notre recherche :

- Les lieux et leurs histoires en lien à l'immigration.
- Les récits mémoriels, les actions et les projets s'y rapportant.

L'échelle macro-sociale nous renseigne sur l'histoire longue (histoire politique, urbaine et sociale) des immigrations à Marseille, à travers laquelle des lieux d'habitat, de culte, de travail, de rencontre, de loisirs des populations immigrées se repèrent. Certains sont encore présents dans le paysage urbain, d'autres ont disparu (bidonvilles, centre de rétention, cités de transit détruites...), mais tous ont marqué l'histoire de Marseille et les représentations collectives des marseillais (immigrés ou non).

L'échelle micro-sociale nous informe sur le contenu mémoriel, les histoires individuelles et les parcours migratoires des personnes immigrées, dans l'objectif d'éclairer la présence ou l'absence de mémoire, la volonté d'effacement ou d'oubli. Selon cette même échelle, nous regardons aussi des actions et des projets menés sur le thème de la mémoire, dans lesquels différents acteurs (institutions, associations, artistes, médiateurs, témoins...) se croisent pour donner une forme tangible aux souvenirs, pour faire reconnaître les lieux et leurs histoires.

2. Les outils et données convoqués

a. Les entretiens

Interroger la notion de « patrimonialisation » et de mémoires de l'immigration au regard des enjeux présents est notre principale voie scientifique. Dans l'objectif de comprendre si une mémoire commune est susceptible d'exister ou d'être construite, ce travail de recherche ne pouvait se réaliser sans la récolte de données primaires. En effet, elles sont les seules sources permettant de reconnaître :

- Les mémoires,
- Leurs enjeux actuels,
- Leurs différentes formes de réactivations,
- Leurs modes de diffusion possible dans l'espace public.

Ainsi, une quinzaine d'entretiens semi-directifs ont été menés auprès de différents acteurs, soit :

Des personnes immigrées ou issues de l'immigration qui mènent des projets en lien à l'immigration, la mémoire et/ ou la culture du pays d'origine dans le cadre associatif :

- La Fédération Comorienne (FECOM).
- Une association Berbère (Amazigh).
- L'Amicale des Algériens des Bouches-du-Rhône.
- Une association travaillant sur l'insertion des femmes immigrées (Femmes d'ici et d'ailleurs).
- Une association centrée sur le patrimoine lié à l'immigration (Ancrages).
- Un acteur social et culturel (quartier de l'Estaque).
- Un artiste dessinateur, ancien travailleur social (Cité Bassens).
- Une intervenante du secteur social (Camp Tsigane Ruisseau Mirabeau).

Des personnes représentant des institutions intervenant sur la question du patrimoine :

- Un responsable de l'Atelier Patrimoine de la Ville de Marseille.
- Une chargée de mission du service Patrimoine de la ville de Marseille.
- Une responsable du service Patrimoine Inventaire de la DRAC PACA.
- La directrice des musées de Marseille.
- Le responsable du futur mémorial de l'Outre-Mer (MOM).

Des chercheurs, artistes et porteurs de projets travaillant sur la question de l'immigration :

- Un ethnologue spécialiste de la question Tsigane (CNRS).
- Une anthropologue indépendante.
- Une artiste plasticienne (projet « D'un seuil à l'autre », quartier Belsunce, foyer Sonacotra)
- Une médiatrice culturelle (projet « L'exil a duré », quartier Belsunce).¹

b. La participation aux réunions et séminaires

Nous avons participé et retranscrit des temps de réflexion collective sur la question de la mémoire de l'immigration à Marseille et de son patrimoine possible :

- Réunion regroupant les chercheurs de Transverscité : « Enjeux de la recherche, problématique et grammaire conceptuelle », le 22 février 2007.
- Présentation de la CNHI organisée par l'ACSE¹ Provence Alpes Côte d'Azur auprès des acteurs sociaux et culturels de Marseille et de sa région dans le cadre du programme « Identités, Parcours & Mémoire », le 16 mai 2007.
- Séminaire « Identités, Parcours & Mémoire », DRAC ACSE : « Question de mémoire : problématique et enjeux de la production artistique », le 19 juin 2007.

c. La recherche bibliographique

Nous avons effectué notre recherche bibliographique, et par conséquent orienté nos lectures (ouvrages, articles, rapports et travaux universitaires), selon trois champs disciplinaires : l'histoire, la littérature et les sciences sociales. Ce corpus a nourri nos réflexions et a permis d'établir un inventaire des lieux emblématiques de l'histoire de l'immigration à Marseille (cf. Bibliographie) que nous proposons dans la seconde partie de ce rapport. Cependant, cet « inventaire » des lieux ne peut être que propédeutique, au sens où il ouvre des pistes de questionnement sur le « processus de patrimonialisation », et ne répond en aucun à une procédure de classification.

3. Les difficultés rencontrées

a. Un vaste terrain

Marseille ... « *Elle est sale et mal foutue. Mais c'est néanmoins une des villes les plus mystérieuses du monde et des plus difficiles à déchiffrer* »².

Dans un premier temps de recherche, une difficulté est apparue face à la richesse et à la pluralité des données existantes sur l'immigration et la ville de Marseille. En effet, une multitude de traces remonte dès lors que l'on s'intéresse aux archives (iconographiques, orales), et aux diverses productions écrites (littérature, productions d'étudiants et de chercheurs...). Multitude qui peut nous faire dire qu'à Marseille, chaque parcelle de la ville

¹ Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances.

² Blaise Cendrars, *L'homme Foudroyé*, Folio, 1973.

fait écho à l'immigration, à son histoire et à ses mémoires. Ce foisonnement de données secondaires nous oblige à opérer des choix de lieux. Mais selon quels critères effectuer cette sélection ?

Il existe de multiples données historiques et des archives publiques et privées. Il ne suffit pas de faire un inventaire des lieux portant trace physique et mémoire commune de l'immigration à Marseille, mais bien de « déterminer » quels sont ceux qui pourraient faire sens.

Une série **d'indicateurs légitimant l'intérêt mémoriel** de certains lieux sont avancés, dessinant ainsi **une typologie des « lieux mémoriels »** :

- Des lieux qui suscitent une multiplication de récits à caractère historique, sociologique ou littéraire, ceci est un indicateur de leur valeur emblématique.
- Des lieux où se sont succédées de multiples vagues migratoires pour des raisons politiques, économiques et sociales, où des traces des occupations passées subsistent.
- Des lieux qui font l'objet de projets à caractère mémoriel menés à l'instigation d'acteurs qui ont entrepris de faire l'histoire d'une présence immigrée en un endroit déterminé, ou encore d'en préserver les vestiges dans une perspective patrimoniale.

Cette typologie est opérante, ses termes peuvent se croiser, s'interpénétrer sur certains territoires. Dans le cours de notre analyse, nous nous arrêterons sur des exemples de lieux obéissant à cette tripartition, tel :

- Le quartier Belsunce et les projets sur les mémoires de l'immigration qui se sont réalisés à partir de ce quartier et de sa population résidente ou de passage.
- La cité Bassens, situé dans le XVe arrondissement, à partir de laquelle un travail de recueil de mémoire a été entrepris avec les habitants par une anthropologue commanditée, projet qui s'est heurté à un nœud de légitimité et ne peut être diffusé à ce jour.
- Les quartiers nord¹ qui désignent un ensemble symbolique de l'immigration et de ses histoires, ils réunissent sur un large territoire des lieux de travail, de logement, de transit. Ils se composent d'anciens noyaux villageois, de zones pavillonnaires dont certaines datent de l'entre-deux-guerres, et de cités HLM.

b. Un champ de recherche ouvert

L'essence d'une recherche exploratoire est de pouvoir réinterroger constamment ses termes initiaux, telles des boucles de pensées qui au regard des matériaux issus du terrain et des acteurs rencontrés enrichissent la problématique donnée en l'ouvrant à des contradictions et paradoxes. Elle ne prononce pas de réponses *a priori*, ne vérifie pas d'hypothèses, mais chemine en observant des réalités, en faisant remonter la complexité qui les caractérisent.

¹ Terme générique qui désigne les XIIIe, XIVe, XVe et XVIe arrondissements de Marseille.

*« Comment dissocier la question de la présence de l'islam en France de celle de la migration ? C'est la même question pour l'instauration du couvre feu durant « les émeutes » de 2005 : il y a toujours un traitement particulier de ce public-là. On en est à la troisième ou quatrième génération d'immigrés et on leur parle encore de « migrant ». Il faut bien critiquer le modèle d'intégration à la française qui a échoué, c'est un rouleau assimilationniste. D'où, la nécessité d'apporter des savoirs pour désamorcer le débat ».*¹

Faut-il faire une histoire particulière de l'immigration, cerner un domaine spécifique du Patrimoine architectural, raccourcir le regard et sectionner le questionnement en s'intéressant à une immigration ou à un groupe d'immigrés sur un territoire défini ?

*« À l'école déjà, c'était la honte de vivre ici, car on vivait sur un lieu dépotoir, un lieu de transit. Il faut ramener l'immigration à une histoire de classes et non à une histoire d'ethnies ».*²

Notre constat de départ est bien qu'il existe une **demande sociale** autour de la réactivation de la mémoire visant la reconnaissance et l'écriture d'une l'histoire qui reste à faire. Cette demande est particulièrement claire du côté des associations. Mais souvent, bien au contraire, les migrants eux-mêmes ont « envie qu'on les oublie ». Le statut du droit à l'oubli des populations immigrées est à mettre en lien avec celui de zones de silence qui mettent à mal le travail du chercheur. Faut-il alors absolument réactiver la parole, produire des données orales, et qui est alors légitime pour le faire ? Cette question de la légitimité nous paraît centrale, et au contraire d'être une conséquence, elle prend le statut de préalable.

En effet, s'il s'agit de « patrimonialiser » des lieux ou objets de l'immigration, ce patrimoine ne peut être envisagé comme un processus figé ou fixé par une instance extérieure. Sur le terrain, des tentatives sont repérables, des expériences sont communicables, des projets sont réalisés. Mais la question de **la légitimité de la production de ces savoirs et formes**, et surtout de leur **diffusion** dans un espace public plus large, est peu discutée.

Nous nous heurtons ici à cet écart prononcé - (qui dynamite en quelque sorte la position du chercheur-passeur) - par ceux qui sont concernés par l'immigration entre droit à l'oubli, désir de dire et de tracer au-delà des siens, droit au patrimoine et désignation des « voleurs de mémoires », c'est-à-dire ceux des extérieurs policés et commandités pour venir recueillir, analyser et proposer en leurs noms. Parfois, aux yeux des « concernés », ces extérieurs ne font qu'asseoir une position de domination ou ouvrir une voie à leur propre notabilité.

Du côté des personnes immigrées ou d'origine immigrée, la notion de « patrimoine de l'immigration » suscite un vide, ne paraît pas faire sens *a priori*, ne provoque aucune évidence, au contraire de celle de « mémoire » qui est pertinente et draine des questionnements et propositions diverses.

Pour réduire ces différences de vues et de visées, la notion de « **patrimoine intégré** » est avancée par les acteurs interrogés. Pour eux, il s'agit avant tout de coproduire des mémoires avec les migrants dans une perspective de savoirs équitables et de restitution de la parole et des récits. Plus que commémorer ou réglementer, il importe de documenter une histoire qui n'a jamais été faite.

¹ Extrait d'entretien avec un membre de l'association Ancrages.

² Extrait d'entretien avec un artiste dessinateur d'origine algérienne ayant vécu à la cité Bassens.

Comment patrimonialiser des parcours et de la mémoire issue de l'oralité alors que les savoirs n'ont pas été produits ou ont été produits de façon isolée, ou encore dans une position exotique ou misérabiliste ?

La notion de « patrimoine » semble uniquement chargée de valeur positive. Elle force l'évidence et le consensus, comme si elle ne pouvait être mise en débat et controversée. Cette charge non-discutée nous pose problème tant au niveau conceptuel qu'au niveau du terrain réalisé. Alors que l'objectif principal d'une « patrimonialisation » serait de valoriser, une injonction paradoxale apparaît dès lors que l'on tente de lier les notions de « mémoires de l'immigration » et de « patrimoine de l'immigration ». En effet, il existe des mémoires en rapport à des lieux, mais celles-ci peuvent contenir des valeurs positives comme négatives. Les revitaliser permettrait de les reconnaître et de les faire connaître en tant que faits réels et détachés de tout jugement moral et social ; alors que « patrimonialiser » amène spontanément l'idée d'une valorisation, d'une portée positive, ce qui conduirait en un sens à ne pas voir les injustices, les souffrances, autrement dit à nier le passé et l'histoire vécue des personnes. Les difficultés qu'ont connu et que connaissent les populations immigrées mettent constamment à mal la notion de « patrimonialisation ».

De plus, le terme de « patrimoine » apparaît pour certain comme un mot-valise, il évoque un vocable institutionnel, une notion sur laquelle les populations n'ont pas prise. En revanche dès lors qu'on lui adjoint l'adjectif « intégré », la volonté de « patrimonialisation » fait sens pour les personnes entretenues car elle tient compte des individus, des habitants, et peut alors être envisagée comme un processus menant à une reconnaissance.

Pourtant, la notion de « patrimoine intégré » doit faire l'objet d'une discussion critique car si elle est opérante pour ce qui relève en général du patrimoine tangible, elle a peu d'implications concrètes quand on la raccroche à l'immigration et à ses possibles lègues et transmissions, et ne semble reposer sur aucune méthodologie repérable et partagée. Cette notion est cependant très employée par les acteurs associatifs et publics, et l'adjectif « intégré » trouve alors ses synonymes dans une durabilité d'inscription locale et une participation des personnes immigrées. Mais de quelle participation s'agit-il et quels en sont ses modes ?

Comment démocratiser cette notion de patrimoine, alors que dans ce que l'on nomme « les quartiers », les populations se ressentent comme des « orphelins du patrimoine » national. Face à ces territoires à forte frustration mémorielle, les acteurs rencontrés regardent dans la même direction : il faut déterrer les histoires et mettre à jour les parcours (parcours de migration, parcours familiaux), afin de réactiver des mémoires qui font sens au présent et qui ouvrent des possibles.

En respectant les paroles recueillies, il s'agirait alors de mettre en oeuvre une effective coproduction des mémoires de l'immigration, et non de soutenir une reconnaissance imposée par des acteurs extérieurs.

Produire des récits de vie et retracer des parcours migratoires en fonction des lieux (habitat, travail, échanges et sociabilité...) apparaît comme la priorité méthodologique. Même si ces données construisent des matériaux singuliers et pluriels, elles sont perçues comme des sources nécessaires pour les historiens et les acteurs sociaux impliqués.

L'étude des mémoires de l'immigration ouvre un champ de recherche qui se compose de matériaux épars et multiformes. Les productions sur la mémoire de l'immigration sont diverses (oeuvre, livre, image, film, dynamique sociale, médiation, action sociale). Le plus souvent, ces données sont produites parallèlement aux volontés publiques ou politiques, et parfois contre. Elles sont ancrées localement, et restent singulières tant par le réseau d'acteurs qu'elles convoquent et tissent, que par les formes qu'elles prennent. Quand il s'agit de productions culturelles, l'analyse du projet et de ses impacts n'est pas donné de fait, elle demande un temps long et appelle le mode sensible pour tenter une évaluation.

*« Il faut réconcilier l'héritage douloureux et l'approche scientifique : ceci n'a de sens que dans un pot commun. Ce sont des poches de vécu, il faut avoir les codes pour comprendre, sinon on risque de faire tout exploser. Dans les quartiers abandonnés, il s'agit de stratégies de survie et non de réseaux communautaires, ce qui est perçu comme communautaire n'est en fait que de la survie ».*¹

Faire remonter des histoires, produire des savoirs solidaires, et reconnaître, c'est-à-dire passer au « tous », rejoindre l'espace public défini comme démocratique, là où chacun a un droit d'expression et de production... Voilà le chemin ouvert, mais on ne sait s'il aboutit à la constitution d'un Patrimoine, en tout cas il n'en part pas. Il n'existe pas de « patrimoine de l'immigration » en soi. Par contre, se lisent et se récoltent des mémoires communes construites autour d'un lieu, à partir de parcours migratoires et à travers des dynamiques sociales et/ou culturelles.

Nous faisons le choix de concentrer cette recherche exploratoire sur les notions de mémoire et de lieux de mémoires. Mais la question centrale apparaît quand il s'agit de relier ces mémoires de l'immigration à un éventuel « processus de patrimonialisation », autrement dit :

Ces mémoires de l'immigration contiennent-elles ou mènent-elles à un processus de patrimonialisation, compris dans un objectif de valorisation de l'histoire de l'immigration et des populations ?

¹ Extrait d'entretien avec un acteur social, quartier de l'Estaque.

II. Propédeutique

Les représentations sociales liées à l'immigration mobilisent les notions de mémoire et de patrimoine. C'est pourquoi nous nous penchons sur ces notions afin de faire émerger ce qui théoriquement serait une mémoire patrimonialisable et patrimonialisée.

Pour commencer, arrêtons-nous sur ce concept de représentations sociales : étudions leur mode de fonctionnement, leur composition ainsi que les enjeux sociaux qu'elles portent.

1. Les représentations sociales liées à l'immigration

a. Fonctionnement et composantes des représentations sociales

Les représentations sociales sont un savoir de sens commun. Il existe sans cesse des allers-retours entre les pratiques et les représentations. Le matériel influence le symbolique, celui-ci influence les pratiques. En effet, les représentations sociales participent autant à la construction de notre grille de lecture de la réalité qu'elles sont mobilisées dans nos pratiques sociales (politique, institutionnelle, collective ou individuelle). Elles se construisent à partir et dans l'interaction, et sont donc des interprétations de la réalité, elles produisent des catégories pour l'agir immédiat qui doivent faire sens pour tous les acteurs. Leur processus de formation s'appuie précisément sur les pratiques sociales qui ont cours dans un champ donné.

Dans le cadre des représentations en lien à l'immigration, ce sont elles qui déterminent le regard que la société porte sur les immigrés, et légitiment les pratiques sociales menées.

C'est l'une des principales raisons de l'importance et du poids des représentations sociales dans la problématique de l'immigration.

Composées de perception, d'opinion et d'imaginaire, il s'agit d'agir sur ces différentes dimensions des représentations sociales pour infléchir celles qu'une société porte sur un phénomène donné. La perception passée par l'objectivation concrète est un processus de connaissance qui se veut en partie conscient et « rationnel ». Son « objectivation » s'appuie sur la prise en compte de faits concrets et observables et peut être étayée par des connaissances. Dans le cadre du champ qui nous intéresse ici, ce sont bien les données historiques et les récits mémoriels individuels qui font défaut à ce nécessaire besoin de connaissance et qui laisse une trop grande place à l'imaginaire.

L'opinion quant à elle est une valeur sociale verbalisée, un jugement connotant de manière positive ou négative la situation ou l'objet discuté. Ce jugement, loin d'être immuable, se modifie dans le temps et l'espace car il est influencé par des normes sociales, comme la perception par les connaissances (historique, sociale, économique, scientifique...) qui elles-mêmes évoluent.

Mais alors que la perception, comme représentation, semble devoir passer par l'objectivation concrète et par un processus de connaissance qui se veut en partie conscient et « rationnel », l'imaginaire fonctionne sur un autre registre, avec une autre rationalité que celle de la preuve matérielle. L'imaginaire est lié à l'émotion, au symbolique et au sens.

b. Des connaissances lacunaires face à un imaginaire social négatif

La forte médiatisation que subit le phénomène de l'immigration travaille par ailleurs nos représentations de la réalité. Médiatiquement liée à des problématiques sociales diverses, corrélée à des problèmes sociaux importants, la problématique de l'immigration véhicule des imaginaires, des opinions et des perceptions dont l'univers est aujourd'hui plus « négatif » que « positif » : difficultés, souffrances, pauvreté, misère, racisme, violence, injustice, assistanat... sont autant d'idées associées à l'immigration. Ces notions et ces valeurs sont le plus souvent négatives socialement, que l'immigré apparaisse comme « victime » (racisme, misère, violence, injustice) ou comme « responsable » (assistanat, violence...).

Mais si la médiatisation de cette thématique est forte, le sens commun est en revanche très faiblement nourri de connaissances sur la problématique de l'immigration. Celle-ci est donc essentiellement alimentée d'opinions diverses et d'imaginaires. Par ailleurs, comme l'écrit Victor Scardigli dans son travail sur l'imaginaire¹ : « L'imaginaire social ignore toute préoccupation de preuve » et, « moins il y a de faits observables et plus il y a d'imaginaire ».

Ainsi, pour infléchir les représentations liées à l'immigration, il est d'abord nécessaire de produire des connaissances, puis de les diffuser auprès de l'ensemble de la population. Pour se faire, il faut recueillir les mémoires de ses populations.

Par ailleurs, la valorisation symbolique des apports de l'immigration en France par l'Etat, peut permettre l'évolution des émotions et du ressenti des personnes immigrées ou non, et transformer ainsi l'imaginaire de la population française.

c. Un support et un sujet politique

La problématique de l'immigration est d'actualité en France et les différents événements qui ont marqué l'année 2007 ont bien montré l'enjeu politique et social des représentations qui lui sont liées. Rappelons deux de ces événements illustrant bien comment les représentations sociales sont un sujet politique : d'une part, l'ouverture des portes de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration à Paris et d'autre part, la création du nouveau Ministère initié par l'actuel président de la République Française Nicolas Sarkozy et intitulé « Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Codéveloppement ».

Si ces deux événements sont médiatiquement liés par la démission de huit chercheurs, jusque-là membres du Comité d'histoire de la Cité, pour protester contre la création d'un ministère dont l'intitulé associe « immigration » et « identité nationale », l'enjeu fondamental de cette discorde porte sur les représentations sociales véhiculées par la thématique de l'immigration en France aujourd'hui.

Alors que la CNHI vise la valorisation de l'histoire de l'immigration afin d'insérer des valeurs positives aux représentations sociales liées à l'immigration, et de mettre en lumière une histoire commune que tous les Français pourraient s'approprier ; l'intitulé du ministère entérine l'idée que l'immigration influe sur la définition de l'identité nationale de la France, voire la menace.

¹ In Gras A, Poirait-Delpech S., *L'imaginaire des techniques de la vie quotidienne*, L'Harmattan, 1989.

« Ce rapprochement s'inscrit dans la trame d'un discours stigmatisant l'immigration, dénoncent-ils [les historiens démissionnaires]. Là où le pari de la CNHI était celui du rassemblement tourné vers l'avenir, autour d'une histoire commune que tous étaient susceptibles de s'approprier». ¹

« Ce label associant immigration et identité nationale charrie des représentations négatives. Désormais, tout le monde va prononcer quotidiennement le nom de ce ministère, et ce qui auparavant ne s'entendait que dans la bouche des gens d'extrême droite va être complètement banalisé. Si on ne casse pas ces réflexes, il ne faut pas s'étonner, comme le montre la dernière enquête de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), que 50 % des Français pensent qu'il y a trop d'étrangers dans ce pays ! ». ²

Si cette polémique prouve l'aspect dynamique des représentations sociales en montrant qu'elles ne sont ni uniformes, ni stables, mais en perpétuelle construction ; elle montre par ailleurs que cette construction peut faire l'objet de concurrences et de conflits si elle anime en son sein des **enjeux sociaux contemporains**. Elle est l'une des expressions d'une problématique actuelle : **le regard de la population française sur les populations immigrées ou issues de l'immigration et ses conséquences sociales, politiques et historiques**.

2. La mémoire

a. Un objet de négociation sociale

Parallèlement à ces mobilisations concurrentes des représentations sociales, il est possible de constater, depuis une décennie, l'explosion du thème de la mémoire de l'immigration, et ce particulièrement dans le champ associatif. Quelles sont les raisons de cette émergence du thème mémoriel ?

Benjamin Stora³, historien, propose une thèse intéressante. Il avance l'idée qu'auparavant la place des étrangers en France était abordée par le prisme de la question sociale, et le mouvement ouvrier était un moyen intégrateur des travailleurs immigrés. Mais la crise du « lien social » a induit le recours aux parcours individuels, et à développer le rapport personnel à une ou des histoires, au détriment du rapport politique. À la fin des années 1980, la société française a vu se multiplier des revendications émanant de groupes dominants tels que les enfants de l'immigration algérienne, les enfants de Harkis, les pieds noirs, les soldats français combattants... Ces groupes n'étant pas encore cloisonnés, s'y lisait une possible circulation mémorielle, et l'on pouvait espérer une compréhension de l'histoire de l'autre.

Mais dans les quinze dernières années, une césure s'est produite entre le monde « indigène » et le monde « européen », césure dans laquelle ont pris pieds les revendications identitaires. Chacun des groupes s'est alors cristallisé sur des revendications précises et internes. Et même si certaines de ses revendications sociales ont été accordées par la société française, s'est alors

¹ Catherine Coroller, Libération, 17 Mai 2007.

² Gérard Noiriel, interviewé par Catherine Coroller, Libération, 24 Mai 2007.

³ Stora Benjamin, Leclerc Thierry, *La guerre des mémoires : La France face à son passé colonial*, l'Aube, 2007.

construit un durcissement mémoriel. La crispation de ces groupes a provoqué une guerre des mémoires. Comment construire alors un récit historique commun de l'immigration ?

Selon un second historien, Jean-Jacques Jordi - qui est aussi l'acteur référent du futur mémorial de l'outre-mer¹ qui ouvrira ses portes Marseille - l'apparition de mémoires inconciliables et irréductibles au discours scientifique français va de pair avec cette montée en puissance des mémoires partisans. Pour lui, c'est avant tout l'inadéquation du discours scientifique et son impossibilité à se transmettre au sein de l'école républicaine qui en est la cause. Si bien que face aux pressions mémorielles, les politiques ont découverts des « porteurs » de mémoires, si ce n'est des « entrepreneurs ».

Cette inflation du thème mémoriel se remarque aussi dans le champ culturel et ses productions diverses de et sur l'immigration. Mais, dans ce domaine puisqu'il s'agit de productions destinées à un public, l'intérêt de la diffusion et du partage auprès de « tous » est central. Face à la question, « en quoi certaines mémoires peuvent devenir communes et partagées ? », peut-être qu'une des réponses se situe dans le mode de diffusion et de visibilité publique des projets, objets et œuvres (artistiques, culturels et / ou sociaux) produites autour du thème de l'immigration. Soit, une création et une diffusion liant l'art et l'histoire :

*« Je suis convaincu que la meilleure façon de concilier ces deux types d'exigence : casser les stéréotypes sur l'immigration et transformer la mémoire en histoire(s), c'est de renforcer les liens entre le monde des historiens et celui des professionnels du spectacle vivant ».*²

Ces projets, objets et œuvres sont entendus comme des créations continues impliquant un processus de négociation. Ceux qui travaillent sur ces projets (artistes, acteurs sociaux, citoyens...) le font en partenariat avec des populations immigrées. Ces acteurs mobilisent différents outils (entretiens, photographie, recherche d'archives) et leurs créations sont le plus souvent issues d'une démarche pluridisciplinaire³.

b. Exploration de la notion de mémoire

Travailler sur la mémoire des populations immigrées est donc nécessaire. Mais qu'est ce que la mémoire ? Quelles sont les différentes définitions qui incombent à la notion de mémoire et quelles en sont les fonctions ?

Nous allons explorer cette notion et éclaircir ainsi :

- Les différents contenus et sens de cette notion.
- Les éléments qu'elle mobilise (besoins et nécessités que cette notion implique).
- Les fonctions et les rôles qu'elle joue.
- Les enjeux qu'elle porte.

¹ Le MOM ouvrira probablement ses portes en 2009 dans la dent creuse du boulevard Rabateau, à l'arrière du Parc Chanot, lieu qui accueillait les deux expositions coloniales du XXe siècle.

² Gérard Noiriel, *Immigration, Antisémisme et racisme en France*, Ed Fayard, 2007, p.694.

³ Cf. les différents projets : « D'un seuil à l'autre », quartier Belsunce, foyer Sonacotra ; Projet « l'exil a duré », quartier Belsunce (*La compagnie*) ; Projet « les Chabanis », *Ancrages* ; « Reflets de mémoires », association *Anonymat* ...

La mémoire peut se définir comme étant une capacité à retenir, conserver et rappeler de nombreuses informations antérieures. Ainsi, pour qu'il y ait mémoire, il faut que ces informations existent (ou qu'elles aient existé puis qu'elles aient été transmises).

Elle peut aussi être l'action de se souvenir. Ce qui implique une volonté individuelle, ou collective, de réactiver des souvenirs.

Enfin, elle se définit par la notion de commémoration. Ce qui implique une reconnaissance officielle de cette mémoire.

c. Les fonctions et les enjeux de la mémoire

À la mémoire incombent plusieurs fonctions :

- **La fonction de transmission**, s'inscrivant dans la continuité d'une histoire. L'enjeu étant de perpétuer les particularités de cette histoire. Dans le cadre de cette fonction, la mission de la mémoire est socialisatrice en ce qu'elle participe à la construction identitaire d'un sujet social. Elle mobilise des mémoires de ralliement, sinon à une norme collective en tout cas à une même appartenance. Elles ont en commun l'intériorisation d'un « nous » et la restitution de ce « nous » dans son intériorité. La fonction de transmission s'appuie donc sur la mémoire collective en même temps qu'elle participe à sa construction.
- **La fonction de reviviscence**, liée à l'expérience affective et au vécu personnel. À la différence de la fonction de transmission, l'affiliation ne s'établit non plus par l'affirmation d'une appartenance à une histoire collective, mais par le besoin de revivifier sa propre existence passée. L'affiliation s'énonce comme une parole de témoignage. C'est la mémoire d'un vécu, la parole du « moi ». La fonction de reviviscence existe par, à travers, et pour la construction de la mémoire individuelle.
- **La fonction de réflexivité** est tournée vers une évaluation critique de sa destinée. Faire acte de mémoire, c'est faire acte de conscience. Dans cette fonction, la mémoire est mobilisée pour. Se souvenir pour, ou, oublier pour. La mémoire est instrumentalisée pour définir un cadre de pensée et d'action, un cadre d'analyse pour se situer dans une histoire, pour définir son mode d'affiliation. Mémoire de la raison, plus que mémoire du cœur, c'est une mémoire négociée qui se veut volontaire, elle est travaillée dans un discours rétrospectif par la nécessité d'une organisation et d'une réorganisation de la vie du sujet ; parce qu'il existe un manque, par besoin de réactivité, par reconnaissance d'une dette (se souvenir, c'est reconnaître ce que l'on doit. Se souvenir, c'est accepter de s'inscrire dans un héritage jusque-là dénié). Son mode narratif est le « je ». Elle utilise la mémoire individuelle et collective.

À l'œuvre dans ces trois fonctions, **l'oubli** a par ailleurs un rôle décisif :

- Il est une ouverture, comme place laissée libre à l'introduction de valeurs nouvelles par rapport à la fonction de transmission.
- Il est un moyen de sauvegarde et un écran protecteur, s'agissant de la fonction de reviviscence.

- Il est gage de vérité s'agissant de la fonction de réflexivité.

*« Ainsi, la mémoire résulte-t-elle d'une composition de plusieurs registres d'expériences mais aussi de plusieurs discours de justifications. Pour expliciter ses contenus, j'ai distingué différentes fonctions ainsi que les différents usages s'y rapportant. Mais ces fonctions sont toujours reliées entre elles et coexistent au sein d'un même récit de mémoire familiale. Elles représentent des niveaux d'implication différenciés selon le mode narratif utilisé (nous, moi, je), selon le statut du discours énoncé (normatif, subjectif, objectivant), ou encore selon la temporalité servant de référence à l'évocation du souvenir ».*¹

La notion de mémoire paraît indissociable de son complément conceptuel qu'est l'oubli. Dans le cadre de notre recherche, **l'oubli peut acquérir le statut de droit**².

3. Un potentiel patrimoine des mémoires de l'immigration ?

Dans son sens premier, le terme de « patrimoine » désigne un héritage aussi bien collectif qu'individuel, naturel que culturel, matériel qu'immatériel. D'un point de vue dynamique, il est l'ensemble de valeurs et de biens transmissibles aux générations futures. Mais au-delà de ce premier sens global, si l'on pluralise le terme et qu'on le relie à la notion d'immigration, les patrimoines de l'immigration deviennent alors cet ensemble de biens (culturels, artistiques, historiques) d'un groupe, d'une collectivité...

Lorsqu'on évoque le « patrimoine de l'immigration », c'est alors la dimension collective héritée de l'histoire qui pose problème, car cet héritage n'existe pas en tant que tel, il semble constitué de mémoires parfois concurrentes, parsemées en des localités multiples, parfois lisibles uniquement sur le mode émotionnel, et souvent trouées de silence (oubli nécessaire des personnes, cécité des institutions ou de l'histoire officielle).

a. Des lieux liés à l'immigration : une reconnaissance preuve d'une appartenance

Faire des lieux mémoriels en lien à l'immigration, un patrimoine national serait un mode de reconnaissance des populations immigrées et issues de l'immigration.

L'appartenance à une société démocratique, promet, promeut et attend trois réalisations (qui circonscrivent trois niveaux d'appartenance). Et ainsi, on pourrait dire à raison que seul, pleinement et effectivement, appartient : celui qui n'est pas mis, ou ne se met, à part parce qu'il subit une assignation ou parce qu'il nourrit par excès une dissemblance ; celui auquel les institutions offrent une part et qui équitablement est inscrit dans leur jeu ; celui qui peut prendre part aux débats et faire part de sa voix en paraissant sur l'espace public.³

¹ Anne Muxel, *Individu et mémoire familiale*, Nathan, 1996, p. 39.

² Cf. la partie 2 de ce rapport.

³ *Les identités fragiles, La «jeunesse» et l'«immigration» sous des regards sociologiques*, Marc Breviglieri (GSPM/EHESS et IUT de Paris V) & Joan Stavo-Debaugue (GSPM/EHESS) in Cicchelli-Pugeault, C., Cicchelli, V. et Ragi, T., *Les jeunes. Liens, risques et engagements*, Paris, PUF, 2004.

Si pour appartenir à une société, il est nécessaire d'être reconnu socialement, institutionnellement, et pouvoir participer et agir dans l'espace public, la reconnaissance patrimoniale apparaît alors comme une réalisation et une preuve de cette appartenance. Théoriquement, son utilité est donc entendue.

b. Le patrimoine de l'immigration, un processus ?

*« Ellis Island est pour moi le lieu même de l'exil, c'est-à-dire, le lieu de l'absence de lieu, le lieu de la dispersion. En ce sens, il me concerne, me fascine, m'implique, me questionne, comme si la recherche de mon identité passait par l'appropriation de ce lieu dépotoir où des fonctionnaires harassés baptisaient des Américains à la pelle, comme s'il était inscrit quelque part dans une histoire qui aurait pu être la mienne, comme s'il faisait partie d'une autobiographie probable, d'une mémoire potentielle. Ce qui se trouve là, ce ne sont en rien des racines ou des traces, mais le contraire : quelque chose d'informe, à la limite du dicible, que je peux nommer clôture, ou scission, ou cassure, et qui est pour moi très intimement et très confusément lié au fait même d'être juif ».*¹

Selon nous, ce qui peut faire « patrimoine de l'immigration » trouve d'abord sa valeur dans l'émotionnel, la mémoire sensible, et ce, replacé dans un parcours de migration et dans le parcours « social » d'un individu. La lecture sociologique des lieux de mémoires oblige à regarder les parcours individuels et leur dimension dynamique, et à comparer ces parcours individuels pour révéler ce qui peut constituer un lieu porteur de mémoire collective, voir un lieu qui serait un patrimoine pour « tous ».

Il s'agit alors de questionner l'existence d'un lien dynamique entre traces historiques et urbaines, et charge présente ou valeur actuelle. En deux mots : traces il y a, mémoires transcrites aussi, mais en quoi sont-elles vivantes et font-elles sens pour « tous » ? Nous verrons que le passage du « nous » au « tous » met en jeu la **question de la diffusion** et de la **circulation des mémoires de l'immigration**. De plus, c'est peut-être dans ce passage du « nous » au « tous » que se situe une étape importante du « processus de patrimonialisation ».

Nous supposons donc que ces potentiels mémoriels peuvent se repérer à travers des actions qui visent à mettre en valeur l'apport des immigrations, en s'appuyant sur la revitalisation d'une mémoire commune inscrite dans un lieu.

¹ G.Perec, *Je suis né*, ed Seuil, 1990.

c. Comment passer de la mémoire au patrimoine ?

S'il ne peut être question d'un « patrimoine de l'immigration » en soi, nous pouvons cependant le comprendre en tant que processus (chemin constitué de phases laissant une grande marge à l'improvisation).

Nous reprenons ici les différentes fonctions de la mémoire, précédemment présentées, en les adaptant à la problématique de l'immigration car elles permettent selon nous, d'éclairer le « processus de patrimonialisation », autrement dit de comprendre : comment passer d'un lieu ou d'un objet mémoriel à un lieu ou à objet faisant patrimoine ?

Ce processus, allant dans le sens d'une « valorisation » des mémoires de l'immigration, comprendrait plusieurs phases, dont au moins trois nous semblent à ce jour essentielles, même s'il ne s'agit pas de proposer une modélisation stricte obéissant à une série chronologie étroite :

- Une réactivation des mémoires dans le présent qui met en jeu différents acteurs (la mise en parole du “je”).
- Une restitution de ces mémoires auprès des groupes concernés (le “nous”).
- Une diffusion dans l'espace public permettant une production de possibles pour l'avenir, ainsi qu'un changement des représentations de/sur l'immigration (le “tous”).

La circulation et la diffusion des mémoires dans l'espace public (lieu du « tous ») apparaissent donc comme des étapes nécessaires, mais non suffisantes, à l'enclenchement d'un « processus de patrimonialisation », non pas au sens muséal du terme, mais au sens d'une transmission intergénérationnelle et inter-sociétale.

Si le patrimoine de l'immigration peut être envisagé comme un processus, celui-ci est pensé tel un continuum dont les deux extrémités seraient d'une part, la notion de mémoire individuelle et d'autre part, celle de patrimoine ; soit, un continuum allant de l'individu à la société en mobilisant les différents types et fonctions de la mémoire.

Ce processus serait a priori composé d'étapes qui permettraient ainsi de passer de : la mémoire individuelle et sensible (le « moi ») à une mémoire individuelle en quête de reconnaissance (le « je »), à une mémoire collective et partagée par un groupe (le « nous »), jusqu'à une mémoire collective inscrite dans l'espace public et pouvant faire histoire (le « tous »).

- Le « moi » : mémoire individuelle lisible dans l'émotionnel et le ressenti d'une personne.
- Le « je » : mémoire individuelle « conscientisée », autrement dit objectivée.
- Le « nous » : mémoire commune qui est partagée par un groupe (vivant ou passant sur un territoire donné ou composant une communauté d'origine géographique, ethnique, religieuse...).

- Le « tous » : mémoire partagée par « tous », c'est-à-dire une mémoire connue et reconnue par l'ensemble de la société, qui prend place dans ses représentations sociales et son histoire.

L'objet ou le lieu patrimonialisable serait alors celui qui aurait suivi ce chemin mémoriel pour *in fine* faire partie de la mémoire de « tous » les membres de la société.

Nous analyserons nos données de terrain au regard de **l'articulation du « je » au « nous » au « tous »**.

DEUXIEME PARTIE : LE DEVOIR DE MEMOIRE FACE AU DROIT A L'OUBLI

Yacine est né en France de parents algériens. Son père quitte sa terre natale, la Kabylie, et s'installe dans un bidonville à Marseille. Il devient manœuvre. Yacine dit :

« A chaque fermeture de cicatrice s'en ouvrait une autre. Puis à un moment, la culture des parents entre en conflit avec la culture d'ici. Et tu t'aperçois que tu es à côté, que tu es la troisième greffe qui vient conjurer toute l'histoire de l'immigration. Tu t'aperçois que tu es un petit peu en avance alors que les autres te font croire que tu es en retard. Il faut accepter ce qui s'est passé, les injustices institutionnelles ont les fait encore porter aux plus fragilisés. Je corresponds au temps, même si on me fait croire le contraire. Pour moi, il ne s'agit pas d'entrer dans une guerre des mémoires, car c'est une nouvelle stratégie politique pour ne pas faire reconnaître « notre » histoire. « Notre » histoire, c'est celle commune, celle des pieds-noirs, des institutions, de la mondialisation. La question du patrimoine réside dans l'articulation entre le « je » et le « on » ».¹

¹ Extrait d'entretien avec une personne d'origine algérienne.

I. Les trous de l'histoire et les trous de mémoires

Le devoir de mémoire est le devoir qu'aurait un pays de reconnaître les souffrances subies par certaines catégories de la population, surtout lorsque l'Etat en porte la responsabilité. Il fait l'objet de débats entre les associations représentant les populations victimes et les historiens. Le devoir de mémoire a trouvé une reconnaissance officielle dans certains cas à travers des déclarations et des textes de loi (lois mémorielles) à partir de la fin du XXe siècle.

Mais face à la question du devoir de mémoire se trouve celle du **droit à l'oubli**. Au devoir de reconnaissance s'oppose le droit à l'indifférence. Dans le cadre de cette recherche, nous sommes pleinement confrontés à ce paradoxe inhérent à la notion de mémoire.

Au niveau macrosociologique, pour infléchir les regards que la société porte sur les populations immigrées, comme au niveau microsociologique, pour que l'appartenance de l'individu immigré ou descendant de l'immigration soit connue et reconnue, il est nécessaire de produire et de diffuser à l'échelle nationale des données sur les mémoires.

Mais les populations immigrées elles-mêmes ressent-elles le besoin de mettre en lumière leur histoire, de réactiver leurs mémoires ? Au contraire, ont-elles envie d'oublier ce passé souvent douloureux ? Aussi, quelles histoires faut-il retenir ? Et quelles mémoires faut-il revitaliser ?

1. « Patrimonialiser » la misère ?

Le patrimoine sensible de l'immigration serait constitué à première écoute par le sentiment de souffrance, mais une souffrance intériorisée et engendrée par les dysfonctionnements institutionnels, par le pouvoir et la non-protection des populations. Cette souffrance est avant tout lisible dans la dimension individuelle, mais elle est toujours rapportée dans les discours à la sphère politique et à une injustice sociale.

« Le patrimoine de l'immigration ? La misère... Qu'est-ce qui reste ? Rien. Il y a ce refus de se voir ou de se revoir dans ces lieux et cette histoire, car c'était la misère. Ces lieux réunissaient tout ce qu'il y avait d'honteux. Dans cette auto-destruction qui crée de la violence, c'est : « Je ne suis que moi-même, l'autre ne me fait rien espérer » ».¹

Quel sens donner au « patrimoine de l'immigration » ? Entre traces architecturales appartenant à l'histoire de la ville, absence de traces des lieux de transit ou de triage² ? Entre héritage individuel lié à l'émotionnel et héritage collectif issu de l'histoire vécue et partagée ? Comment ne pas faire une histoire misérabiliste des lieux de mémoires de l'immigration ? Peut-être en multipliant les récits et en informant les parcours, en laissant les personnes raconter leurs histoires singulières, faites de douleurs et de joies comme toute histoire de vie...

¹ Extrait d'entretien avec un artiste dessinateur d'origine algérienne, ayant vécu à la cité Bassens.

² L'exemple parfait est le centre de rétention d'Arenc, situé longtemps sur le port industriel de Marseille, et récemment. Aucune trace de ce hangar qui a retenu dans ses murs des milliers d'immigrés "clandestins" ne subsiste. détruit

2. Faire face au silence et le respecter

Si l'on peut parler d'un devoir de mémoire, c'est bien parce qu'il existe des trous dans l'histoire nationale, mais aussi dans les histoires familiales.

Par ailleurs, si les moyens mobilisés pour écrire l'histoire de l'immigration nécessitent la mise en parole des vies des personnes immigrées (qui arrivent à la fin de la leur, d'où l'urgence), celles-ci n'en ressentent pas obligatoirement le besoin. Au contraire, elles manifestent parfois l'envie d'oublier certains éléments constituant leur passé.

« Les plus pauvres sont dignes, ils ne veulent pas qu'on les voit. Leur misère, ils se la gardent pour eux, c'est personnel. Ils ont une pudeur. Ils ont énormément donné à la France et elle ne leur a rien rendu. Quand vous voyez des gens qui vivent avec 200, 300 euros par mois, qu'est-ce qu'il y a rajouter à la détresse ? La filmer, la faire parler ? ... ».¹

Face au silence des personnes immigrées, comment gérer ces tensions paradoxales ? Comment respecter ce droit et obtenir par ailleurs les paroles permettant de recueillir la mémoire vivante, d'enclencher une transmission ?

Comme l'a exprimé Emile Temime lors d'un colloque, le silence est la preuve d'une blessure fermée que souvent les personnes n'ont pas envie de réouvrir, pourtant leur parole est indispensable au devoir de mémoire :

« Le travail de l'historien est un travail de recreation. Pour le bidonville de Nanterre, on a constaté une absence d'éléments, on a toujours utilisé les mêmes photos. Les gens n'aiment pas parler, surtout les parents, on se heurte à ce problème du silence, comment l'historien travaille avec le silence ? C'est un silence solidaire de la pudeur de leurs parents. Il faut donc respecter le silence, mais le travail de mémoire demande beaucoup de paroles ».²

Nous constatons que chez les descendants de familles immigrées, la nécessité de connaissances se situe plus particulièrement au niveau de la compréhension de leur propre histoire. Ils en ont besoin pour comprendre leur situation présente. « Orphelins » de leur histoire (et en particulier de la mémoire des lieux), ce sont eux qui aujourd'hui souffrent et manifestent l'utilité de connaître, de réactiver les mémoires, afin de comprendre leur situation actuelle et le regard que la société porte sur eux. L'enjeu est déterminant pour l'avenir de ces personnes nées en France et issues de l'immigration.

C'est le cas pour l'association *Anonymal*³, fondée par deux enfants d'immigrés, qui dans le cadre d'un projet de film vidéo recueille les paroles d'habitants d'un camp de transit (bidonville) aujourd'hui disparu⁴. A travers ces mots et images, les deux frères cherchent à reconstruire l'histoire de ce lieu, et surtout à connaître leur propre histoire.

¹ Extrait d'entretien avec la directrice d'une association d'insertion pour les femmes immigrées.

² Extrait du Colloque *Parcours, Identités, Mémoire*, DRAC-ACSE, juin 2007, Marseille.

³ Voir le film « Reflets de mémoires », *Anonymal*, Aix-en-Provence. Depuis 1999, le collectif *Anonymal* développe des actions de terrain où se retrouvent professionnels de l'image et habitants du territoire. *Anonymal* entend faire participer les spectateurs à leurs créations et œuvres audiovisuelles : <http://www.anonymal.org>.

⁴ Voir partie 3, chapitre : « Hors Marseille ».

En effet, ces deux jeunes personnes connaissent l'histoire de leur famille dans le pays d'origine, puis celle dans la cité HLM, mais entre les deux, l'époque du bidonville (à savoir pour eux celle de leur naissance et leur petite enfance) : rien. Et c'est seulement une fois qu'elle a accédé à un domicile décent que l'histoire familiale peut reprendre.

*« Nous (les porteurs de projet) sommes d'origine algérienne et on ne connaît pas l'histoire de nos parents. On connaît l'histoire de l'Algérie, celle à partir de la cité, mais pas les dix années qui séparent l'arrivée en France et celle dans la cité. Nous, on est issu des camps de transit et des cités HLM ».*¹

La citation suivante de Georges Perec à propos d'Ellis Island, île qui a servi de lieu de triage pour de nombreux immigrants entrants aux Etats-Unis, illustre clairement notre propos :

*« Ce n'est jamais, je crois, par hasard, que l'on va aujourd'hui visiter Ellis Island. Ceux qui y sont passés n'ont guère eu envie d'y revenir. Leurs enfants ou leurs petits-enfants y retournent pour eux, viennent y chercher une trace : ce qui fut pour les uns un lieu d'épreuves et d'incertitudes est devenu pour les autres un lieu de mémoire, un des lieux autour duquel s'articule la relation qui les unit à leur histoire ».*²

3. Faire le lien avec les enjeux présents

Il apparaît clairement que les personnes issues de l'immigration et nées en France éprouvent le besoin de construire leur identité non seulement à partir des modèles que proposent la société, mais aussi plus précisément en regard de leur parcours et de leur histoire propre. Cette mémoire leur permet de se réapproprier « leur » passé en fonction du présent.

*« La mémoire, familière et inconnue, puise dans le passé inscrit au plus profond, mais n'apparaît que si elle vient à la rencontre de l'expérience présente. La mémoire doit conjuguer tous les temps, passé, présent et devenir. Plus qu'un lien entre passé et présent, elle est le présent d'un passé, gardienne des souvenirs de l'enfance et servante zélée des désirs, des intérêts mais aussi des revendications et des regrets d'aujourd'hui. (...) Faire mémoire, c'est se réapproprier les bribes du passé et faire en sorte que ce dernier vienne s'inscrire à nouveau dans le présent, et plus avant dans sa destinée. Ce sont ces chassés-croisés qui forment le destin des souvenirs et en fixent la trace ».*³

Dès lors, ce n'est plus le passé tout entier qui ré-émerge à notre conscience, ce n'est plus la série chronologique exacte des événements anciens, « mais ce sont ceux-là seuls d'entre eux qui correspondent à nos préoccupations actuelles, qui peuvent reparaître. La raison de leur réapparition n'est pas en eux, mais dans leur rapport à nos idées et perceptions d'aujourd'hui : ce n'est donc pas d'eux que nous partons, mais de ces rapports ».⁴

Nos souvenirs sont forcément des reconstructions à partir de notre identité présente. Dès lors toute action ou projet mémoriel travaille cette question identitaire.

¹ Extrait du Colloque *Parcours, Identités, Mémoire*, DRAC-ACSE, juin 2007, Marseille.

² G. Perec, *Récits d'Ellis Island, histoires d'errance et d'espoir*, Pol, 2007, p.36.

³ Anne Muxel, op cit, p. 7.

⁴ Ibid., p. 141-142.

Chaque action révèle une parcelle à faire émerger du passé, une mémoire à mettre en lumière. Théoriquement, c'est donc l'analyse de l'ensemble de ces actions et projets qui seule pourrait permettre une construction de l'histoire de l'immigration au niveau national.

a. L'accès au droit commun

Comment rendre effectif ce devoir de mémoire, au-delà de sa portée morale, à partir du moment où la plupart des personnes immigrées n'ont pas accès aux droits de tous citoyens (logement, retraite, travail, culture...), et font l'objet d'un traitement spécifique, encore plus flagrant sur certains territoires ?

La chaîne conceptuelle liant le devoir de mémoire - le droit à l'oubli - l'accès au droit - et le désir de patrimoine, ou le droit au patrimoine, se complexifie et revêt des aspects contradictoires au contact des réalités sociales.

Aujourd'hui beaucoup avancent l'idée d'un droit au patrimoine potentiellement exigible par les populations. Mais que serait un droit au « patrimoine de l'immigration », alors que celui-ci ne peut encore se construire aux yeux des personnes concernées, qui elles réclament en premier lieu un accès au droit commun ? De surcroît, que serait une mémoire collective de l'immigration ? Comment défendre l'idée d'une histoire commune si dans un même temps l'histoire de l'immigration est présentée comme une histoire spécifique ?

Pour les personnes rencontrées, revitaliser les mémoires et combler les vides historiques auraient comme premier enjeu, l'accès au droit commun.

« Il y a des réponses plurielles à la question des patrimoines de l'immigration. Les institutions sont très mal à l'aise avec les questions mémorielles. Il y a des gens qui sont dans la négation, mais aujourd'hui de plus en plus de personnes sont confrontées à cette histoire de l'immigration dans leur vie. On a une migration en lègue. Et la question coloniale n'est qu'une première étape ».¹

Peut-on partager ensemble un même patrimoine si nous n'avons pas les mêmes droits ?

Le traitement spécifique subi par ces populations est l'un des enjeux majeurs. Cette spécification se lit par ailleurs dans les vocables utilisés pour qualifier ces personnes immigrées ou issues de l'immigration.

« Sous Giscard, j'étais arabe, sous Mitterrand, j'étais maghrébin et aujourd'hui, je suis musulman. Ce sont des amalgames, ça devient de plus en plus grave et de moins en moins acceptable, on mélange les ethnies, les religions... ».²

En fonction des maux que vit une société, celle-ci change le contenu des représentations sociales liées à l'immigration, et par là-même, la dénomination des personnes immigrées. Les caractéristiques qui sont attribuées à l'immigré évoluent mais restent pour les personnes concernées la preuve d'un manque de connaissances et de reconnaissance.

¹ Extrait d'entretien un membre de l'association *Ancrages*.

² Extrait d'entretien avec un artiste dessinateur d'origine algérienne, ayant vécu à la Cité Bassens.

Ces méconnaissances se lisent à travers les amalgames qui sont faits entre : origine géographique, origine ethnique, religion...

*« Ce n'est pas pareil arabe et berbère, pourquoi ? Parce que moi, je suis berbère français, et pourquoi je ne pourrais pas être berbère chrétien ? Berbère athée ? Berbère juif ? Je peux être français musulman et pourquoi pas algérien chrétien ? Arrêtons de confondre la nationalité, la croyance, l'origine... Pour eux, on est algérien, on est forcément musulman, mais non ! ».*¹

Si tous souffrent d'un amalgame identitaire à leur sujet, les enjeux mémoriels ne sont pas les mêmes en fonction du parcours migratoire et de la place prise dans l'histoire de la migration. Les jeunes générations françaises, issues de l'immigration, n'ont pas les mêmes attentes et besoins mémoriels que leurs aînés ou aïeux qui eux ont immigré au cours de leur vie, mais tous manifestent le besoin d'être reconnu. Reconnu non pas pour revendiquer une spécificité, mais au contraire, reconnu comme citoyen français à part entière.

b. Les oubliés du présent

C'est le cas des travailleurs immigrés qui ont besoin d'une reconnaissance de leur présence et de leur existence sur le territoire. Il y a aujourd'hui en France environ 70 000 vieux migrants étrangers âgés de plus de 65 ans, dont quasiment la moitié d'entre eux vit seuls en foyers de travailleurs migrants ou en habitat diffus. Ils sont venus en France dans les années 1960-1970 pour travailler, et envoyer une partie de leurs revenus à leur famille restée au pays. Pour la plupart, ils sont mariés (dans leur pays d'origine) et ont des enfants². Les médias les ont découverts récemment, une loi spécifique et critiquée par le monde associatif a été votée en 2007, mais leurs parcours de vie restent encore peu informés :

*« Même si les Chibanis ne sont pas tous demandeurs, se ressent un besoin d'écoute. Ils ont besoin de faire un bilan de l'expérience migratoire, car se sont surtout des personnes en fin de vie, sur lesquelles il n'y aura bientôt plus de traces. Et auprès de qui peuvent-ils faire ce bilan ? Ce n'est pas le rôle des services sanitaires et sociaux. Leur extrême isolement contribue à leur folie, ils ont vécu pendant 40 ans avec des compagnons de foyer, ils ont un parcours à la fois très proche et à la fois très différent. Il ne faut pas oublier que beaucoup sont partis alors qu'ils étaient enfants des rues là-bas, déjà orphelins. À qui peuvent-ils dire ce qu'ils sont devenus ? C'est une sorte d'aliénation, 30 % des Chibanis des Bouches-du-Rhône vont à Edouard Toulouse³. Il faut donc travailler sur les récits de ces personnes, c'est l'occasion de sortir des sources « singulières » pour les historiens. Des documents éphémères sont en train de disparaître et ces migrants post-coloniaux sont aussi en train de disparaître ».*⁴

« On discute avec eux, ils nous racontent et on apprend des choses. Pourquoi ne pas le prendre comme témoignages ? Il y a beaucoup de disparitions, mais on ne

¹ Extrait d'entretien avec le responsable d'une association berbère.

² Le 1er février 2007, le Sénat a voté la nouvelle aide dite « aide à la réinsertion sociale et familiale » pour les vieux travailleurs migrants qui veulent effectuer des séjours de longue durée dans leur pays d'origine.

³ Hôpital psychiatrique.

⁴ Extrait d'entretien avec un membre de l'association *Ancrages*.

*les calcule pas. (...) Qu'est-ce qu'ils se racontent ? Ils se racontent des choses du pays, des choses d'avant... Ils vivent dans le passé et ils font tout pour occulter le présent, tout ! Ce sont des oubliés du présent. Maintenant avec « Indigènes », Djamel, etc., ils peuvent rentrer dans leur pays et percevoir là-bas, ils ne sont pas obligés de faire 6 mois là 6 mois là-bas, mais c'est ici leur vie ! Alors ils partent, ils reviennent, parce que c'est toute une vie passée ici avec des codes... ».*¹

C'est pourquoi, les actions mémorielles repérées et qui ont pour objet ces populations visent en premier lieu le recueil de leurs histoires de vie. A travers elles sont espérées une reconnaissance et une légitimation de la présence des Chibanis.

c . Les jeunes générations

Face au « oubliés du présent », et souvent sur les mêmes espaces, se rencontrent les héritiers de l'immigration. Ces « orphelins de l'histoire » se retrouvent avec une immigration en lègue. Ils commencent à peine à revendiquer leur mémoire déchirée, car ils ressentent un deuil évident, mais non encore exprimé, qui peut se lire à plusieurs niveaux.

*« Vous avez les fragiles, les sensibles et vous avez les durs, et chacun combat le rejet de la société française à sa manière. Il y a le pur et dur qui dit : « Non, mes parents, mon grand-père etc., et moi on m'envoie en stage de poterie ! ». Il réagit par le rejet. Et l'autre, on lui demande un comportement à la maison pour la tradition, on lui demande un comportement dans le quartier pour être intégré dans un groupe, on lui demande un comportement à l'école. Est-ce qu'il peut mener les trois entièrement, en continuité, en jouant la comédie ? (...) Tu dois avoir un langage là, un langage là et là, et un langage vestimentaire et verbal aussi, sinon tu es isolé, et tu es la proie facile des islamistes ou du front national parce qu'ils recrutent dans la même catégorie, chez les frustrés, les isolés, les laisser pour compte. Et on leur donne la valorisation que la république ne leur donne pas. Celui qui est dur, c'est le délinquant de service, mais si tu l'entends parler cela remet tout en question. Il n'est pas prêt à donner sa vie pour la France qui ne va pas le reconnaître comme tel. C'est une question d'identité nationale, mais pas comme le pense Sarkozy, ils l'aiment la France, c'est les Français qui ne les aiment pas. On te renvoie l'image de l'Arabe qui doit rentrer dans son pays ».*²

La question du « mal être social » des jeunes générations issues de l'immigration apparaît comme l'enjeu actuel du devoir de mémoire, comme le point et l'aboutissement principal du travail de mémoire à entreprendre sous un autre angle que celui de l'injonction à l'intégration pour des personnes nées et vivant en France.

« Que veut dire intégrer pour une population née en France ? Elle est déjà intégrée. Il faut parler d'insertion mais pas d'intégration, car comment intégrer ceux qui sont français ? L'échec de cette jeunesse issue de l'immigration est dû aux pouvoirs publics qui ont une grande responsabilité en direction de cette

¹ Extrait d'entretien avec la directrice d'une association d'insertion pour les femmes immigrées.

² Idem.

*partie du peuple français. Le et les gouvernements n'ont pas joué leur rôle consistant essentiellement dans la prévention ».*¹

Comment lutter contre « l'injonction d'intégration » qui est la formule d'une véritable colonisation de la vie quotidienne de l'immigration d'une génération à l'autre, sinon en rétablissant les droits à la mémoire ? Mais la mémoire collective de l'immigration postcoloniale demeure à inventer. Pourquoi donc la transmission reste-t-elle lettre morte ?

Pour Abellali Hajjat², la violence symbolique de l'impératif d'intégration est encore à l'origine de cette « mémoire brisée ». Seules quelques initiatives culturelles sont citées par lui comme exemples de résistance au « monstre de l'intégration enfanté par une pensée d'Etat » chère à la sociologie de la domination.

¹ Extrait d'entretien le responsable de l'*Amicale des Algériens*.

² Abdellali Hajjet, *Immigration postcoloniale et mémoire*, l'Harmattan, 2005.

4. Mettre en récit les histoires individuelles pour les partager et les transmettre

« J'ai quitté les Comores après ma terminale en 1988-1989. Je suis allé à Madagascar pour aller un peu à l'école, mais mon but, c'était d'aller en France. J'ai quitté les Comores pour aller en France. C'est un choix que j'ai fait avec la famille, je partais en France pour pouvoir envoyer de l'argent à ma famille des Comores. Donc, je suis allé à Madagascar, puis je suis parti à la Réunion, et là c'était très difficile. J'étais en situation irrégulière, alors ça complique les choses. Je travaillais par-ci par-là. Mais j'ai eu de la chance, car tous ceux qui partent des Comores au début, c'est la famille qui doit leur envoyer des sous. Moi, je n'ai jamais eu besoin de les appeler pour ça. Je me débrouille tout seul. Je n'ai rien laissé chez moi alors pourquoi demander ? Je me suis débrouillé avec ma petite tête. Mon problème c'était : aller en France. Donc, j'ai falsifié mes papiers et je suis arrivé à Marseille. Et je suis resté depuis 1992 avec mes documents falsifiés, je faisais quand même des allers-retours au pays. J'ai été plongeur à Saint Jean Cap Ferrat sur la Côte d'Azur. J'ai trouvé ce boulot, 11 jours après mon arrivée, j'ai eu ce travail. C'était formidable, même si c'était pas mon choix, car au début je voulais étudier. Mais je n'ai pas eu le choix, j'étais obligé... Je suis arrivé directement à Marseille car j'avais de la famille éloignée qui m'a hébergé pendant quelques jours. Je les remercie infiniment. Puis j'ai eu mon travail, mais le problème, c'est que j'ai eu ce travail, avec mes faux papiers. Comment allais-je faire pour les sous, pour la banque ? J'ai dit à mon patron de me garder les sous et de me les donner quand je rentrerais aux Comores. Je me suis dit : « Tu ne le connais pas et tu lui demandes de te garder ton argent ? Tu es fou ! ». Je n'avais pas le choix, je lui ai fait confiance. Et j'ai travaillé pendant un an. J'étais nourri et logé pendant un an, et quand j'avais besoin, il me donnait un peu de sous. Quand je suis rentré, il m'a donné tous mes sous, une valise pleine d'argent liquide, 60 000 francs ! Et je suis parti avec ma valise. Là-bas, j'ai construit une maison pour ma famille et après un mois de vacances, j'ai repris mon boulot en France. Puis je suis tombé amoureux d'une fille qui vivait à Marseille, j'ai quitté mon travail, et je me suis installé à Marseille. A Chicago ! Félix Pyat, on l'appelle comme ça ! Je me suis marié mais ça ne marchait pas avec la fille alors je l'ai quittée, on a eu un enfant ensemble. Je me suis dit : « C'est dur, j'ai quitté mon boulot, ma femme ! » Puis avec mes faux papiers, j'ai réussi à m'inscrire à l'école, j'ai fait des études de commercial et je me suis dit : « Comment je fais faire avec ces faux papiers, il faut que j'arrête ». Et j'ai rencontré une autre femme, j'ai eu un autre enfant, lui était français par sa maman et j'ai profité de déclarer mon enfant avec mon vrai nom, et comme j'étais le père de l'enfant, j'ai été naturalisé en 1998. J'ai alors jeté mes faux papiers aux toilettes et j'ai tiré la chasse ! Parce que pendant toute cette durée, j'ai voyagé, mais je n'étais pas tranquille car je pouvais toujours me faire attraper. Et le diplôme que j'avais obtenu, je ne l'ai pas utilisé car ça n'était pas mon vrai nom. Avec les vrais papiers, j'ai eu mon premier titre avec mon vrai nom, le 15 décembre 2006, un titre de médiateur social. Alors qu'avec les faux papiers, j'ai eu un bac plus 2 ».¹

¹ Parcours recomposé à partir d'un entretien avec un membre de la FECOM.

Il s'agit au-delà des souffrances, de faire remonter des récits individuels, de mettre en lumière le « je », et ce dans une visée non-misérabiliste. Mais quels sont les acteurs qui peuvent faire ce travail ? Des chercheurs ? Des opérateurs de terrain ? Des acteurs associatifs ? Des artistes ? Des personnes immigrées ? Et comment ? En renouant avec une démarche qualitative qui bien avant d'analyser les matériaux les amasse, qui avant de produire un discours global recueille les paroles et les rassemble en compagnie de ceux qui les ont données ?

Selon Jean-Jacques Jordi¹, le témoignage peut entrer dans l'histoire, mais il n'est qu'une des sources possibles. Sans être dans la valorisation ou la dévalorisation, la posture de l'historien est de mettre en lumière... La position adoptée par Emile Temime dans « Migrations »² complète ce premier point de vue. Selon lui, ce sont les trajectoires individuelles qui éclairent le phénomène migratoire, afin de questionner quelle est la part de l'émigration organisée et quelle est celle de l'aventure personnelle. Le parcours migratoire ci-dessus, illustre bien cette part d'aventure et de choix du migrant.

Ici et maintenant, quelle est la part qui reste et que l'on désire transmettre aux siens, aux autres, à tous ?

*« Ce sont des générations qui ne retiennent que la souffrance. Il n'y a eu ni protection, ni cadre juridique, ni porte-parole pour ces populations. Il y a eu une récupération de l'histoire. La souffrance ramène aussi à la dimension personnelle, et c'est peut-être là qu'il faut sortir de la dimension individuelle. (...) Il y a une injustice derrière la souffrance, une injustice commanditée mais jamais mise en lumière, mais il y a aussi une fierté dans la souffrance. Le contexte politique actuel ne permet pas cette reconnaissance, bien au contraire. Le travail sur la mémoire doit être fait en collaboration avec les gens ».*³

La mise en récit du parcours migratoire permet de croiser le temps de l'individu et celui de sa généalogie et l'histoire des lieux. Et surtout, elle éclaire la part d'initiative, de compétence et de créativité de l'individu. Le recueil de récits est donc une porte ouverte à la valorisation, surtout en ce qui concerne les territoires où le collectif, le « nous », a dominé au sens positif et négatif du terme. Il s'agit donc d'allier et de croiser la dimension individuelle et celle collective, de trouver des transitions, de pouvoir passer du « nous » au « je », et inversement, du dedans au dehors.

*« Ils ne savent pas parler d'eux car ils ont été construits sur le collectif. La part intime c'est : « mon quartier, mon endroit », puis se croise la mémoire de deux quartiers, puis un agrandissement à des territoires et à une problématique identitaire plus large, notamment celle des quartiers nord ».*⁴

Avant, il faut donc s'intéresser au lieu qui permet l'élaboration d'une histoire commune, d'une histoire des vies partagées... Ce lieu, entre autres, ce peut être une cité HLM où nous proposons de nous fixer un moment afin de regarder son histoire, d'entendre ce qu'en disent ces habitants, de comprendre l'enracinement des populations étrangères comme un mode

¹ Historien et directeur du MOM.

² E Temime, *Migrations. Histoire des migrations à Marseille*, Edisud, 1989-1991.

³ Extrait d'entretien avec un acteur social d'origine algérienne, quartier de l'Estaque.

⁴ Extrait d'entretien avec un acteur social d'origine algérienne, quartier de l'Estaque.

privilegié pour surmonter les désignations dont elles font l'objet, et d'explorer la difficile articulation entre le « nous », le « je » et le « tous ».

II. Une étude de cas : La Cité Bassens, une mémoire dans le « nous »

Cette cité d'habitat social, située dans les quartiers nord de Marseille (XV^e arrondissement), a fait l'objet d'un travail de recueil de mémoires avec les habitants. Ce travail se voit aujourd'hui pris dans un conflit entre acteurs associatifs, habitants et intervenant extérieur, et ne peut être diffusé dans l'espace public. Cette action à caractère mémoriel a été menée à l'instigation d'acteurs qui ont entrepris de faire l'histoire de leur présence immigrée, mais la diffusion de cette mémoire à « tous » est mise à mal et déclenche un tourbillon de légitimités concurrentes.

Ce lieu, accueillant principalement une population venue d'Afrique du nord et une population tsigane, pose spécifiquement la question de la restitution de la production mémorielle et de sa possible diffusion, et met en lumière le thème du « patrimoine de l'immigration » comme processus de coproduction.

Sur ce territoire, il s'agit d'une mémoire commune constitutive d'une appartenance, mais cette mémoire est retenue à l'intérieur, elle apparaît comme une mémoire de « l'entre-eux », du « nous ». Les notions de dehors et de dedans rejoignent ici la dialectique entre le « nous » et le « je » et ses différentes configurations telles : « je ne suis pas chez moi en France, mais je suis chez moi dans la chambre », « je ne suis pas chez moi en France, je suis chez moi dans la cité », « je ne suis pas chez moi en France, je suis chez moi dans mon quartier ». Cette ambivalence traduit une nette coupure entre intérieur et extérieur. Le lieu où s'est construit une mémoire commune apparaît souvent comme un espace de l'entre-nous, espace où le « je » ne peut être reconnu et a du mal à se dire sans violence.

*« L'autre, le regard de l'autre est un miroir que l'on voudrait casser. Car il me renvoie l'image de moi, celui que je suis, et que je ne voudrais pas être et je ne peux rien être d'autre. D'où la violence (...) La cité est un système qui fonctionne comme une bulle, sans échanges avec les autres cités qui vivent la même chose. On disait « on entre » et « on sort » de la cité. (...) Ce lieu-là enferme énormément, c'est le lieu de la honte où la culture est associée au lieu de transit, au dépotoir, et en même temps, c'est la liberté totale une cité pour un jeune garçon ».*¹

Le parcours de cette personne interviewée, que nous appellerons Karim, est révélateur de ce rapport difficile entre dedans et dehors. Karim arrive en France à 5 ans, il vit d'abord avec sa famille dans le bidonville de Sainte Marthe², puis à la cité Bassens, dont son père a participé à la construction quand le reste de la famille était encore en Algérie. Dans sa vie, Karim sera

¹ Extrait d'entretien avec un artiste dessinateur d'origine algérienne, ayant vécu à la cité Bassens.

² Une fois détruit, la population du bidonville de Sainte Marthe, a été relogé dans la cité Bassens. Il n'y a pas de traces du bidonville de sainte Marthe dans les productions livresques consultées.

tour à tour ouvrier dans une usine, travailleur social au sein même de la cité, et enfin artiste dessinateur.

*« Dans le bidonville, il y avait des Algériens, des Africains du nord, des Gitans, des Français. Et Sainte Marthe existait depuis les années 1930, donc pour certains, ils avaient déjà une langue et une histoire dans ce lieu. Nous sommes arrivés en 1964, et il a été détruit en 1965. Il y a peu d'archives sur Sainte Marthe, c'était une construction sans fondation, donc avec peu de mémoire ».*¹

L'environnement de la cité Bassens a sans cesse bougé, a été rasé et reconstruit. Les lieux de repères ont été chamboulés. Cette cité était entourée d'entreprises qui « niaient » les habitants, et qui ne leur proposaient aucune embauche. Le nom même de la cité vient d'une entreprise bordelaise pour laquelle le terrain servait d'espace de stockage de fûts de Mazout. À la destruction de la cité Bassens, les habitants ont pleuré à la vue des fûts découverts et qui leur servaient de fondation. Cette idée d'une fondation « maléfique » de la cité avait toujours circulé dans l'esprit des habitants, elle permettait d'expliquer la misère du lieu et celle de ses occupants.

*« Quelqu'un qui a quitté Bassens, il y a 30 ans est toujours de Bassens. On a habité un lieu, mais c'est le lieu qui nous a habité. C'est en lien avec l'identité, oui, car pour se construire, pour être, on a besoin d'un lieu. On peut généraliser ça à l'ensemble de l'immigration en France qui a dû s'inventer une histoire qui n'existait pas. On a donc inventé des histoires. Celle de l'apparition d'une femme blanche dans les cités. Cette histoire qui est arrivée à Bassens, elle s'est aussi passée dans les autres cités. Et les gens étaient persuadés de l'avoir vu cette dame blanche, comme un fantôme... Ce pilier identitaire s'est construit à partir de la misère, du racisme, de la crasse. Il y a quelque chose qui perdure de la violence de la colonisation ».*²

Ici, l'histoire commune du lieu se construit en une superposition de strates significantes : la mémoire de l'origine fantasmée, détournée, la mémoire inventée qui remplit le territoire et soude le vivre-ensemble là et pas ailleurs.

Même si aujourd'hui Karim ne vit plus dans la cité, il entretient un lien fort avec « ceux de Bassens », il y retourne souvent « parce qu'ils ont partagé quelque chose de commun, du vécu, sans que cela soit dit entre eux ».

Comme la remarqué aussi l'anthropologue, chargée de recueillir la mémoire de la cité :

« Il y a vraiment l'intérieur et l'extérieur de Bassens. Nombreux sont ceux qui veulent en partir, et d'autres qui veulent rester. Il y a des gens qui ont réussi à sortir, qui se sont fait un nom, mais ceux qui restent disent : « ils nous ont trahi ». La trahison est de partir de Bassens et ne plus s'en préoccuper, ne rien faire pour l'améliorer. (...) L'histoire des gens de Bassens est commune à tous. Une grande part de la population est là depuis longtemps, depuis le « Bidonville des 13 coins » qui a donné naissance à Bassens. Ils ont une histoire commune et ils ont des difficultés pour se différencier. Les vêtements et la musique sont pour tous

¹ Extrait d'entretien avec un artiste dessinateur d'origine algérienne, ayant vécu à la cité Bassens.

² Idem.

*pareil. Et il y a une réelle difficulté à dire « je ». Ils disent « nous ».*¹

Bassens, espace gris, carcasses et paraboles, pris entre des nœuds routiers que la plupart des marseillais apercevaient à peine le dimanche en sortant de l'autoroute pour rejoindre le marché aux puces des Arnavaux. Puis, Bassens qu'on a vu se dédoubler en face, il suffisait alors de tourner la tête en conduisant dans le tournant pour remarquer les nouveaux bâtiments d'ocre peints. Bassens que tous jeunes apprentis urbanistes, sociologues, ethnologues devaient voir pour comprendre le sort réservé à certains dans notre contemporanéité.

L'exemple de cette cité, qui mériterait l'écriture d'un livre en soi ou d'une monographie à part entière, nous ramène à notre ossature conceptuelle. Le modèle théorique que nous proposons en amont s'affine au regard du terrain. En effet, si le « processus de patrimonialisation » mobilise bien trois contenus de mémoire relatifs au « je » « nous » « tous », ceux-ci ne s'enchaînent pas nécessairement de manière linéaire. Il ne s'agit donc pas d'étapes à suivre, mais d'une articulation de contenus.

Dans le cas de la cité Bassens, la problématique se situe bien dans le passage du « nous » au « je ».

Cet articulation est examinée par **Marie Sengel**, anthropologue, dans le cadre d'un article sur le terrain d'une cité d'habitat social. Nous vous le proposons ici.

¹ Extrait d'entretien avec une anthropologue.

« VOUS M'AVEZ VOLE MA MEMOIRE »

Petit récit d'une histoire inénarrable

Marie Sengel

L'histoire de la construction d'une cité sur un territoire marseillais

Tout le monde a sans doute en tête, de façon plus ou moins précise, la grande épopée résidentielle des Barbapapas : cette famille de personnages étranges et changeants, pourtant très proches, et dont la maisonnette en bois craque sous le nombre d'enfants, un jour de pluie. Il leur faut donc abandonner le cabanon. Parents et enfants se dirigent vers une grande bâtisse abandonnée, « un château », un squat éventuel qui avait déjà été repéré. Mais à peine leur installation finie, ils sont chassés en raison d'un programme de démolition reconstruction. On leur propose alors un des appartements « en série » reconstruits presque instantanément. Mais leur nouveau logement est trop petit et ne leur convient guère. Baluchon sur le dos, la famille repart et, après quelques autres péripéties, parvient à réaliser et à défendre son rêve : celui d'un logement parfaitement adapté aux goûts et aux singularités de chacun de ses membres. Ils continuent alors une vie épanouie, au travers d'autres récits.

Écrite et illustrée pour les enfants en 1971, cette fiction raconte, entre les lignes, les circulations sociales et résidentielles qui ont imprégné l'Europe de l'après-guerre. À Marseille, par exemple, certains témoignages portant sur cette époque semblent indiquer que d'autres histoires, celles-ci réellement vécues, n'ont pas été si dissemblables. Il n'y a qu'à écouter celles de Monsieur BenAli et de Monsieur Fernandes, par exemple, puisque, ensemble, leur circulation retracent les mêmes étapes que celles suivies par nos héros enfantins. Leur cheminement, avant de diverger, se poursuit et se rencontre en deux points : celui d'un bidonville et d'une cité. Ces lieux ne se démarquant pas particulièrement, il n'est pas utile d'en connaître les noms véritables – il en est de même des personnes – mais il faut néanmoins recontextualiser, brièvement, leur émergence, pour comprendre les liens et l'attachement que ces territoires et ses habitants peuvent entretenir avec l'Histoire :

Début du XIXe siècle, dans la campagne Marseillaise, un petit chemin sinueux relie quelques bâtisses – que les habitants des environs nomment « les châteaux » – dont il est seul à assurer la desserte jusqu'à la ville. Mais il est progressivement abandonné au profit de nouvelles voies de communications, droites et aérées, tracées pour relier les faubourgs émergents. Quelques industries et entreprises s'installent alors que les bastides sont peu à peu désertées. De nouvelles routes, jusqu'à dix fois plus larges que l'ancien chemin, voient le jour et celui-ci ne sert plus que de refuge aux gens du voyage en quête d'abris temporaires et cherchant à faire étape dans les alentours de Marseille. Avec les deux guerres mondiales et les durcissements des contrôles qu'elles ont provoqués, les déplacements deviennent compliqués, les modes de vie changent et rendent moins rentable le système d'économie des gitans et nomades. Puisque personne ne les en déloge, ils s'installent plus durablement sur le sentier. Certains enlèvent les roues de leurs caravanes, d'autres constituent des potagers, fabriquent des clapiers pour les poules et les lapins... Puis la France de l'après-guerre est touchée par la pénurie de logement. Le refuge, creusé dans le cours du chemin délaissé, attire à son tour les travailleurs appelés depuis l'Afrique par les entreprises voisines, mais sans qu'aucune solution d'hébergement ne leur soit proposée. Ils installent leurs logements de fortune à côté, parfois contre les baraques existantes.

Désormais, dans le campement, les caravanes côtoient les cabanons qui se dressent, se multiplient, jusqu'à constituer un bidonville dans lequel transite, un temps et de façon marginale, une population européenne, principalement d'origine italienne.

La municipalité tente de gérer ces rassemblements et propose des terrains d'hébergement aménagés et payants, en partie destinés à contrôler les circulations. Si cette tentative de discipline échoue, elle entraîne l'installation de quelques bornes fontaines et sanitaires qui confortent l'enracinement du bidonville. Bordé par des entreprises et des routes, celui-ci reste très limité dans sa capacité d'accueil et reçoit, quasi naturellement, le nom de l'ancien chemin. Dans le courant des années 1960, il est inclus dans la vaste opération destinée à résorber l'habitat insalubre et les zones de baraquement. Pour rendre possible le « déguerpissement » de ses habitants, une cité est construite à sa lisière. Alors il est rasé et son nom disparaît laissant sur le devant de la scène des bidonvilles plus importants et que l'histoire de Marseille a mieux retenu.

Aujourd'hui, si ce petit campement imprègne encore la mémoire de ceux qui s'y sont réfugiés, il ne fait cependant l'objet d'aucune transmission : les enfants qui y ont vécu ne sont pas toujours capables de le situer, alors que chaque jour, à chaque déplacement, en sortant de la cité qui a vu jour pour permettre de détruire les baraques, en traversant la zone industrielle qui s'est développée à leur place, ils longent le site du bidonville disparu. Les fontaines, les potagers, les petits sentiers qui le sillonnaient, les baraques, tout a été démoli, sous les yeux des habitants, parfois avant que leur expulsion ne soit achevée. Aujourd'hui, donc, ne reste plus que la cité, où se sont retrouvés des voisins de campement. Une cité qui, longtemps, a fait parler d'elle dans les rubriques traitant de délinquance et de drogue des chroniques marseillaises. Une cité spécialement projetée pour recevoir des habitants maghrébins et gitans. Une cité édiflée pour libérer et revaloriser un terrain bidonvillisé, pour permettre l'émergence d'une zone industrielle.

Gens des migrations et du voyage, gens des baraquements, gens des cités... Pourtant les circulations individuelles et familiales ont souvent été moins simples, moins linéaires et plus variées qu'il n'y paraît. Elles ont déterminé des inscriptions et des postures très différenciées vis-à-vis de la cité et de son histoire :

Monsieur Ben Ali est né dans un bidonville d'Algérie et est arrivé, très jeune, dans le petit bidonville marseillais, en suivant sa tante dont il était sous la responsabilité. Les relations avec son aînée se détériorent. Devenu « adulte », il construit sa propre cabane : trois murs qu'il accole au cabanon de voisins gitans. Lorsqu'il se marie et que ses enfants naissent, la baraque est trop petite et il s'installe dans une construction militaire abandonnée, à quelques centaines de mètres. Mais celle-ci est rasée en même temps que le bidonville. Monsieur Ben Ali et ses enfants rejoignent la tante qui a été relogée dans la cité en lisière du campement. Dès que l'occasion se présente, Monsieur Ben Ali, sa femme et leurs enfants repartent dans un « château » : vieille bâtisse en ruine, qui jouxte elle aussi la cité. Mais le château doit être rasé à son tour. Monsieur Ben Ali « rachète » alors les clés d'un appartement de la cité qui doit être libéré et il y installe sa famille. Aujourd'hui, il vit toujours dans la cité et milite sur les questions de logement depuis une trentaine d'années. En effet, dans les années

1970, il s'était inscrit dans le mouvement des associations venues dans la cité pour dénoncer les conditions de logement et obtenir une réhabilitation du bâti. Après leur départ, il a accepté un rôle de médiateur entre locataires et logeurs, tout en s'occupant de l'entretien de la cité. C'est lui qui a lancé ses enfants dans l'action associative. Certains d'entre eux, avec leur père, continuent de s'investir dans des associations, des projets et des animations qui ciblent, avant tout, la cité. « Moi et mes frères, on a commencé à mener notre vie, mais ensemble, on est revenu à ce quartier à cause de mon père. Il était fâché contre nous, parce qu'il avait toujours milité et il nous en voulait de ne pas être rentré dans ce centre social. Il voulait la relève, on le sentait. Et finalement on l'a fait... », explique Fatima, sa fille aînée.

Monsieur Fernandes, lui, est arrivé par les caravanes. Enfant, il connaissait bien l'ancien chemin où ses parents s'arrêtaient chaque année. C'est là, durant la seconde guerre mondiale, que sa famille décide de s'installer et de s'abriter. Progressivement, ils se sédentarisent et restent en place une fois la paix venue. Monsieur Fernandes prend sa propre caravane lorsqu'il épouse sa femme. Avec ses frères, ils travaillent dans les entreprises voisines et ils vivent aussi de la ferraille et du potager installé en lisière du baraquement. Mais lorsque l'éradication du bidonville est programmée, ils ne sont pas retenus dans la liste des personnes à reloger « en dur », les gitans en caravanes devant rejoindre un nouveau bidonville. Monsieur Fernandes montre sa détermination en sciant les roues de sa caravane et finit par être relogé dans la cité, auprès de ses anciens voisins. Il en part vingt ans après pour rejoindre un petit pavillon HLM. Aujourd'hui, moins affecté par les jugements que l'on peut porter sur le mode de vie nomade, peu convaincu de la portée des efforts qu'il a fait pour intégrer des logements standardisés, Monsieur Fernandes reprend la route et le mode de vie des gitans, à la belle saison : « En partant de la cité, on a trouvé une maison avec un beau jardin. Mais maintenant, on a décidé de repartir un petit peu, en alternance. On va faire les cerises, les saisons, le marché. Moi, je refais les paniers. On reprend un peu les choses d'avant. Ça nous donne du tonus. Si ça ne tenait qu'à moi, j'aurais gardé la caravane et je n'aurais pas pris le logement. Je ne me serais pas enfermé dans ces quatre murs. On a fait des efforts, un peu quand même, pour les enfants et pour qu'ils aillent à l'école. Maintenant, on a moins honte de ce qu'on est. On a moins honte, mais on continue à être considérés de la même façon. Mais maintenant que les choses sont faites, on va reprendre la vie. La bonne vie, c'est la route ».

Très vite, les familles qui entrent dans la cité sont aux prises avec les malfaçons, l'exiguïté et l'inconfort des logements mal conçus. Il s'agit de cellules de 36m² avec, pour séparer la « chambre des enfants » et celle des parents, une cloison à mi-hauteur. L'équipement de l'habitat est réduit au minimum : le sol est en béton, le mur en crépi. Il n'y a qu'une seule ampoule au plafond, pas de chauffe-eau, pas de chauffage. Aucun aménagement extérieur n'est effectué et la cité est isolée dans la zone industrielle qui s'étend de plus en plus. Elle a sinon, pour voisin, une copropriété résidentielle, les Castors¹, avec laquelle les gens de la cité entrent rapidement en conflit. Les hommes de l'un et l'autre endroit travaillent ensemble dans les entreprises alentour et les familles partagent, au moins, un objectif : celui de

¹ Noyau résidentiel auto-construit souvent par des personnes d'origine ouvrière pour faire face à la pénurie de logement dans la période de l'après-guerre.

scolariser les enfants et d'atteindre une ascension sociale par l'éducation. Mais la présence des nombreux enfants maghrébins et gitans de la cité, dans les écoles et le centre social des Castors (qu'ils traversent sans cesse et pas toujours sans dommages) et leurs piètres résultats scolaires ouvrent la concurrence de territoires. S'ajoute à cela le bruit des ferrailleurs et de quelques fêtes, les modes de vie différents et peut-être inquiétants... De l'autre côté, la zone industrielle multiplie elle aussi les plaintes contre les jeunes pour les dégradations et effractions qu'ils lui font subir. Ainsi, la zone industrielle devient hostile, la copropriété se renferme sur elle-même et la cité s'isole davantage.

À la fin des années 1970, une première réhabilitation de la cité est réalisée. Mais celle-ci s'est déjà forgée une réputation dont elle ne se départit pas et qui coupe ses liens avec le voisinage comme avec le reste de la ville. C'est la frontière entre « eux » et « nous » :

Une des choses qui m'a posé question c'est ce terme « sale Arabe ». Un jour, je suis passé à côté d'une maman des Castors, et elle m'a dit : « Sale Arabe ! Rentre chez toi sale Arabe ! ». Cette fois-là, j'ai demandé à mon père ce que ça voulait dire. Il m'a expliqué : « Moi je suis Arabe, les autres sont Français et on est des étrangers chez eux ». Je n'ai rien compris, mais dans la cour de l'école, on a fini par jouer « aux Arabes et aux Français ». On a fait ce que faisaient nos parents jusqu'à ce que ça ne devienne plus un jeu, qu'à force d'entendre « sales Arabes » et de répondre « sales Français », on est vraiment devenu comme ça, « eux » et « nous ». (Malik).

Il y avait vraiment un intérieur et un extérieur. Il y avait les autres, et il y avait nous. L'identité se formait à partir du territoire. Il était très important de dire : « Nous sommes de cette cité ». Les gens qui ont quitté la cité, même trente ans après disent toujours : « Je suis de là », « Je suis comme ça ». (Kamel).

L'histoire vécue : l'usage du « Nous »

Afin de cantonner la cité et ses habitants, le désir de la murer grandit dans l'esprit des occupants des Castors et de la zone industrielle, et si certains projets sont abandonnés, d'autres voient le jour : entre la cité et la copropriété, un mur est construit. Mais la cité doit également essuyer des agressions isolées comme les opérations « coup de poing » de la police. Les habitants sont mis sous surveillance et des débordements ont lieu de façon fréquente. Ils sont parfois graves. La « mentalité du quartier », la « mentalité de la cité » se développe alors. Il s'agit d'un mélange de solidarité et d'auto-surveillance adoptées pour défendre les familles mais avec un effet de nivellement qui ne permet plus aux individualités de s'exprimer : l'identité du groupe domine, « la bande » est rassurante, forte mais omniprésente. Il est difficile, « interdit » même, de s'en isoler, de s'en échapper et de « sortir » de la cité ou du groupe. C'est « eux et nous », et dans ce « nous » s'affirme le caractère obligatoire des agissements, la difficulté à articuler un « je » et à se différencier :

Les gens de Bassens étaient très solidaires. Il y avait cette volonté d'être les uns près des autres. On a tellement vite compris qu'on était des laissés pour compte qu'on se regroupait. À l'extérieur les hommes vivaient bien, ils rencontraient leurs collègues de travail, mais à l'intérieur de la cité, les femmes s'organisaient entre

elles, les hommes s'organisaient, les enfants étaient entre eux. On a fait les choses ensemble, parce qu'on n'était pas acceptés par le reste. Ils nous avaient rejetés là et ils ne demandaient qu'une seule chose : qu'on se fasse oublier. On était les oubliés. Alors ce qui nous remontait un peu le moral, c'était d'être ensemble. On vivait en vase clos. Les hommes, une fois sortis du travail, allaient directement à la cité. On ne pouvait pas aller aux Castors, aux fêtes... Alors on organisait nos fêtes nous-mêmes, on faisait ce qu'on voulait ici, dans la cité, chez nous. Et on ne voulait pas que les gens entrent chez nous. Ici on n'a jamais vu une famille où les petits dormaient le ventre vide. Ça n'est jamais arrivé. On était toujours à l'affût, parce qu'on savait tous ce que c'était que la faim. Nos enfants, ils étaient tous les mêmes. On ne pouvait pas les différencier. (Monsieur Tajet).

Dans la cité, être seul, c'est interdit. Sortir seul de la cité, c'est interdit. C'est quelque chose qu'on ne pouvait pas faire. On sortait toujours ensemble, en bande, pour se protéger. C'est un manque de confiance en soi... À plusieurs, on faisait peur. (Driss).

L'esprit de bande a dominé pendant très, très longtemps. Par exemple, pour chercher du travail, il fallait aller en bande, à plusieurs. Quand c'était impossible d'embaucher tout le monde, on refusait l'embauche. Dès le début, il y avait cette notion de groupe. Il fallait tout partager. Puisque nous étions tous égaux, que nous étions tous pareils. Mais aussi à cause des conditions économiques qui ont renforcé ce sentiment. Les enfants se sont constitués en bande, tout simplement, pour survivre. Parce qu'on est plus fort. (Kamel).

On a toujours vécu en bande. Encore maintenant, je dis « on », parce qu'on a toujours été ensemble. J'ai des amis avec lesquels j'ai toujours vécu, je sais ce qu'ils ont vécu, ils savent par où je suis passé et il y a tout ce qu'on a vécu ensemble. Ensemble, on s'est fait braquer par des gens en bagnole, des gens qui ont lâché leurs chiens, on s'est protégé ensemble, et quand on a vécu ça ensemble on apprend à dire « on » et c'est bizarre de devenir un individu. (Malik).

Quand j'allais encore à l'école, mes meilleurs amis d'enfance qui n'y allaient plus m'appelaient : « Viens on va promener ! ». J'ai suivi. Quand on est jeune et qu'on est avec les collègues, il faut s'affirmer. Tu ne dois pas avoir peur, être peureux, parce qu'on se moque de toi, mais on se moque salement. Même le mot peureux, ce n'est pas ce mot qu'on vous dit : « Qu'est ce que tu as ? Pourquoi tu fais la pute ! Tu as peur ! ». Des phrases comme ça, tous les jours comme ça, et pire que ça même. Dans notre quartier, un enfant ne dit pas « non ». S'il ne veut pas faire quelque chose, il trouve une excuse pour partir : « J'dois aller, j'ai ma mère qui m'appelle ». Il s'en va, comme ça il ne suit pas les autres qui vont faire leurs conneries, qui vont « bouger », qui vont « promener ». « On va promener, allez ! Allez ! On va promener ». Dans toute notre zone, on promène à pied, et tout ce qu'on voit sur la route, une usine ou une autre, on cambriole... Depuis mon enfance. On n'avait pas le choix. On y va ensemble et c'est tout. C'est nos amis, c'est la bande et on ne vivait que comme ça. C'était normal. C'est comme ça que je suis devenu un taulard. Je viens de sortir de prison et je sais que je vais replonger. Je ne peux pas rester ici dans la cité et éviter les petits trafics. Avec mon assistante sociale, j'ai trouvé un studio en ville, mais je n'arrive pas. Je

n'arrive pas à y rester. Tous les jours je reviens, je recommence à dormir chez ma mère, je n'arrive pas à vivre ailleurs : la cité, la prison, la cité... (Hamed).

Pour partir, il faut un prétexte, se justifier : Kamel, lui, a dû attendre, pour imposer son départ, d'être arrêté par la police pour un délit qu'un voisin, un « collègue », avait commis :

La plupart du temps, on quitte la famille en se mariant, on ne part pas seul comme ça, c'est tabou. À dix-neuf ans, j'ai terminé l'école et là je me suis tapé les boulots les plus pourris qui puissent exister. Et j'ai eu besoin de partir, de quitter la cité. C'était une question de vie ou de mort. C'est difficile de laisser les copains qui sont dans une situation difficile, mais en bande on ne peut pas s'en sortir. Si on veut s'en sortir, il faut se couper des autres. Alors j'ai dû continuer à habiter dans la cité. Je n'ai pas pu faire autrement. J'étais en stand-by et c'était douloureux. Puis j'ai eu cette histoire avec la justice où l'on m'a accusé pour un autre. Dans la cité, il y a eu un an de silence là-dessus. Au bout d'un an, quelqu'un est venu et m'a disculpé. Pour moi, ça a été l'occasion à saisir, un bon prétexte pour me casser. Au moment où je quittais la cité avec mes quelques cartons, il y a deux voisines, des mères de famille, qui sont venues me voir et qui m'ont dit : « Tu ne peux pas partir comme ça, tu ne peux pas laisser ta mère toute seule, tu ne peux pas partir seul ». C'était un tabou de quitter la cité et ce problème était encore plus accentué chez les filles. Des rumeurs étaient colportées sur celles qui partaient, disant qu'elles étaient devenues des prostituées. Celles qui ont disparu ne sont pratiquement jamais revenues et n'ont pas donné de nouvelles. Elles avaient été bannies, elles étaient mises au ban de la société et les familles elles-mêmes étaient endeuillées. Pour ces filles-là aussi, quitter la cité c'était une question de vie ou de mort.

Quitter la cité, s'affirmer en tant qu'individu et s'émanciper de « la bande » réclame une force et un travail pénible sur soi-même. Nombreux sont les jeunes à l'avoir réalisé et à avoir concrétisé une ascension sociale et culturelle... Sans pour autant rompre franchement leur lien avec la cité. Celui-ci reste fort, tendu, complexe et continue à obliger ses « ressortissants ». Dans les premières années de la cité, au moment de « la première génération de voleurs », si butin il y avait, les « robins des bois » le redistribuaient et le partageaient avec les autres jeunes. Le même engagement est attendu de ceux qui opèrent leurs réussites personnelles à l'extérieur. Mais cette réussite n'est reconnue et louée que si, à son tour, elle est mise au service de tous. Le cas contraire est sévèrement critiqué. Il est fréquent, dans la cité, d'entendre énumérer les trajectoires et les succès des uns et des autres. Mais cette énumération labellise les « bons », qui redistribuent et entretiennent un lien avec la cité, et les « traîtres », qui semblent négliger de le faire. « Tarek, c'est un profiteur. Il est né avec nos enfants, il a utilisé la cité pour grandir mais il ne fait rien pour nous. Il fait comme s'il nous avait oubliés. Il est parti. Pour nous, il n'existe plus ». Partir sans entretenir ce lien consiste à renier son passé, ses voisins, ses attaches. Cela signifie ne plus appartenir à la cité, perdre une part constituante de son identité et de son environnement relationnel, à moins d'être assez fort pour supporter, justifier ou déconstruire le sentiment de trahison, et échapper à son impact. À moins d'être assez « pris » dans un tissu relationnel, professionnel et culturel. Celui-ci est alors capable de soutenir la mutation d'une « mentalité de quartier » basée sur des qualités inhérentes à la personne, et qui la rattachent aux

solidarités communautaires. Pour s'en détacher, se séparer, il faut acquérir et se voir reconnaître des qualités sociales qui confèrent une valeur personnelle, autonomisent et individualisent. Émerge de cela un sujet en adéquation avec les attentes de la société moderne et capable de négocier ses inscriptions aux différents groupes qu'il traverse. « Pour partir, il fallait, sincèrement, effacer sa mémoire, effacer son vécu. Une éclipse. Sinon tu ne pars pas », affirme, d'expérience, Fatima, la fille de Monsieur Ben Ali.

Je détestais la cité et à dix-huit ans je suis partie. Seule. Un soir j'ai franchi la ligne de démarcation, j'ai rattrapé le bus et je suis partie chez un ami. Quand je me suis levée le matin, je me suis dit « tu ne peux pas revenir ». J'avais peur qu'on me regarde, qu'on me juge. Pour pouvoir rester libre, il fallait que j'oublie la cité. Et j'ai oublié, totalement, pendant un temps. Puis j'ai commencé à revenir. Les gens du quartier parlaient toujours de Fatima qui est partie de la maison, « Fatima la fugueuse »... Ils m'ont cassée, ils m'ont humiliée, ils ont humilié mes parents. Puis ils ont commencé à entendre parler de ce que je faisais. Jusqu'à ce que je crée une association pour eux. C'est mon cheminement : « je suis partie mais je reviens »; « je suis partie mais j'ai fait des choses »; « je suis partie mais je peux vous aider » « Je suis revenue parce que vous me l'avez demandé »... Maintenant, à l'arrêt de bus, devant la poubelle c'est « Ho ! Fatima ! Y'a rien pour la cité ? », « Fatima, mon fils est en prison », « Fatima, l'assistante sociale a téléphoné », « Fatima, ma fille »...

L'histoire avortée... Le « je » et le conflit d'auteur

Pour exister et être considéré dans et par les gens de la cité, il faut donc faire « pour ». Et que faire de mieux que d'écrire l'histoire de la cité, la faire connaître, se mettre en position de raconter, de revaloriser et de restituer, à chacun, son passé... À l'heure actuelle, cette posture n'est pas seulement louable et intéressante du point de vue des sciences sociales, elle fait aussi autorité, permet d'obtenir des financements et ainsi de légitimer ou imposer une action, une présence, un nom auprès des habitants. Car un tel projet d'écriture relève aussi, d'ambition personnelle : « Toutes mes copines ont fait leur livre, je suis la seule à ne pas avoir le mien ! », jette Fatima. De même, il s'inscrit étroitement dans une quête de respectabilité et d'honneur, puisqu'il revient à un « je », à un nom, à une famille, de porter et de rendre visible l'histoire de tous. Un rapport de force se tend alors entre les habitants : il y a ceux qui seront redevables de leur histoire à d'autres qui l'auront retracée ; il y a ceux qui pourront se donner le droit de juger et de critiquer le bien fondé et la finalité de cette démarche ainsi que les soins et les moyens qui lui auront été accordés.

Plusieurs destinées se lisent à partir de la cité : certains saisissent des opportunités immobilières ou « un prétexte », une brouille, pour partir, si possible mettre derrière soi les préoccupations liées au logement et, comme Monsieur Fernandes « reprendre la vie » ; d'autres s'inscrivent, coûte que coûte, dans la cité. Monsieur Ben Ali, pour sa part, y œuvre, y milite, en tire une honorabilité qui continue de l'y ancrer davantage. Le départ devient alors impossible : il correspondrait à une perte de respectabilité, à un amoindrissement de la reconnaissance personnelle, au deuil d'un passé et de trophées militants connus et respectés uniquement sur ce territoire.

Quitter la cité, c'est perdre cette consistance et devenir un individu, un travailleur immigré de maigre retraite, de maigre considération, parmi d'autres. C'est se perdre. Rester dans la cité, c'est lire, chaque jour, le mot des habitants écrit sur les murs : « merci à Monsieur Ben Ali pour son combat pour la cité »...

Quarante ans après la construction de la cité, au moment d'une deuxième réhabilitation, deux des enfants de Monsieur Ben Ali, Nassera et Fatima, décident d'offrir aux habitants un recueil de textes qui raconterait leur histoire. En effet, peu d'informations, peu de récits ont circulé. Personne ne sait réellement comment cette cité a vu le jour, dans quel contexte politique et historique. Les enfants, souvent, ne connaissent que les traits les plus généraux d'une histoire de l'immigration dont leurs parents ont été acteurs. « Ici on a tous la même histoire. Les vieux sont venus du Maghreb, ils ont habité les bidonvilles d'où ils ont été relogés à la cité. Les Gitans, pareil », raconte Nadia. Driss explique : « Poser des questions, c'était interdit ! On ne voulait pas embêter nos parents qui sont passés par des moments difficiles. Et nous, notre avenir, il était en France, si on voulait aller de l'avant, il fallait qu'on oublie ».

La question se pose alors, qui s'avère décisive : écrire l'histoire ou la faire écrire ? Et alors, par qui ? Car à qui demander d'aller recueillir des témoignages ; à qui s'adresser pour fouiller les archives personnelles ou publiques ? Qui a légitimité à questionner, à engager sa réflexion, à écrire pour tous ? Qui peut assumer et faire usage d'un « nous », sans se mettre en danger face à la critique que ce « nous » peut représenter ? Et qui court, dès lors, le risque de se déliter.

Car, à l'intérieur même de la cité, des frontières slaloment, esquissent des groupes, des catégories et produisent l'évitement. Il semble difficile pour les deux jeunes femmes de questionner directement leurs aînés.

L'expérience a montré, déjà à plusieurs reprises, que des journalistes un peu attentifs parviennent, en quelques minutes, à faire parler leur père, par exemple, d'événements du passé auxquels elles n'ont jamais eu accès. Nassera et Fatima reconnaissent volontiers leur inexpérience et leur malaise face à l'écriture, ainsi que les difficultés qu'elles ont à accéder à tous les habitants et à se mettre en position de les interroger. Cela reviendrait à se démarquer d'eux, en endossant une posture de supériorité qui consisterait à dire : « Je vais réaliser un travail sur nous tous ». Nassera explique : « Ce n'est pas possible, pour nous, d'aller voir les gens qui ont l'âge de notre père pour leur demander : « Comment tu es arrivé à la cité ? ». Ils ne nous répondraient pas. On partage la même histoire, alors soit ils disent « mais tu sais déjà tout », soit ils ne veulent pas répondre parce que je suis la fille d'untel, la copine de celle-ci : il y a des choses que je ne dois pas savoir mais il y a la jalousie aussi. “ Les filles Ben Ali font ça, on ne va pas les aider ” ». Alors mieux vaut recourir à une aide extérieure, à une tierce personne, pour éloigner les zones de tensions et réaliser le projet.

L'association décide donc de passer commande, consciente que le projet lui-même, indépendamment de la personne qui le mène et pour les raisons évoquées, peut soulever des hostilités : « N'importe quel projet, dans la cité, il y aura toujours des gens pour le critiquer, pour ne pas vouloir que ça marche », répète Nassera qui a la tâche de faire appel à une personne « neutre » et choisira une anthropologue. Mais les écueils rencontrés ne sont pas toujours ceux qui avaient été prévus et des

difficultés persistent. La première tient aux conditions d'imprécision de la commande, dont le contenu, les thèmes, les méthodes à développer ne sont pas définis et sont laissés au gré de l'anthropologue, alors que les modes de diffusion et le statut d'auteur, par exemple, ne figurent pas dans la convention passée entre les parties. La seconde difficulté réside dans le malaise de ces deux femmes à présenter leur projet aux habitants et à introduire et faciliter les rencontres avec la personne retenue. Il faut donc que celle-ci travaille au porte à porte.

L'anthropologue note, sur son journal de terrain, le 23 novembre 2005 : Je pars faire un entretien avec Hakim, un jeune de 30 ans et de là je vais chez son voisin, Hassen, du même âge. Hakim s'étonne et me met en garde. Je ne vais pas voir un jeune sérieux. Son passé est déjà chargé. Est-ce que je n'ai pas peur ? Mais Hassen me reçoit courtoisement, puis s'inquiète de me voir chercher Monsieur Hereira : une personne âgée, un gitan, qui ne me recevra pas volontiers. Hassen accepte de me montrer le chemin mais s'arrête à la porte de l'immeuble : « Je t'aurai prévenue ». Pourtant, l'entrevue avec Monsieur Hereira est chaleureuse. Après avoir sans retenue répondu à mes questions et malgré son invalidité, il insiste pour m'accompagner sur une partie du chemin du retour : il y a des jeunes dehors, et il ne souhaite pas qu'il m'arrive malheur...

Cet épisode montre bien la méfiance réciproque entre les habitants, mais il montre aussi leur connivence à mettre à distance « l'étranger ». Celui-ci doit comprendre, au travers de cette mise en scène d'épreuves symboliques et de dangers imaginés, qu'il n'appartient pas à cet environnement et que - quelle que soit la façon dont il est reçu, la qualité des témoignages qui lui sont accordés et confiés - il reste un intrus. L'alliance des habitants face à l'extérieur est-elle plus forte que leur mésentente ?

Extrait de journal de terrain, 17 avril 2005 : Je me rends dans une famille de la cité. La mère de Nassera et de Fatima qui m'a vu passer rentre chez elle et ressort en vêtements de fête. Elle me rejoint dans l'appartement où je suis. Elle entame une conversation telle qu'il devient impossible de démarrer l'entretien. Elle parle en Arabe, mais je perçois les gestes grossiers qui me désignent. Je m'éclipse. Mise au courant, Fatima s'exclame : « Ma propre mère est contre moi ! Elle a toujours fait ça. Elle est jalouse. Elle nous a toujours empêché de faire des choses et elle ne veut pas de ce projet, que ses filles fassent ce projet ». Elle se félicite pourtant que ce soit moi et non elle qui ait eu à essuyer la rencontre. Un peu plus tard, je rencontre une autre famille où j'entends, cette fois à propos de foot : « Ce n'était pas toujours facile. Dans la cité, la moitié voulait faire le bien, l'autre moitié voulait faire marche arrière et au lieu de nous encourager, certains nous coupaient les jambes. Un jour, ils ont crevé les quatre pneus du minibus et on a dû trimer pour aller au match ».

Ces deux épisodes témoignent de la violence pouvant s'exercer à l'intérieur même de la cité et au sein de projets qui, quoique collectifs, échouent à drainer l'ensemble des acteurs. Au contraire, ils semblent appeler la constitution de groupes d'opposition qui contrecarrent les initiatives, aussi diverses fussent-elles. Un phénomène de dualité se reproduit avec récurrence et introduit, entre voisins de palier, de cité ou de quartiers limitrophes, une conjugaison du « eux » et du « nous » capable de diriger des mises en abyme complexes...

Par exemple, tenter d'évincer une anthropologue qui figure le « eux » par excellence en attaquant simultanément les projets d'un membre proche de sa famille qui devrait figurer un « nous » sinon un presque « je ».

« De l'intérieur » comme de « l'extérieur », il est donc difficile de prétendre effectuer un travail sur la cité, même un travail qui soit réalisé avec les habitants. De l'intérieur émergent des conflits d'intérêt et de représentations (il existe par exemple sur la cité des associations et comités de locataires concurrents dans les positions qu'ils défendent concernant la réhabilitation et le devenir de la cité, les liens qu'ils entretiennent avec le bailleur, le centre social, les partenaires publics et financiers, antagonismes au cœur duquel se retrouve ce projet d'écriture...). Existente aussi des rivalités et dissensions, des accusations et l'interdiction ou la difficulté de se démarquer. C'est le risque de faire apparaître une posture dominante et de voir détourner une carrière et un projet social à des fins individuelles et abusives : « Vivre sur le dos des autres », « se nourrir des voisins »... Qu'en est-il alors d'une personne extérieure ! Car, si ces questions sont mieux perçues venant d'elle, si elles parviennent effectivement à dérouler les récits, reste le problème de la légitimité à se les approprier, à les endosser et à en signer la réécriture pour les diffuser.

« Vous m'avez volé ma mémoire ! Vous m'avez trahi ! ». La phrase est emblématique de la façon dont le principe d'accusation parvient à rebondir et à rejaillir sur le chercheur mobilisé pour recueillir cette parole. Le point de discorde : la place du nom de l'auteur, en couverture ; le fait que l'auteur puisse écrire des remerciements personnels ; la première page de présentation de la collection de l'éditeur... Point de détail ? Maladresse éditoriale ? Confusion sur la place et le rôle d'auteur ? Façon de détourner et de transférer sur autrui les condamnations ou culpabilités qui peuvent jaillir ? Que l'on se n'y méprenne pas. On est loin, ici, d'un registre symbolique ou de dérapées de communication. Savoir qui peut signer un livre, c'est aussi savoir qui peut assumer l'écriture et « en vivre ». Qui est légitime à revendiquer l'autorité ? Juridiquement, la personne qui a produit le texte ou qui dispose des droits qui lui sont liés. Affectivement, l'ensemble des personnes ayant participé au projet... Pourtant, cela est contesté et il paraît intolérable qu'une personne étrangère puisse disposer d'une histoire qu'elle a écrite, certes, mais sur commande et sur la base de récits et de témoignages, une histoire qu'elle n'a pas vécue, dont elle n'a pas été acteur. Et dont elle pourrait tirer bénéfice ! C'est bien sur la question du droit d'auteur et du pourcentage à la vente que le conflit achoppe. Elle réintroduit la thématique du « eux et nous », réactualise les tensions du passé, fait rejaillir l'idée d'une exploitation, cette fois intellectuelle, professionnelle et financière et réintroduit finalement le répertoire de la condamnation, celle de « trahison » et du « faire son pain sur le dos des autres ».

Auteur versus acteur

Le conflit dont il est question ici, et sur lequel a échoué le projet initial (recueil de mémoire des habitants et diffusion), a pris appui sur une confrontation et une rivalité des rôles d'auteurs et d'acteurs. Il met en évidence la difficulté qu'il y a à travailler sur une co-présence des uns et des autres dans un processus d'écriture, de réflexion et d'intellectualisation de l'histoire et des récits de chacun. Les acteurs du passé, qui témoignent au présent, revendiquent une place, une reconnaissance et

une rémunération qui ne leur revient pas forcément. Ces revendications peuvent être difficiles à honorer et à respecter, d'autant plus qu'elles sont parfois fantasmées et disproportionnées au regard des rétributions réelles auxquelles peut aboutir un travail de publication... si rétribution il y a.

Reste une solution de mise en récit de l'Histoire, la préférée, la plus fréquente : déconnecter l'étude et l'analyse des populations qui en sont l'objet. Ne défendre ni la participation, ni la restitution. Travailler, écrire, publier en son nom. Or, c'est ce contre quoi voulait lutter le projet d'écriture de l'histoire de la cité : « On a souvent parlé de nous, on a reçu beaucoup de sociologues, d'anthropologues qui ont écrit sur nous et on veut cette fois faire un travail qui reste à la cité », dit Nassera. L'échec de ce projet dit pourtant à quel point il reste difficile, pour ceux qui ont participé à l'histoire des migrations, de décider de ce qui s'oublie et de ce qui s'énonce, de rester maître de leur mémoire et de leur récit tout en cherchant à les transmettre et à les faire entendre. Face à un tel enjeu, l'écriture a quatre mains relève du défi et peut tourner à l'ambivalence. Elle semble ne pouvoir se réaliser qu'à une double condition : maîtriser son implication vis-à-vis de l'histoire, des acteurs et des événements qui l'ont jalonné ; fixer les places que l'on y a occupé et celles à partir desquelles on engage le récit, le sien propre et celui d'autres acteurs qui l'accompagnent. C'est-à-dire s'autonomiser de l'histoire...

Décidé au moment où se réalisait la seconde réhabilitation de la cité, le projet de livre lancé par Fatima et Nassera devait revaloriser, au travers de l'histoire de ses habitants et de son territoire, celle de leur père, Monsieur Ben Ali. Le contexte était particulier puisqu'il s'agissait, cette fois, d'une opération de rénovation devant aboutir à une destruction complète du bâti existant, remplacé, sur le même site, par de petits pavillons résidentiels. Sans l'intervention de Monsieur Ben Ali et de quelques acolytes, la cité aurait été rasée et les habitants relogés par petits groupes dans des logements diffus disséminés dans le quartier. Mais le souhait des bailleurs, « en finir avec l'histoire d'une cité trop stigmatisée » n'a pas été compris et a été interprété comme une mise en danger par un petit nombre de familles qui se sont, à nouveau, mobilisées. Le bailleur explique :

Je crois que, pour eux, démolir la cité revenait à détruire leur histoire. C'était assez contradictoire. Ils nous faisaient part des stigmatisations liées à cette cité mais en même temps ils voulaient être reconnus en tant qu'habitants de cet endroit et le garder tel quel. Pour nous, l'enjeu était de permettre aux nouvelles générations de partir, de se reconstruire une vie indépendamment de cette image que pouvait avoir la cité.

Cependant, la démolition de l'ancienne cité semble malgré tout jouer son rôle de « banalisation » et de rupture avec le passé. Le bailleur observe et s'interroge sur l'avenir :

Je pense que la cité telle qu'elle était peut effectivement s'écrire au passé. Le fait d'avoir remanié les habitations, ça transforme les modes d'appropriation et ça propulse les habitants vers l'avenir. Ils avaient très peur de partir, ils avaient l'impression que quitter la cité c'était quitter leur histoire, mais je crois que même avec une reconstruction sur place, l'histoire est passée derrière. Ce qui les liait fortement auparavant ne les lie plus autant. Il y a maintenant des jeunes qui

partent, de plus en plus, de plus en plus facilement. Désormais, par exemple, les gens m'appellent pour des troubles de voisinage. Ce n'était jamais arrivé auparavant. Il y a de nouveaux modes de communication, de nouvelles formes de cohabitation. En avoir fini avec ces logements plus que précaires a eu une influence sur les familles et sur le groupe, peut-être avec un peu plus d'individualité. Les maisons sont modernes, fermées, spacieuses et ensoleillées. Chacun dispose d'un jardin ou d'une terrasse et d'une entrée privative. Chacun est chez soi. Je me demande comment cela va se passer lorsque de nouvelles familles vont venir. Est-ce que cette cité a un devenir ? Mais peut-être que c'est une fausse question. Peut-être que la cité commence à perdre de son originalité. Peut-être qu'on est maintenant dans une cité qui est effectivement banalisée.

L'histoire vécue semble bientôt pouvoir s'écrire au passé... La tourmente de la réhabilitation a peut-être entraîné et épuisé, avec elle, une des bases du conflit entre habitants : jeunes et âgés, entrants et sortants, acceptant ou luttant contre l'idée d'une destruction de la cité... En recomposant le site, en rasant « l'ancien » – ces bâtiments hors normes et témoins d'une page de l'histoire des migrations et du traitement réservé à leurs acteurs – les bailleurs s'aperçoivent avoir atteint un tournant que certains habitants n'auraient, peut-être, pas souhaité voir arriver. C'est à ce moment précis que le projet du livre émerge, et dont l'effet est moins de tracer l'histoire de tous que, finalement, identifier un processus d'autorité qui a su émerger de la précarité, rassembler les habitants autour d'une « communauté de destin » en les rendant interdépendants. Mais la démolition de la cité a provoqué le départ de certains locataires, la refonte des comités et des associations, la reconfiguration du voisinage et de son agencement... Elle a contribué à transgresser des non-dits et des tabous, à déstabiliser les hiérarchies et à soutenir le travail de différenciation des individus...

À quelques détails près, la cité se fondrait presque dans l'image idéalisée et fascinante de la maisonnée des Barbapapas, où chacun apparaît dans des appartements qui, quoique similaires, sont investis de façon personnelle et indépendante. L'histoire de la cité prend-elle fin à cet épisode ? Où à l'inverse, l'histoire peut-elle, enfin, se raconter ? Le projet de Fatima et Nassera n'aura, peut-être, été que prématuré... ou précurseur...

Marie Sengel, anthropologue.

TROISIEME PARTIE : DES LIEUX DE MEMOIRES

Mon père kabyle est arrivé en France après le 8 mai 1945, car en Algérie, il y avait des massacres à ce moment-là, et il est venu juste après. Il était commerçant, il était boucher à l'époque, sur le boulevard en face de la Générale Sucrière dans le XVI^e arrondissement de Marseille. En 1959, il est parti en Algérie et il a ramené toute la famille. On est donc venu en famille en 1959 : trois frères, trois sœurs. Moi, je n'étais pas encore né, je suis né en 1967, puis sont arrivés encore deux frères et deux sœurs. En 1971, nous sommes repartis à Alger, et pas en Kabylie, car presque tous les frères et sœurs de mon père étaient décédés pendant la guerre, il ne restait plus que deux membres de sa famille : lui et son plus jeune frère. Au moment de l'indépendance, on lui a donné une ferme qui appartenait aux colons, mais mon oncle n'arrivait pas à l'exploiter tout seul. Donc, il a dit à mon père : « Soit j'arrête, soit tu viens m'aider »... Et mon père est reparti avec toute la famille, sauf les deux grandes sœurs qui étaient déjà mariées et qui sont elles restées à Marseille.

Moi, je suis revenu en 1990. Car en 1989, il y a eu le multipartisme en Algérie et j'étais étudiant en école de commerce. Quand je voyais le FIS ça me faisait peur, on entendait qu'ils tuaient par-ci par-là... J'ai eu peur, je suis revenu. J'avais ce pressentiment que le pays allait partir en ruine, en guerre civile. Et même en classe, j'étais tout le temps en conflit avec les autres jeunes qui soutenaient les islamistes ou les autres partis. On ne savait pas parler sans s'agresser, il n'y avait aucune tolérance, ils vous considéraient directement comme un ennemi, on risquait notre vie. Je suis revenu dans le III^e arrondissement de Marseille parce que mes sœurs habitaient là-bas. Mais, je revenais tous les étés à Marseille depuis 1982. Car en 1982, j'ai eu mes 15 ans, donc un passeport à moi seul. En Algérie, il y avait une loi qui interdisait les moins de 15 ans de voyager seuls. Donc à chaque fois que je voulais venir en France, il fallait une grosse organisation pour mes parents. Mon père est décédé en 1987 et ma mère est ici depuis 1999, il n'y a plus personne là-bas, on est tous ici. On est kabyle, la valeur commune entre nous, c'est la démocratie. La religion, la politique, on ne mélange pas tout, chaque chose a sa place.¹

¹ Extrait de parcours migratoire recomposé, réalisé à partir d'un entretien avec un membre d'une association berbère.

I. Tout au long de Marseille

À Marseille, presque chaque parcelle de la ville semble contenir un potentiel mémoriel. De nombreux quartiers urbains ont accueilli et accueillent encore différentes vagues de migration, et même si parfois leur « fonction » évoluent, ils gardent de fait ces mémoires vivantes. Elles sont lisibles à travers des pratiques et des quotidiennetés en lien avec un usage souvent marchand et sociable des espaces qui sont, dans tous les sens du terme, des lieux et temps de rencontre. Marseille est une ville où les immigrés se « retrouvent », « reconnaissent » et « se reconnaissent », souvent des membres de leur famille sont à un moment de leurs parcours passés par là. Et en miroir, les gens de cette ville connaissent depuis toujours des migrants.

*« De Marseille, je n'ai pas un seul souvenir sans étrangers. Je passais, très jeune, mes vacances pas très loin de Marseille, dans une campagne près de laquelle existait un village « tenu » par les Arméniens. Dans la ville même, des quartiers entiers du centre ville, étaient « tenus » par les Sénégalais, par les Grecs, et tous près de notre maison, il y avait une véritable « colonie » d'Annamites (...) A quel étrange transbordement des mentalités ont obéi les gens de cette ville qui connaissent depuis toujours les étrangers mais pour qui les Maghrébins d'aujourd'hui ne peuvent en aucun cas ni ressembler ni appartenir aux « éléments cosmopolites haut en couleurs » des époques passées... ».*¹

A Marseille, les mémoires de l'immigration sont activées en de micro-lieux de sociabilités qui tout au long de l'histoire longue dessinent une mince histoire des rencontres étrangères, et de la recherche de travail journalier. Effectivement, le lieu de mémoire, c'est aussi le café, le coin de rue, l'école, le salon de coiffure, le lieu de prière comme ses multiples mosquées qui parsèment la ville. Mais, ce sont aussi des temps de mémoire : fêtes religieuses telle l'Aïd, événements festifs comme les bals comoriens réunissant plusieurs cantons...

Ce sont aussi des places « fortes », des centralités construites sur de possibles ressources matérielles et immatérielles. Par exemple, aujourd'hui, la Porte d'Aix est le lieu d'un marché informel où de nombreux migrants s'arrêtent, achètent, vendent ou regardent, et où des hommes originaires des Comores se retrouvent et échangent sur la politique du pays et ses îles. Cette porte en forme d'Arc possède une portée symbolique au-delà des rives, puisque qu'au pays chacun en a entendu parler, et sait qu'en arrivant à Marseille, il y puisera des ressources et y connectera des réseaux. De l'autre côté de la Canebière, le quartier de Noailles est pratiqué par beaucoup comme un lieu de marché « pauvre », il est aussi devenu le centre des affaires africaines².

Nous pourrions décliner une liste tel un itinéraire tissé de croisements sociaux allant du cours Belsunce au marché aux Puces, du quartier du Panier à celui de la Belle de Mai et à la cité Félix Pyat, ou parc Bellevue, surnommée « Chicago » ...

Ce surnom donné par les personnes migrantes à cette cité paupérisée du III^e arrondissement, point de passage et d'installation de nombreuses vagues de migrations (algériens, comoriens, pays de l'est), prend la forme d'un écho, presque un refrain.

¹ Jean Jacques Vitton, « Marseille, damier, mémoire » in *Méditerranéennes*, n° 13, p. 222.

² Voir : Marie Sengel & Franck Pourcel, *De gré ou de force. Noailles à l'heure de la réhabilitation*, P'tits Papiers, 2007.

Car la langue perdue, réinventée, mixée, les mots colportés, transformés, désignent aussi des lieux de mémoire au-delà du bâti. Plus largement, il existe des expressions symboliques de l'immigration telles ces expressions verbales circulant entre les individus et réseaux d'individus par-delà les « communautés » dans une ville. Ce que l'on pourrait rapprocher d'un patrimoine immatériel.

La langue apparaît donc comme un objet de mémoire à visiter. Ce dessinateur algérien rencontré nous a confié avoir oublié sa langue maternelle assimilée à la langue de la misère, celle qui véhicule la honte, celle des injures. Au milieu de sa vie, il tente de la re-convoquer dans son travail artistique. Il se souvient d'une phrase, « on s'en va », mais celle-ci est inscrite en français dans sa mémoire, alors qu'elle a été prononcée en arabe... D'autres interlocuteurs ont conscientisé l'importance de la langue comme patrimoine à transmettre :

*« La langue berbère est parlée par plus de 40 millions de personnes, mais elle n'est pas écrite. On risque de perdre un vrai patrimoine culturel qui existe depuis plus de 5000 ans. On a pris conscience de ça. Si mon enfant me demande d'où vient notre famille, je sais lui répondre. Il y a un beau proverbe qui dit : « Quand je sais d'où je viens, je sais où je vais ». Nos enfants aujourd'hui sont devenus français, mais ils ne maîtrisent ni la culture de leur pays d'origine, ni celle de leur pays actuel, leur pays à eux. C'est ici leur pays, ils se sentent d'ici. Mais ils ont besoin de connaître leurs origines. Et nous, c'est notre devoir, de conserver quelque chose ».*¹

L'immatériel devient matière à mémoires, le lieu se dissout en la langue, qui au-delà des espaces de vie emprunte un chemin trans-générationnel et acquiert une valeur patrimoniale.

L'ethnologie définit le patrimoine comme étant « l'ensemble des productions matérielles et immatérielles (objet, fait ou manifestation) émanant d'une communauté culturelle ». Deux dimensions se distinguent alors :

- **Le patrimoine matériel**, ensemble des productions matérielles, c'est-à-dire les artefacts ou les objets (bâtiments, mobiliers, objets usuels domestiques, outils).

- **Le patrimoine immatériel**, ensemble des productions spirituelles, c'est-à-dire les mentefacts. Le patrimoine immatériel est formé de savoirs et de savoirs faire transmis par la parole et le geste.

Ces deux dimensions nous signifient qu'il ne peut exister un « patrimoine de l'immigration » en soi, mais bien des formes, expressions et traces multiples. Quelles peuvent être alors ses traductions ? Et surtout, existent-ils des traces visibles où tous s'accorderaient pour dire : « ceci constitue un patrimoine collectif » ? De plus, ce terme prend différentes dimensions selon qu'il est envisagé du point de vue des archivistes ou techniciens du service du patrimoine, du point de vue des historiens, du point des sociologues, et encore plus du point de vue des populations.

La première piste retenue par le comité scientifique de la recherche était de s'intéresser au « patrimoine visible », autrement dit, au patrimoine matériel de l'immigration. Mais la plupart des acteurs institutionnels intervenants dans le champ du patrimoine culturel « marseillais »

¹ Extrait d'entretien avec le responsable d'une association berbère.

restent muets face au thème d'un patrimoine de l'immigration dans la ville, de ses empreintes visibles et de ses traductions possibles. Quand il y a réponses, elles sont d'ordre architectural et se limitent aux traces de l'architecture coloniale : cariatides asiatiques ou atlantes africaines ; tombes coloniales au cimetière Saint Pierre ; maisons de style colonial ; escaliers de la gare Saint Charles avec ses sculptures "orientales" ouvrant sur la ville...

Ces traces tangibles témoignent de comment Marseille voyait alors l'étranger. Mais si elles peuvent constituer un patrimoine, c'est bien celui de la colonialisation, patrimoine qui se légitime par des critères d'authenticité et d'esthétisme établis par des experts. Nous sommes là dans une acception classique du patrimoine qui obéit à un inventaire et fixe des valeurs proche d'une muséographie.

*« Patrimoine de l'immigration ? Je ne sais pas quoi répondre. A Marseille, il y a une présence de l'immigration. Les populations immigrées qui s'y implantent essaient de retrouver quelque chose de leur culture. On peut voir des cafés qui ont gardé leur mosaïque. Des lieux de rencontre qui portent une vraie trace. Ça m'évoque ça le patrimoine de l'immigration. (...) Ce qui serait vraiment patrimonialisable, serait quelque chose qu'une communauté s'est construite : un beau hammam, une belle sculpture, une mosaïque ».*¹

Mais quel intérêt y a-t'il à fixer et cerner des supports tangibles, si ce qui fait « patrimoine » est désigné par un groupe « dominant » et verse dans la folklorisation ? Ou encore ne repose-t-il que sur des critères esthétiques, sur ce qu'on retient du « beau » ?

En dehors des contenus architecturaux et esthétiques, des objets tangibles propres à l'immigration sont repérables, le plus souvent ils relèvent d'une mémoire familiale ou individuelle : lettres, papiers d'identité, photographies, cassettes audio²... De même, de nombreux lieux ayant un potentiel mémoriel, de par leur fonction et parce qu'ils sont des étapes importantes dans les parcours de migration, apparaissent dans la ville : lieu d'arrivée, lieu de travail, lieu de culte, lieu de rencontre, lieu de fêtes.

Le simple fait de pluraliser le terme « mémoire » signifie bien qu'un même lieu peut accueillir des investissements mémoriels multiples, tant au niveau des origines qu'au niveau de ses fonctions (accueil transitoire³ ou d'urgence, hébergement ou logement, commerce et sociabilité), et aussi de ses représentations évoluant au cours du temps. Ainsi, nous pouvons saisir à partir d'un seul lieu géographique les différentes strates historiques de la migration.

¹ Extrait d'entretien avec la directrice des musées de Marseille.

² Voir à ce sujet le travail de Manuel Charpy et Souley Hassane, *Lettres d'émigrés*, éd Philippe Nicolas, 2004.

³ Voir le roman d'Anna Seghers, *Transit*, Biblio poche, 2004.

II. Lieux de l'immigration

Les lieux de mémoires sont à différencier des lieux de l'histoire : qu'est-ce qui fait mémoire dans l'histoire de l'immigration, et de quelle mémoire parle-t-on ou retient t-on (partagée, intime, privée, reconnue...) ? En quoi ces lieux de mémoire sont-ils reliés à du contemporain, à des pratiques et usages vivants ?

Marseille, ville du Sud et des suds, liée depuis des siècles à ces voyageurs et commerçants qui ont construit le destin de la cité phocéenne, voit, au début du XXe siècle, arriver sur ses quais des hommes et des femmes venus des quatre coins du monde : de l'Extrême-Orient, du Maghreb, du Levant, des Caraïbes et d'Afrique noire. Toutes les identités se croisent dans cette « capitale de l'empire colonial » qui va être le relais entre la métropole et les outre-mers pendant plusieurs décennies¹. C'est par centaines de milliers qu'ils arrivent pour travailler ou combattre, s'installer en tant que réfugiés, rapatriés ou militants, s'intégrer ou fonder un foyer, faire étape avant de partir pour les Amériques.

*« Il faut dire que Marseille est une ville cosmopolite et multiculturelle. Les Kabyles ont beaucoup apporté au développement socio-économique de notre ville car tous les grands travaux pénibles, les travaux les plus durs ont toujours étaient faits par les populations immigrées. Dans le bâtiment, c'est eux, dans le déchargement des bateaux, c'est eux, dans les routes, c'est eux... Dans tous les secteurs pénibles, il y a toujours une forte population maghrébine ».*²

Nous présentons ici des lieux repérés à travers l'étude de l'histoire longue de la ville, et ce en reprenant la typologie proposée par le comité scientifique de la recherche. Bien sûr, cet « inventaire » n'est pas exhaustif. Il est construit à partir d'une analyse approfondie de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'immigration à Marseille et ses composantes socio-urbaines, mais aussi à partir des entretiens réalisés.

1 . Des lieux de passage ou de séjour imposé : les « camps »

De nombreux « camps » ont accueilli des migrants. Mais rien ne rappelle aujourd'hui à Marseille, ces camps où ont été rassemblés les Arméniens en 1923 (camp Oddo dans les quartiers nord³) ou le camp du grand Arenas⁴ ; ni ceux où l'on a cantonné au lendemain de la seconde guerre mondiale les travailleurs algériens (camp Lyautey) ou vietnamiens (camp Colgate au sud de la ville) ; ou encore le camp Victor Hugo que les réfugiés russes⁵ et arméniens surnommaient « Voskori Kemp » soit « le camp des os », car il était situé près d'un incinérateur de chiens. Il est à noter que la plupart de ces camps d'hébergement de transit étaient auparavant des camps militaires.

¹ Cf., *Marseille porte du Sud. Un siècle d'histoire coloniale et d'immigration*, La découverte, 2005.

² Extrait d'entretien avec le responsable d'une association berbère.

³ Il existe une abondance de documents sur le camp Oddo. En 1923, il concentre 3369 réfugiés, soit 80 personnes par baraquements. Il est évacué en avril 1927. En 1923, sur 817 hommes réfugiés, on trouve 460 cultivateurs, 113 journaliers, 48 cordonniers, 36 forgerons.

⁴ Voir Temime Emile, Deguigné Nathalie, *Le camp du Grand Arénas Marseille, 1944-1966*, Autrement, 2001.

⁵ Nombreux exilés politiques russes vont échouer à Marseille (début 1920) : les entrées s'échelonnent sur une durée de plus de 4 ans de 1921 à 1926. Les réfugiés reçoivent un certificat provisoire d'identité, quelques centaines s'entassent dans des camps d'accueil : dans le camp Victor Hugo près de la gare St Charles, ils seraient plus de 350 en avril 1925. À Marseille, un office des réfugiés russes est mis en place, il fonctionne encore après 1930.

2. Des lieux de triage :

- L'île du Frioul a pendant un temps rempli la fonction de lieu de mise en quarantaine pour les étrangers. Avant leur débarquement à Marseille, les passagers devaient demeurer trois jours sur l'île qui ne pouvait recevoir que 300 personnes. Un service médical procédait aux vaccinations et désinfections, en réalité, il s'agissait simplement d'un épouillage et d'une douche¹.

- La gare maritime : elle a accueilli des vagues et des vagues de migrants depuis 1958, et a été détruite dans le projet Euroméditerranée².

*« On ne peut pas tout conserver, mais il ne faut pas oublier. On a détruit le J4 aussi. On ne va pas pleurer quelque chose de moche, mais on peut regretter qu'il ne reste pas de traces. Des photos, des enquêtes... autre chose que le bâtiment moche, une forme de trace. Ce lieu va quand même continuer à exister dans la mémoire, par la parole, la symbolique, les souvenirs. Je suis née en Algérie, personnellement, je ne suis pas revenue par le J4, mais un collègue oui, et c'est vraiment quelque chose de fortement inscrit en lui. Est-ce qu'on ne pourrait pas mettre une plaque ? ».*³

- Le centre de rétention d'Arenc, détruit récemment, a accueilli de nombreux migrants « illégaux ». C'est en 1964 que la Chambre de commerce de Marseille cède des « locaux industriels » au service du ministère de l'intérieur et de l'immigration. Le hangar A est presque entièrement désaffecté, sa destruction est prévue dans un proche avenir, soit en 2007... Les services de l'immigration créaient alors quatre sections « administratives » suivant l'origine des étrangers susceptibles d'être détenus : la section des Africains, celle des Pakistanais, et celle des Nord-africains. La quatrième est destinée aux Européens essentiellement les Portugais, les Espagnols, les Yougoslaves. Dès sa création, Arenc sera placé sous la surveillance des CRS et ce jusqu'en 1969. On jugea alors les unités trop voyantes et l'on eut peur des incidents avec les travailleurs du port autonome⁴. Le nouveau centre de rétention de la ville est à présent situé dans le quartier du Canet, dans le XIV^e arrondissement, et s'est doté d'une section enfants.

¹ Cf. Lydie Belmonte, *La Petite Arménie. Histoire de la communauté arménienne à Marseille*, Jeanne Lafitte, 2004.

² Euroméditerranée est une Opération d'Intérêt National visant à faire de Marseille une métropole de premier plan au sein de la "zone de prospérité partagée" décidée par l'Union Européenne et 12 pays méditerranéens dans le cadre du processus de Barcelone. Lancé il y a dix ans, le projet Euroméditerranée vise à faire de Marseille un centre tertiaire méditerranéen et de portée internationale.

³ Extrait d'entretien avec la directrice des musées de Marseille.

⁴ Un communiqué officiel du ministère de l'intérieur le 22 avril 1975 qualifie le centre d'Arenc de « centre de transit pour étrangers en situation irrégulière ». On apprend que ce centre existe depuis 10 ans, près de 300 étrangers y sont passés en 1974, ils se répartissent en 3 catégories : Les voyageurs qui arrivent de leurs pays par bateau ou avion et qui ne remplissent pas les conditions pour être admis sur le territoire français ; Les ressortissants étrangers qui font l'objet d'une décision administrative d'expulsion, ils ne seraient que 5% ; Ceux qui ont réussi à pénétrer clandestinement sur notre territoire et à s'y maintenir. Cf Alex Panzani, *Une prison clandestine de la police française (Arenc)*, Ed François Maspero, Cahiers Libre, 1975.

3. Des lieux de vie :

- Des hôtels meublés :

Les hôtels meublés accueillant principalement des personnes immigrées et qui de Varian Fry¹ aux Chibanis marquent l'histoire de Marseille : par exemple l'hôtel du Fétiche, situé rue du Baignoir à Belsunce, et détruit en l'an 2000 lors de la réhabilitation du quartier.

- Des cités HLM² :

La Cité Bellevue, située dans le III^e arrondissement, a porté différents noms : « Cité Bourguiba », « Cité verte ». Elle est surnommée « Chicago » par de nombreux immigrés qui y ont « habité » le plus souvent dans les premiers temps de leur arrivée à Marseille. La rue Félix Pyat qui la longe est un symbole de l'habité immigré pour plus d'un siècle.

La Cité des Flamands dans le XIV^e où une rue a été renommée du nom d'un marchand kabyle « Monsieur TIR », un « marchand de biens » au sens de bienfaits...

La cité des Rosiers, une copropriété dégradée du XIV^e arrondissement, dessinée en 1957 par l'architecte Jean Rozan, où vivent actuellement 3 000 personnes. Cet ensemble vient d'être labellisé par le Ministère de la Culture « Patrimoine du XX^e siècle ».

- Des quartiers :

A Marseille, presque chaque quartier révèle, si on l'écoute, une mémoire liée à l'immigration. Certains reviennent en boucle, au-delà des parcours singuliers, telles des bornes signalant des fixations en des itinéraires urbains.

*« Ils se regroupaient à 5 ou 6 dans un seul appartement, et ils faisaient un roulement entre ceux qui étaient sur terre ou en mer... Ils se regroupaient dans un bâtiment qui s'appelle « Mon Beau Parnasse » près de la Porte d'Aix. Il y avait 2 ou 3 endroits comme ça, dans le Panier et à La Belle de Mai, pas loin de Félix Pyat. Ils n'avaient pas besoin d'avoir leur famille ici, parce qu'ici ils travaillaient et ils envoyaient l'argent là-bas ».*³

Mais certains territoires font ou ont fait l'objet de productions écrites spécifiques, et sont donc repérés comme faisant partie de l'histoire de l'immigration, tels :

Un lotissement arménien, espace communautaire spécifique qui s'est construit au boulevard des Grands Pins, à Saint Loup dans le Xe arrondissement. La communauté s'installe en 1924, en 1929 elle édifie une église apostolique au n°42 du Boulevard, église qui préfigure la cathédrale apostolique arménienne de Marseille⁴.

¹ Varian Fry aida à lever des fonds pour soutenir les mouvements antinazis. Juste après l'invasion de la France, il se rendit à Marseille comme agent de l'Emergency Rescue Committee, sa mission était d'aider des militants trotskystes et anti-Nazis à fuir l'Europe. Malgré la surveillance du régime de Vichy, il cacha de nombreuses personnes à la Villa Bel Air et les aida à s'enfuir. Plus de 2 200 personnes se réfugièrent au Portugal, avant de se rendre aux Etats-Unis. D'autres passèrent par la Martinique. Cf. « La liste noire », Plon, 1999.

² Beaucoup d'ouvrages ont été produits par les associations et les centres sociaux des cités HLM à partir des années 1980 jusqu'à 2000. Ce corpus constitue une potentielle mémoire à explorer.

³ Extrait d'entretien avec un membre d'une association comorienne.

⁴ On trouve une présence arménienne en France dès le XII^e siècle, et surtout à Marseille. Il y a un mouvement d'immigration individuelle jusqu'au XIX^e siècle, auquel succède une immigration politique. En 1935, on compte 14000 arméniens à

Le quartier de l'Estaque situé dans le XVI^e arrondissement : on y retrouve essentiellement de l'habitat ouvrier et des zones regroupant des populations immigrées : des Espagnols au Rio Tinto ; des Italiens aux Tuiliers ; mais aussi le bidonville de Chouiss¹, désigné comme un village kabyle, qui a été rasé et remplacé par une opération de logements. Ce quartier constitue une mémoire encore vivante pour les dockers algériens. Plus globalement, le XVI^e arrondissement de Marseille rassemble des quartiers ouvriers classiques, autrement dit, « usiniers » ; l'interpénétration de l'espace productif et de l'habitat leur a donné une configuration à part dans la ville².

*« Il y a des personnes qui habitent ici depuis les années 1950. Ils se sont situés là en raison de leur lieu de travail. On peut constater qu'il y a sur ce secteur la Générale Sucrière sur la rue de Lyon. Moi qui suis d'origine Kabyle, je connais plus d'une centaine de personnes qui vivent avec leur famille là-bas et qui ont travaillé pour la Générale Sucrière. Malheureusement, beaucoup sont aujourd'hui décédés. Et puis à côté de la raffinerie de sucre, sur le chemin du Capitaine-Gèze (allée qui va du marché aux Puces à Sainte Marthe), il y avait les huileries de Marseille. Du côté du Rove, il y avait des mines, et à Gardanne, des mines aussi. Et de l'autre côté, le port car il y avait beaucoup de dockers. Ils essaient toujours de rapprocher les lieux de travail et de logement ».*³

Plus globalement, les quartiers nord de Marseille symbolisent la mémoire de l'immigration, au départ celle de travailleurs maghrébins qui venaient dans les usines et habitaient donc à proximité. Le nord de l'agglomération marseillaise s'est urbanisé en plusieurs étapes. Mais l'urbanisation dense d'après la seconde Guerre Mondiale semble avoir effacé toutes les traces du passé riche de ces quartiers. Ils sont désignés incessamment comme des quartiers « en crise », une sorte de no man's land urbain où dominent deux figures archétypales : le délinquant et l'immigré⁴.

*« Jusqu'en 1975, les quartiers nord étaient des bidonvilles, des baraques. En 1972, c'est le lancement de la campagne de Chaban-Delmas pour la résorption des bidonvilles. On construit donc des cités de transit et on demande alors aux immigrés de se « convertir » à l'hygiène et à la modernité des appartements. Mais la communauté n'a pas été déplacée, ils sont passés des bidonvilles aux cités de transit construites à côté. La population immigrée est restée sur place malgré l'injonction à la mixité ».*⁵

Marseille. Dans la rue Sainte Barbe, ils représentent 45% de la population résidente. Ils travaillent comme manœuvres dans les huileries, les savonneries, les sucreries du port. Cette population se concentre principalement en deux zones : une zone prolétarienne (Joliette, Saint Charles, Saint Antoine, L'Estaque, Saint Loup) ; et une zone commerçante à Saint Julien et à Beaumont.

¹ Cf. Emile Temine, *Migrance*, Edisud.

² Cf. Michel Anselme, « La formation des quartiers nord de Marseille et leur « crise » », in *Du bruit à la parole*, l'Aube, 2000.

³ Extrait d'entretien avec le responsable d'une association berbère.

⁴ Op cit. Michel Anselme.

⁵ Extrait d'entretien avec le directeur de l'Amicale des Algériens.

4. Des lieux de travail :

- Les anciennes usines :

Les verreries, huileries, savonneries, minoteries, tuileries et raffineries de sucre ont vu passer dans leurs murs les travailleurs italiens, puis les travailleurs algériens, essentiellement Kabyles. Au début du XXe siècle, les « indigènes » algériens sont peu nombreux, ils sont domestiques ou colporteurs. Les premiers immigrés du travail viennent en 1907 pour briser un mouvement de grève des ouvriers français et italiens dans l'industrie de l'huilerie. Cette pratique s'intensifie face aux agitations sociales de 1910 : des grèves ont lieu dans des raffineries de sucre en février, les usines ré-ouvrent avec des équipes partie de non-grévistes et partie d'ouvriers kabyles. En mai 1910, dans la raffinerie de la Méditerranéen, on compte sur 240 ouvriers, 55 femmes et 130 « arabes ».

« La première grosse vague remonte à 1907. Il y avait les ouvriers italiens dans les huileries qui faisaient grève, les patrons ont fait appel à la main d'œuvre étrangère, et la plus appropriée était la main d'œuvre Kabyle, car ils ont constaté qu'ils étaient fort travailleurs. Ils ramènent alors 13 000 ouvriers pour les raffineries, les savonneries et les huileries de Marseille (...). Ils sont ensuite restés, et d'autres amis, d'autres villageois les ont rejoint ici. Mais ils ne pensaient pas s'installer, ils pensaient rentrer. Ils ont contribué politiquement et économiquement à l'histoire de la France. Ça a changé après la seconde guerre mondiale. Et une fois que l'Algérie était indépendante, 80% était pour l'indépendance, les premières familles ont commencé à rejoindre les pères et c'étaient des Kabyles. Parmi les Harkis, il y avait au moins un tiers de Kabyles, et eux ils ont préféré rester en France car ils avaient peur d'être tués en Algérie. Mais une fois sur le territoire français, on les a marginalisé, oublié, on les a mis dans des camps perdus jusqu'aux années 1998 1999... ».¹

- Le port industriel et les docks qui embauchèrent des travailleurs africains, puis comoriens : On trouve beaucoup de marins d'origine africaine venus de Somalie ou d'Afrique occidentale, ils sont généralement en bas de l'échelle travaillant dans les soutes, ce sont des hommes seuls logeant en meublés ou louant des chambres chez l'habitant quand ils quittent le navire. Un rapport², datant de novembre 1942 établi au moment où le port cesse pratiquement ses activités, chiffre le nombre total de dockers au plus bas à 4 768 individus, dont : 2 012 Français (hors algériens), 896 Nord-africains (avec une dominante kabyle forte), 15 Marocains et Tunisiens, 757 Italiens (avec une dominante méridionale très marquée), 307 Espagnols, 529 Turcs (il s'agit d'Arméniens dans la plupart des cas), des Grecs, Russes et Maltais.

- Les lieux de recrutement : La place Sadi Carnot, située au coeur de rue de la République dans le IIe arrondissement, accueillait le siège des compagnies maritimes qui recrutaient alors les marins « étrangers ».

¹ Extrait d'entretien avec le responsable d'une association berbère.

² E mile Temine, *Migration*, tome 2, Edisud.

5 . Hors Marseille

Pour cette recherche, l'unité d'analyse retenue, soit la ville de Marseille, pose question. Il semble pertinent d'élargir l'échelle territoriale, ou du moins de ne pas s'y circonscrire absolument, car des lieux et projets ont été repérés en dehors. De plus en étudiant les parcours migratoires, le regard du chercheur est attiré par d'autres territoires. Ceci est particulièrement juste concernant les travailleurs agricoles immigrés. Aux alentours, d'autres pistes s'ouvrent alors :

- Dans les années 1930, les grands ensembles industriels qui utilisent les travailleurs étrangers sont en périphérie de Marseille, comme par exemple des chantiers navals à la Ciotat ou à Port-de-Bouc, et l'industrie aéronautique qui apparaît en 1938 vers l'Etang de Berre.

- À Aix-en-Provence : le bidonville des abattoirs qui alors réunissait 350 personnes sur un terrain où s'est construit à présent l'énorme Pasino. L'association Anonymal travaille à réactiver cette mémoire perdue à l'aide d'une série d'interviews réalisées depuis 2002¹. Les porteurs du projet sont d'origine algérienne et ne connaissent pas les années qui séparent l'arrivée en France de leurs parents et grands-parents et leur installation dans la cité HLM.

- À Port-Saint-Louis-du-Rhône : On note la présence de familles grecques qui sont passées par des camps de transit avant d'être acheminées vers des zones industrielles. Aux Salins de Giraud, une église orthodoxe serait édifiée sur l'emplacement d'un ancien camp de transit...

- À La Seyne-sur-Mer : une association, née en 2000 à l'initiative d'historiens, travaille dans l'objectif de faire connaître le passé « populaire » de la ville lié aux chantiers navals. Puisque n'existe pratiquement plus de traces dans le bâti, elle collecte la mémoire orale et populaire selon le thème « femmes et chantier ».

III. Belsunce : entre mémoire niée et façades réhabilitées

En filant la thématique du quartier comme lieu source des mémoires de l'immigration apparaît alors, au coeur même de Marseille, un quartier phare de l'histoire de la ville et de ses mutations : le quartier Belsunce qui doit son nom à Monseigneur Belsunce, évêque de Marseille durant la peste de 1720. Ce quartier opère aujourd'hui tel un damier de mémoires à réactiver, et il est devenu le ventre commercial du commerce « maghrébin » au-delà des rives.

*« Les vagues successives de la migration ont longtemps recouvert Belsunce sans que la ville en garde véritablement une mémoire ».*²

Belsunce est un lieu emblématique. Ce quartier est un véritable lieu de migrations du point de vue historique mais aussi social. Il suscite et a suscité de nombreux récits littéraires, historiques et sociologiques. S'il était le lieu de promenade et de vie de la bourgeoisie marseillaise au XIX^e siècle et ce depuis le règne de Louis XV (de nombreux hôtels particuliers datant de cette époque rappellent encore aujourd'hui ce passé)³, il devient à la fin

¹ Voir le film « Reflets de mémoires », association Anonymal, Aix-en-Provence, et Cf. partie II.2 de ce rapport : « Faire face au silence et le respecter ».

² Temine Emile, *Marseille-transit : les passagers de Belsunce*, Autrement, 1995, p. 116.

³ Le quartier Belsunce et son cours, le cours Belsunce, sont construits à partir de 1670, dans le cadre des travaux

du XIXe un lieu frontière entre les quartiers bourgeois du sud de la ville et les quartiers ouvriers du Nord.

Au cours du XXe siècle, Belsunce recueille et accueille des vagues successives de migrants dont la présence, même passagère, marque le quartier : des migrants à la recherche d'un travail, dont de nombreux Italiens qui s'installent dans le quartier et celui du Panier ; à l'entre-deux-guerres, des réfugiés politiques fuyant leur pays (Russes blancs, Italiens anti-fascistes, Arméniens, Espagnols...) qui ne font que transiter ou qui s'installent ; à la décolonisation, des rapatriés en provenance du Maghreb, d'Afrique noire, et du Sud Est Asiatique...

Ces mouvements de populations changent le visage du quartier et amènent la bourgeoisie marseillaise à définitivement désertier le cours Belsunce au profit des quartiers Sud. La crise traversée par Marseille dans les années 1970 et 1980, ainsi que l'absence d'interventions publiques visant à rétablir un équilibre de populations comme de richesses, fera de Belsunce un quartier stigmatisé, perçu comme dangereux et douteux, durant de nombreuses années.

« Sas migratoire », « lieu clos en centre ville », « lieu frontière », ce quartier est toujours qualifié de manière particulière tant par les habitants marseillais, que par les acteurs sociaux ou les chercheurs s'y intéressant. Quartier de l'immigration vivante, il est identifié dans l'imaginaire marseillais, et surtout dans les représentations de ceux qui n'y habitent pas, comme un « quartier arabe »¹. Cette désignation est bien loin de la réalité sociale, économique et migratoire. En effet, différentes communautés s'y côtoient et la population reflète une mixité des origines.

*« Quartier arabe, les Français disent « quartier arabe », il est arabe, il est ethnique, il y a toutes les origines, mais on dit « quartier arabe » parce qu'on voit plus de boutiques arabes, voilà ! ».*²

Ce quartier a été et est l'objet d'une réhabilitation³, qui s'est traduite par l'expropriation des populations immigrées, principalement celles les plus âgées, vers les quartiers périphériques. Ainsi, les micro-lieux de mémoire de l'immigration ont été recouverts ou détruits tel le premier bain de la ville installé rue Thubaneau, ou des cinémas destinés aux immigrés algériens. Pour certains habitants, Belsunce perd son âme tout comme le quartier du Panier, où les opérations urbanistiques « cleanent » les façades et diluent la présence « étrangère ».

d'agrandissement de la ville vers l'Est et le Sud. Le cours Belsunce, construit avant la Canebière, marque l'ébauche d'un tracé liant le Nord et le Sud de la ville. Ce lien sera concrétisé plus tard avec le prolongement du cours Belsunce à partir de ses deux extrémités ; au nord avec la rue d'Aix débouchant sur l'entrée de la ville et son Arc de triomphe inauguré en 1833, et au sud avec le cours Saint Louis (construit en même temps que le cours Belsunce) et la rue de Rome débouchant sur la place Castellane et le début de l'avenue du Prado.

¹ Dans une enquête datant de 1994, il apparaît que sur la population globale de Belsunce, deux nationalités sont majoritairement représentées : les ménages de nationalité algérienne à 44% et ceux de nationalité française à 41 %. Les 15% restant se répartissent en nationalité sénégalaise, tunisienne, turque, comorienne. In A. Talbourdeau, *Analyse de la population. Appui méthodologique. Secteur PRI, centre ville Marseille, ARELFA Développement et communication sociale*, 1994.

² Extrait d'entretien avec la directrice d'une association d'insertion pour les femmes immigrées.

³ Belsunce connaît des opérations de réhabilitation depuis 20 ans. La première « OPAH Belsunce Préssencé » a été mise en place en 1983. Aujourd'hui, après un renforcement de ces opérations de réhabilitation, Belsunce est plus que jamais un enjeu pour le centre-ville de Marseille, notamment au travers du « projet centre-ville » mis en place par la municipalité depuis 1997 qui vise, par une action sur l'habitat, le commerce et les espaces publics à faire revivre le cœur de Marseille. Belsunce est un quartier relativement petit : par sa taille, 38,3 hectares, et le nombre de ses habitants, environ 8 600, soit environ un centième de la population totale de la ville.

« Belsunce est un quartier charnière et d'articulation de la ville : il est au carrefour des voies de communication ferroviaires, portuaires et routières. C'est un « sas » migratoire, tant pour les ressortissants étrangers qui arrivent ou repartent, que pour les mouvements entre les extérieurs et le centre de la ville. Dans la perspective d'Euroméditerranée, Belsunce délimite l'ancien du récent. Plusieurs projets le concernent dans le Plan global de rénovation urbaine. Dans toutes ces procédures en cours depuis une dizaine d'années, nous cherchons à repérer celles qui permettent l'expression des populations qu'elles concernent. Or, bien souvent, ce sont plus des spéculations sur les populations à venir, à attirer dans le quartier, que celles qui y habitent dont on entend parler ».¹

A qui s'adresse donc cette rénovation ? Où se situe la participation ? Qu'en disent les habitants et que fallait-il préserver à leurs yeux des murs, des usages, des mémoires vivantes qui se prolongent dans leur présent ? Qu'en est-il des nouveaux arrivants, que savent-ils de la mémoire du lieu ?

« La rénovation n'est pas pour les gens qui habitent, c'est pour une future population, comme ce qu'ils ont fait de la rue Thubaneau, qui est totalement déserte et qu'on appellera la rue des galeries, c'est mieux ! Or il y avait de quoi faire. Il y avait l'ancien hammam, ils auraient pu le restaurer en tant que patrimoine de Belsunce, parce que c'était le premier bain, rue Thubaneau, avec les arcades à l'intérieur, cette architecture qui datait de l'époque gréco-romaine, ça pourquoi l'avoir démolir et fait une façade bétonnée et lisse ? (...) Rue du Baignoir, on est allé rencontrer un pionnier des Africains noirs à Marseille, c'était son habitation là, tous ses enfants sont partis, il a gardé cette chambre. Ces hôtels meublés avec ces lits pleins de poupées sur les coussins, tous leurs trésors sont dans ces chambres, sont là. Ce que je vais dire peut paraître contradictoire, d'une part que ces hôtels soient rasés pour construire la bibliothèque, je veux bien parce que la bibliothèque est devenu un poumon, tous nos enfants y vont, mais il y a eu la destruction des rues derrière, on a spolié des gens en leur murant la porte quand ils ne voulaient pas vendre à la ville. Les mémés et les pépés ont été déplacés en maison de retraite. La maison de retraite qui est juste en face du commissariat du premier, normalement là c'était la nouvelle CAF. Par la force des choses, il fallait bien placer ces gens tout en les laissant dans leur quartier, ils les ont mis là, pour pouvoir raser après... Et pourquoi avoir enlever la façade de l'Alcazar², de loin c'est identique, mais de près c'est du faux... C'est pas rien quand même, ça fait partie du music-hall où on a vu défiler des sommités. En face au début de la rue, il y a une porte juste à côté de la pâtisserie tunisienne, c'est une superbe porte avec des moulures, elle n'est pas restaurée pour la mettre en avant ? Est-ce que la pâtisserie à côté va sauter, je suis certaine que la réhabilitation n'est pas finie. On ne peut pas mettre un truc futuriste et laisser la pâtisserie Hallal à côté, ça ne me rentre pas dans la tête, c'est trop paradoxal, je ne sais pas qui va sauter des deux : la pâtisserie ou la pâtisserie, mais je pense que c'est plutôt la pâtisserie ! À côté, vous avez un marchand, un hangar à l'intérieur, tout ça c'étaient des auberges avant. Belsunce est plein d'auberges datant du début du siècle, on comprend mieux l'étroitesse

¹ Extrait d'entretien avec le directeur du centre social de Belsunce, Journal La cité, 2006.

² L'Alcazar était une salle de spectacle située sur le cours Belsunce, près de la Canebière. Cette salle vit plusieurs artistes célèbres du xxe siècle.

*des rues, parce qu'il n'y avait que les chevaux qui passaient ».*¹

L'institution serait-elle oublieuse de la mémoire de ce quartier riche de tant d'histoires ? Quels peuvent être alors les passeurs ou les fixateurs de mémoire si ce ne sont ni les acteurs publics ni les habitants ?

Si ce territoire nous intéresse particulièrement, c'est parce qu'au regard de notre recherche, Belsunce condense des parcours migratoires invisibilisés, donc une mémoire niée, un patrimoine urbain réhabilité et en permanente réhabilitation. Et surtout, parce qu'il est aujourd'hui l'espace de nombreuses actions mémorielles qu'elles s'expérimentent sous forme d'action sociale et culturelle, ou sous la forme d'une intervention artistique comme d'une oeuvre produite à partir du lieu.

Ces actions sont à nos yeux ce que nous appelons des contre-pouvoirs, elles réactivent des mémoires de l'immigration que l'espace public, celui de la ville et de ses représentants, invisibilise ou ne peut entendre. Elles font remonter des contre-représentations et des contre-histoires. Cette fonction de la mémoire comme contre-pouvoir face aux décisions politiques et aux institutions est particulièrement intéressante. Nous avons pu la repérer à travers différents projets menés ainsi que dans le discours de plusieurs acteurs.

*« Au départ, un bidonville rasé et ensuite une cité qui a aussi été rasée et reconstruite. Les repères pour les enfants changent sans cesse, le changement de lieu est créateur d'angoisse, mais la mémoire est dans chaque habitant, ce qui leur donne un contre-pouvoir face aux politiques ».*²

La notion de contre-pouvoir nous permet de franchir la différence constatée entre mémoire officielle affichée et mémoires individuelles non exprimées, contenues dans le « nous » habitant et circonscrit à un territoire particulier. Ce que nous cherchions comme un préalable à la possible appropriation des populations, nous le trouvons en contre exemple, dans une logique de face à face, souvent d'opposition entre patrimoine et mémoires vivantes. Pour dépasser ces oppositions, ou du moins ces écarts, la proposition est de : « retracer les histoires singulières pour que « tous » les entendent et ceux qui les connaissent se reconnaissent sans se sentir trahis ». Le recueil de paroles de l'immigration apparaît ici encore comme le moyen de constituer des contre-dits, des contre-représentations. Benjamin Stora³ continue cette pensée en s'appuyant sur l'exemple de la mémoire de la guerre d'Algérie pour laquelle on assiste à une invasion mémorielle par des récits familiaux, personnels, qui se présentent comme des contre-histoires.

*« Pour les lieux de l'immigration, l'histoire est encore à inventer. Ce qui est le plus important, c'est ce que racontent les gens, les personnes. Les travailleurs sociaux sont des « lieux » de mémoire qui représentent un contre-pouvoir qui souvent dérange les politiques. Pour moi, les lieux de mémoires sont ceux où il y a une absence de trace, car les traces tangibles ont été effacées, bousculées, déplacées, détruites et reconstruites, renommées, forcées à l'invisibilité par les institutions. Dans ce « brouillage » effectivement ne perdurent que les récits individuels, ce que racontent les gens sur un lieu, l'oralité... ».*⁴

¹ Extrait d'entretien avec la directrice d'une association d'insertion pour les femmes immigrées.

² Extrait d'entretien avec un artiste dessinateur d'origine algérienne ayant vécu dans la cité Bassens.

³ Cf. Colloque, « Identités, parcours, mémoire », Drac-Acse, juin 2007.

⁴ Extrait d'entretien avec un artiste dessinateur d'origine algérienne ayant vécu dans la cité Bassens.

Si des contre-représentations, des contre-histoires peuvent s'élaborer à partir de matériaux oraux, elles peuvent aussi prendre la forme d'une œuvre ou d'un geste artistique et ouvrir le champ à des productions culturelles.

IV. Mémoire et contre-pouvoir : un projet artistique dans un foyer

A partir de la période de reconstruction, pendant laquelle la main d'œuvre algérienne afflue, Belsunce opère progressivement un changement de vocation. De lieu de transit de la population nouvellement arrivée, il devient un lieu de résidence pour certains des immigrés, les plus précaires et notamment ceux qui sont « isolés », c'est-à-dire venus là sans leur famille. Ces derniers y restent et y élisent domicile, ne pouvant pas prétendre à l'habitat social traditionnel situé en général à la périphérie et attribué en priorité aux familles. Les foyers de travailleurs font leur apparition et nombre de leurs occupants y resteront beaucoup plus longtemps que prévu. Ce qui devait n'être que provisoire s'ancre ainsi petit à petit dans le durable et le définitif : « *Foyers ou résidences sociales, logements toujours pensés en termes de transit, deviennent, on le voit, par la force des choses, lieu de dépôt dès que la population est immigrée vieillissante et démunie* »¹.

Belsunce a accueilli et accueille encore des foyers de la Sonacotra, renommés « résidences sociales », symbole du logement des travailleurs immigrés appelés Chibanis. Cette population fait aujourd'hui l'objet de nombreux questionnements et productions mémorielles².

Le projet « D'un seuil à l'autre »³ est une intervention artistique au sein d'une résidence sociale⁴. Telle une archéologie symbolique, il enterre dans le hall d'entrée de la résidence une cage en verre enfermant deux portes de chambre issues des premiers foyers Sonacotra ouvert en France. Ici, la mémoire de ces premiers lieux d'hébergement « temporaire » des travailleurs immigrés est réactivée à chaque passage, elle est inscrite comme un vestige en chaque pas... Le sas migratoire fait écho au quartier Belsunce et interroge le temporaire (logement temporaire qui dure, condition précaire qui dure...) face à la volonté de pérennité.

« Sur le seuil, là où les hôtes souhaitent la bienvenue – où les choses se renversent, dit un proverbe kabyle : deux portes de chambres du foyer du Parc, le premier foyer, enfouies/émergées. C'est une petite archéologie, une balise temporelle : une porte grande ouverte pour le travail en 1956 – « la seule porte, c'était la France » dit un résident.

¹ G. Ascaride, S. Condro, *La ville précaire. Les isolés du centre-ville de Marseille*, L'Harmattan, 2001.

² Dans l'histoire de l'immigration, il existe une vraie rupture entre l'immigration des travailleurs post-coloniaux et l'immigration familiale. Certains Chibanis n'ont plus de famille au pays ou n'en n'ont jamais eu. Cette population a la particularité de vieillir dans l'immigration avec sa propre histoire. Son vieillissement a commencé depuis déjà vingt ans, et ce n'est que récemment que le problème est posé lors d'événements particuliers comme la revalorisation des pensions de retraite (loi Chevènement 1998) ou la commémoration du débarquement de Provence en août 2004. Mais qu'en est-il des multiples facettes que revêt la vieillesse dans l'immigration ?

³ Cf. Martine Derain, *D'un seuil à l'autre*, éd Courte échelle / Transit, 2007.

⁴ La Sonacotra a changé son nom en 2007, elle s'appelle désormais Adoma. Elle propose un logement temporaire à « ceux qui ne peuvent accéder à un logement social ou traditionnel », à ceux qui sont confrontés au chômage et à la précarité » et aux travailleurs aujourd'hui retraités. 2000 places seront mises prochainement en chantier sur tout le territoire. Le premier foyer, devenu Résidence du Parc, a été réhabilité et inauguré le 26 janvier 2007. La résidence sociale Le Parc 2, 35 rue de Pressensé à Belsunce, comprend 26 logements et a ouvert ses portes le 13 février.

*Une porte se refermant, entr'ouverte, 1974, la suspension des autorisations de travail pour la main d'œuvre étrangère. Rentrer au pays ou faire venir la famille ? « Ni il s'en est allé ni il est resté, ni il est resté ni il s'en est allé », chante Slimane Azzem ».*¹

Mais par-delà la forme esthétique et le geste artistique, il s'agit là d'un travail sur la mémoire de l'institution « Sonacotra », institution qui a du mal à mettre en lumière les trous noirs de son histoire guidée par la politique de l'immigration. L'artiste raconte le cheminement de ce travail, son origine et sa portée. Nous la laissons parler :

« L'histoire des portes qui s'ouvrent et qui se ferment pour tous les gens que j'ai rencontré ça parle, ça fait sens, surtout une porte qui se ferme d'ailleurs, c'est un symbole universel. Ce qui nous a intéressé, c'est le bâtiment en lui-même À l'époque, le maire de Marseille clamait partout qu'il voulait faire revenir ces fameux « vrais marseillais contribuables », et l'on voyait une résidence Sonacotra construite sur un terrain de Marseille Aménagement² à Belsunce. C'est l'écart entre ce geste et le discours qui nous a intéressé. Evidemment ce n'est pas rien de parler de ça, c'est très émotionnel. On avait élaboré une première version du projet très pathos qui travaillait avec les paroles des résidents, et là on s'est dit qu'on se perdait, qu'on était en train de faire de l'humanisme à trois sous. Valoriser le bâtiment Sonacotra, outil de l'Etat et outil répressif quand même - n'oublions pas que ces gens continuent à fourguer leurs fichiers à la police des frontières à l'heure actuelle- donc, on ne pouvait pas d'un seul coup mettre la parole des hommes sur le bâtiment de l'Etat. On a juste fait une forme qui parle d'une maison, d'un type de bâtiment. Les appartements sont très biens, les gens sont ravis, c'est en centre-ville, ce n'est pas un bâtiment stigmatisé. Avant on voyait « Résidence Sonacotra », là il y a juste « Résidence Parc 2 », c'est tout. Ce qui m'a fait travailler avec eux, c'est cette volonté quand même de dé-stigmatiser, dés-enfermer, qui est essentielle. Donc de se servir de cette résidence comme un sas, un relais. Il y a des vieux sortis de meublés, il y a trois familles sorties des meublés pourris du quartier Belsunce. Ces gens m'ont dit qu'ils soufflaient, qu'ils se posaient...

Tout au long du projet, les ouvriers ont senti quelque chose avec le fait de garder l'histoire d'un bâtiment dont beaucoup ne savaient même pas ce qu'ils construisaient. À chaque fois que je voyais celui qui allait faire le béton ou le serrurier, j'étais obligée de présenter le projet. Et des choses se sont passées avec les ouvriers qui pour la plupart étaient des Algériens.

La Sonacotra reprend à son compte le projet à présent et c'est tant mieux. Mais j'ai bataillé, car ils voulaient me faire enlever la porte qui se referme, justement celle qui parle le plus. Car ils disaient : « c'est l'Etat qui décide la fin de l'immigration ». Oui mais quand tu regardes le registre, c'est à ce moment-là que la Sonacotra entreprise se dit : « Qu'est-ce que je deviens ? L'Etat arrête l'immigration et moi qu'est-ce que je fais ? Comment je gagne ma vie ? ». A la fin, quand ils ont vu que c'était un projet difficile, ils ont dit : « On n'a qu'à l'appeler « Porte de 1994 » qui est une porte qui s'ouvre à tous les démunis... ». Donc, ils voulaient faire sauter la porte de fermeture pour n'avoir que des portes ouvertes.

¹ Martine Derain, *D'un seuil à l'autre*, Ed la courte échelle, 2007, p.45.

² Société d'économie mixte, Marseille Aménagement est née en 1991 de la fusion de la Société marseillaise mixte communale d'aménagement et d'équipement (Somica), et de la Société anonyme d'économie mixte de la bourse (Saiemb), Jean-Claude Gaudin en est son président actuel.

J'ai dit : « Moi à ce prix-là je ne le fais pas, on rebouche le trou peu importe, mais il n'y a pas que des portes qui s'ouvrent dans votre histoire, il y en a qui se ferment aussi ».

C'est vraiment symbolique sur le quartier. L'installation existe à tel moment, mais il y a aussi des autres espaces comme les sites Internet et des présentations publiques, des lectures que je fais et qui sont des parties du projet. C'est juste que ça soit là, dans un lieu de passage, donc très discret, que les gens aient la possibilité de ne pas le voir. D'habitude ici tu creuses, tu as des amphores grecques, là tu as des portes standard isoplanes. Je ne voulais pas être dans le côté misérabiliste, même si la séparation entre ceux qui ont le pouvoir et ceux qui ne l'ont pas demeure... Le recueil de paroles était par rapport à l'autorité, ce qui revenait était de cet ordre, ce que l'Etat français a fait et en mon nom, moi qui suis française, cela m'intéresse. Quand ils disaient : « Je ne suis pas chez moi dans la France, mais je suis chez moi dans la chambre », ça m'intéressait... Le registre, la Sonacotra l'a retrouvé au cours du travail, ils ont fait remonter des archives. Puis il y avait une série de cartes postales datant de 1975 de tous leurs bâtiments. Maintenant, grâce aussi à la Cité de l'immigration, ils font attention à ces archives-là. Les registres d'origine, 1959, étaient au fin fond d'un placard pourri ou dans le coffre d'un gérant de foyer, un document sans valeur alors que...

Ce geste d'archéologie symbolique est relié à la mémoire de cette institution, qui a une petite tendance à vouloir effacer, à vouloir oublier. Ce travail m'a amené à chercher comment c'était représenté à l'époque, et ce n'était pas représenté. J'adore les trous de l'histoire en images, quand ce n'est pas représenté, cela a énormément de sens. Ils faisaient vaguement 2, 3 photos du début de la construction. C'étaient des lieux qu'on ne montrait pas, jusqu'à cette opération des cartes postales en 1974 qu'ils donnaient aux locataires. Mais c'était de la publicité, les mecs écrivaient de l'autre côté, quand ils savaient écrire, c'étaient des bâtiments dont on était fier à l'époque. À un moment, je pense sincèrement que les gens étaient fiers de ce type de logement, car effectivement ils sortaient des bidonvilles, on ne peut pas juger... Puis j'ai aussi les représentations des gens eux-mêmes et c'est pour cela que je suis arrivée jusqu'au photographe de Belsunce qui faisait des portraits pour les travailleurs qui habitaient dans les foyers. C'est eux qui se mettaient en scène seuls. J'aime bien les contre-représentations. D'un seul coup dans ses photos, il y a plein de naïveté, il n'y a pas de pathos et notre regard change »¹.

Les « représentations des gens » seraient alors des contre-représentations. Cette idée de créativité inhérente aux populations, du quotidien qui se met en scène lui-même, est importante. Il ne s'agit pas alors de s'interroger sur l'appropriation des personnes, des habitants, des immigrés par rapport à une quelconque forme donnée ou à un objet, mais bien de leur accorder de fait un savoir-faire pour se raconter. Ces mises en scène sont dénuées de pathos ou de visions misérabilistes, elles offrent des représentations de soi positives, qui ont pour objectif de circuler, dans le pays d'origine et au sein de la généalogie, et de faire partie de la mémoire du quartier. Au final, ces représentations par l'image des populations

¹ Extrait d'entretien avec une artiste plasticienne, projet « D'un seuil à l'autre ».

immigrées constituent des archives qui alimentent l'histoire de l'immigration. Et par la même, peuvent transformer les représentations sociales.

Cet exemple permet de constater que la coproduction donne naissance à des représentations différentes de celles existantes (celles engendrées par l'histoire institutionnelle), dès lors que l'on laisse une part créative, une liberté d'expression aux populations concernées.

Le thème de la coproduction nous ramène à la notion de « patrimoine intégré », notion qui fait l'unanimité auprès des acteurs des dynamiques mémorielles en lien à l'immigration.

L'association ***Ancrages*** est un de ces acteurs qui tente de mettre en place des projets patrimoniaux participatifs. Nous proposons maintenant la lecture de l'article écrit par **Samia Chabani**, membre fondatrice.

ANCRAGES

Samia Chabani

Ancrages est née de l'intérêt commun d'un certain nombre de personnes, convaincues de l'utilité sociale des projets patrimoniaux participatifs et notamment, ceux liés aux migrations. Et également concernées par les liens historiques qui lient la France et l'Europe à leurs anciennes colonies. Cette réappropriation complexe du passé colonial, notamment par les Français issus de l'ancien empire colonial, marque la fin du « tabou » longuement évoqué par les historiens concernant cette période.

Aujourd'hui, la demande sociale concernant les questions mémorielles est forte. Le caractère pluriethnique du peuple français n'a jamais été aussi manifeste. Cette réalité réinterroge l'identité nationale et contribue à modifier les représentations en matière de sentiment d'appartenance. Les tensions qui en découlent peuvent être exacerbées. Ancrages s'inscrit dans ce mouvement social qui milite pour une relecture critique de l'histoire de la colonisation et conjointement pour la patrimonialisation des représentations matérielles (historiographiques) et intangibles de la même période. L'enjeu d'une histoire de la colonisation qui ne se résume pas seulement à repenser sous des angles nouveaux l'imposition coloniale mais aussi de réintégrer les processus colonial et migratoire dans une histoire nationale qui se contente trop souvent de les rejeter à la marge.

Elle est née du constat qu'à Marseille, dans les Bouches-du-Rhône, comme sur l'ensemble de la région PACA, les initiatives sont rares qui favorisent les échanges autour d'événements culturels et de supports pédagogiques, œuvrant pour une meilleure connaissance de cette histoire commune mais si peu partagée. Ancrages œuvre donc dans le sens d'une coordination et d'une multiplication de ces initiatives, ainsi que leur inscription dans une démarche participative et d'utilité sociale.

Par ailleurs, le réseau de distribution commercial des productions culturelles et notamment cinématographiques et télévisuelles offre peu d'occasions de valoriser ce patrimoine, qui fixe pourtant un point d'ancrage essentiel du vivre ensemble et de la citoyenneté. C'est en s'appuyant sur cet ancrage patrimonial que l'association souhaite développer ses activités. Plus précisément, ses objectifs sont :

- D'œuvrer pour le développement équitable des savoirs sur les migrations.
- De produire et diffuser des réalisations culturelles, des études sur la présence des minorités en France (expositions, colloques, documentaires, études...etc.).
- De concevoir et diffuser des outils pédagogiques permettant d'appréhender les questions relatives à la diversité culturelle.
- D'animer des séances de formation relatives à la connaissance du processus migratoire et à la diversité culturelle.
- De proposer des actions de médiations interculturelles, d'expertise et de diagnostic sur les questions migratoires et de la diversité auprès des pouvoirs publics.

Migrations post-coloniales, Patrimoine et Citoyenneté...une thématique et une démarche.

Le patrimoine qui participe de l'identité d'un pays, d'un groupe, d'un individu recouvre de multiples domaines : patrimoine archéologique, industriel, urbain, rural, maritime, mais aussi littéraire, cinématographique, culinaire ou vestimentaire. Avant d'examiner en quoi et comment la pédagogie du patrimoine contribue à développer la tolérance, le civisme et à lutter contre l'exclusion sociale, **il convient de rappeler que le patrimoine est un enjeu parce qu'il est la trace matérielle et immatérielle d'une histoire et, un ancrage de la mémoire.** La démocratisation du patrimoine doit permettre aux groupes minoritaires non seulement la découverte du sens de leur présence sur un territoire et du patrimoine présent dans leur environnement immédiat, qui peut leur sembler étranger, mais également de s'engager dans un processus de valorisation du patrimoine de leur groupe d'appartenance et de ses empreintes dans le patrimoine national. Du fait d'une histoire commune parfois conflictuelle en raison de la colonisation, de conflits armés ou de périodes d'occupation, les liens d'adhésion qui forgent la cohésion nationale et unissent les citoyens à la Nation, peuvent être durablement altérés, créant des crispations identitaires fortes ainsi que le rejet de certaines composantes de la Nation. Le risque est grand de laisser, seul, à l'Etat le soin de *faire la mémoire*, alors qu'il s'agit, ici, de recueillir, de collecter et de conserver les mémoires, celles des institutions comme celles des hommes et des femmes qui versent aux archives des parcours de vie, de travail et d'engagement, par l'intermédiaire du dépôt auprès des services d'archives privées. La multiplication des sources est une des méthodes qui garanti un éclairage fort des prochaines études sur la question. Elle laisse la porte ouverte à des initiatives privées, à la participation plurielle à la construction mémorielle. Nous partons donc du postulat qu'une approche sensible, partenariale et associant les acteurs associatifs, les détenteurs d'archives et les institutions du patrimoine autour de projets locaux et innovants permettent le développement équitable des savoirs sur les migrations. Ces savoirs construits vont contribuer à la découverte d'un héritage partagé et d'une identité commune, au-delà des frontières nationales, associant même société de départ (pays d'origine) et société d'accueil, plaçant la migration, au centre d'un projet patrimonial commun.

On se dirige davantage aujourd'hui vers une conception « intégrée » du patrimoine, comprenant à la fois, et de façon indissociable, des éléments matériels et immatériels, des éléments dits « culturels » et « naturels », d'une façon telle qu'il devient difficile de distinguer les patrimoines culturels de la culture tout court, elle-même particulièrement rebelle aux définitions juridiques. Non seulement faut-il dégager ce que l'on entend par « culture », mais aussi ce que signifie « patrimoine », alors que les deux tendent à se confondre.

D'ailleurs, le plus important, ici, est moins de déterminer précisément ce que sont les patrimoines culturels, que de poser les libertés individuelles et les droits en termes d'accès et de participation qui s'y rapportent.

Depuis une trentaine d'année, le Conseil de l'Europe développe au niveau théorique l'idée d'approche intégrée du patrimoine comme contribution du patrimoine culturel au débat démocratique, à la cohésion territoriale, à la qualité de la vie, à la valorisation durable et au développement économique¹.

Ces trente années de travaux sur l'approche intégrée du patrimoine ont donné lieu en octobre 2005 à une nouvelle convention cadre dite « convention de Faro ». Sa particularité est de poser le droit au patrimoine culturel comme élément structurant. En s'appuyant sur la fondation d'un droit individuel, dans la lignée des droits de l'Homme, et face au risque de devenir des « clients » du patrimoine, elle propose de faire passer chaque citoyen de bénéficiaire à un statut d'« ayant droit ».

Les Parties à la présente Convention conviennent de reconnaître que le droit au patrimoine culturel est inhérent au droit de participer à la vie culturelle, tel que défini dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (...) et de faire ressortir que la conservation du patrimoine culturel et son utilisation durable ont comme but le développement humain et la qualité de la vie.

La convention est en processus de ratification et n'est, à ce jour, pas ratifiée par la France.

Le patrimoine des migrations, quelles perspectives ?

A l'image des gares, des ports et autres lieux de passage, les lieux d'hébergement que constituent les foyers de travailleur migrant révèlent une part essentielle de l'histoire de l'immigration post coloniale en France. A l'heure où les pouvoirs publics semblent avoir pris conscience de l'importance symbolique d'un lieu de mémoire qui verrait la République reconnaître les apports des étrangers dans l'histoire de la Nation, il apparaît important que notre association soit partie prenante du développement équitable des savoirs sur les migrations. Pour amorcer son action sur la mise en valeur des archives des migrants, Ancrages a décidé de prendre part à ce projet national pour que ces savoirs impliquent d'ores et déjà les migrants eux-mêmes dans une démarche participative. Ce projet s'inscrit dans l'esprit d'un développement équitable des savoirs sur l'immigration et surtout dans une démarche collective et locale. A cet égard, notre activité prend la forme de la sensibilisation auprès des détenteurs d'archives, et par un encouragement à leur dépôt dans les services publics d'archives appropriés

Dans ce cadre, nous souhaitons mener un travail de sensibilisation auprès des acteurs privés locaux (Marseille et les Bouches du Rhône). Les objectifs sont :

- D'œuvrer pour le développement des savoirs équitables sur les migrations.
- De produire et de diffuser des réalisations culturelles, des études sur la présence des minorités en France sous différentes restitutions (exposition, colloques, documentaires, études...).

¹ L'ensemble de ces travaux est disponible sur le site du Conseil de l'Europe.

- De concevoir et de diffuser des outils pédagogiques permettant d'appréhender les questions relatives à la diversité culturelle.
- D'animer des séances de formation relatives à la connaissance du processus migratoire et à la diversité culturelle.
- De proposer des actions de médiation interculturelle, d'expertise sur les questions migratoires et celles de la diversité auprès des pouvoirs publics.

Il s'agit donc de favoriser le passage de la mémoire individuelle, et /ou collective, en patrimoine. L'émergence d'un droit individuel au patrimoine, développé à l'échelle européenne et contenu dans la convention de Faro¹, nous offre cette occasion, sans précédent, de transcrire ces valeurs de dialogue interculturel au sein du droit national. Reste à notre pays à signer cette convention qui porte de fortes valeurs de cohésion nationale, prenant compte du fait migratoire, non comme un phénomène marginal de l'histoire de France, mais comme un processus constitutif de la Nation.

Autant par le passé et par les réalités socio-économiques du présent, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est sans nul doute l'une des plus importantes régions d'immigration dans l'espace français. Tantôt terre d'accueil, tantôt terre d'exclusion, son histoire ne peut plus s'écrire sans prendre en compte la problématique de la circulation et le brassage des populations. Les étrangers ont été et restent des acteurs prépondérants d'un territoire à la géographie riche et complexe.

Néanmoins, la conservation du patrimoine reste une charge publique. Son repérage, sa restauration, son étude ou son exposition sont autant de poids qui sont rarement compensés par le produit des visites. C'est une économie déficitaire. Le caractère inaliénable du bien, sa gestion démocratique, son libre accès restent difficiles à traduire dans le cadre d'un usage privé, tout comme la désignation de ce qui fait patrimoine et son usage est difficile à appréhender de manière participative. La loi de décentralisation d'août 2005 a fait du département le pilote des actions concernant les patrimoines non protégés. Au niveau local, le CDC (Conseil Départemental de Concertation) invite le Département à faire siennes les recommandations du Conseil de l'Europe en matière d'approche intégrée du patrimoine².

L'introduction de la société civile comme acteur des politiques patrimoniales augmente la capacité à repérer ce qui fait patrimoine, ce qui est en péril, à imaginer son usage, à y participer. L'introduction de la société civile comme acteur des politiques patrimoniales renforce la participation de la société civile dans la désignation de ce qui fait notre identité commune et dans le choix des usages possibles du bien commun. Développer des sources diversifiées sur les questions migratoires, notamment en valorisant les fonds d'archives privées au sein des institutions, est une manière forte de garantir l'inscription d'une participation citoyenne des migrants au patrimoine national. Les archives privées imposent la participation des migrants dans la préservation de ce patrimoine, ainsi que du fait de la complémentarité des archives publiques et privées³.

¹ (Convention cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, 14/10/2005)

² "LE PATRIMOINE DEPARTEMENTAL : BIEN COMMUN ET ECHANGES ECONOMIQUES", SEANCE PLENIERE DU 16 NOVEMBRE 2006.

³ Les archives publiques sont les documents qui résultent de l'activité de l'Etat, des collectivités territoriales... par opposition, les archives privées sont l'ensemble des documents qui n'entrent pas dans ce champ d'application- cf. Code du patrimoine, art.L.211-4 et 5.

Comme pour tout autre sujet, les archives privées apportent un complément d'informations, dans le sens, où elles éclairent sous un autre jour et avec un autre regard que les archives publiques, soumises à dépôt légal et émanant des institutions.

Une fois, ces droits « affirmés », toute la difficulté réside dans le fait de mobiliser les détenteurs d'archives, ceux qui ont vécu les migrations mais qui n'y voient pas toujours l'intérêt particulier, ni même le caractère « historique » de leurs parcours. Le principal enjeu de notre démarche réside dans le fait de les sensibiliser, à mettre en partage, à témoigner de parcours difficiles, si peu évoqués, y compris, dans le cadre familial. L'impudeur à se dire, à se raconter, à se retourner sur une vie qui impose aussi de faire le « bilan » d'une existence, est sans doute une difficulté majeure à la participation des migrants. On se souvient du « choc » provoqué par le documentaire de Yamina Benguigui, « Mémoires d'immigrés » au sein des familles de l'immigration. Pour la première fois, les « sans voix » racontaient l'arrivée en France, l'exil, la vie au foyer, le racisme...etc. La figure du père « autoritaire » commence à se craqueler pour laisser place en filigrane à celle de l'OS, les difficultés financières, l'humiliation et parfois la résignation à supporter le rejet, la crainte : autant de sentiments imprononçables et inaudibles dans l'espace familial...et encore moins public. Aujourd'hui, l'enjeu réside dans la capacité à communiquer une légitimité à s'exprimer, alors même que de nombreux migrants ne se sentent pas *légitimes* à prendre part à la société. Enfermés, parfois dans le caractère « temporaire » d'une migration qui dure ou plus simplement dans la résignation à prendre part, à une initiative qui met en lumière leur parcours. Abdelmalek Sayad¹ décrivait le migrant comme un homme marginal, un individu qui vit sur la marge de ces cultures et sociétés dont « *l'interpénétration et la fusion ne sont jamais complètement réalisés* ».

D'ici 2020, les premiers migrants, issus des grandes vagues migratoires post-coloniales vont disparaître. Nous avons encore l'occasion de recueillir leur récit de vie, de reconstituer leurs parcours migratoires et de les convaincre de verser leurs archives privées au sein des fonds publics. Les associations de l'immigration ont également permis l'émergence de mouvements sociaux qui apportent un témoignage sur un secteur de la vie sociale et éclaire les modes d'organisation collectifs des migrants. Ces nombreuses associations locales témoignent, à la fois, des modes d'engagements des migrants dans la vie associative et des moyens développés par les pouvoirs publics en direction des migrants. Elles illustrent une diversité d'approches et d'interventions sociales en direction des différentes vagues migratoires, données précieuses à toute recherche à venir.

D'avantage encore que d'alimenter les collections de la CNHI, Cité Nationale de l'histoire de l'Immigration, l'enjeu est également d'inscrire ces mémoires dans le patrimoine local. Chaque territoire a sa spécificité en matière d'accueil et l'ancrage local des migrants mérite d'être représenté au sein des institutions locales du patrimoine. Notre démarche rencontre un intérêt fort de la part des institutions départementales et municipales du patrimoine qui sont de plus en plus sollicitées pour « éclairer » cette histoire, mais qui restent néanmoins conscientes du manque

¹ Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, Editions Universitaires et De Boeck, 1991, 331 p.

de valorisation de leurs fonds. L'appui sur la société civile et notamment les associations locales est donc d'une aide précieuse pour faire lien et médiation avec les détenteurs d'archives et concevoir des modes de restitution raisonnés, mais également accompagner des choix stratégiques, comme celui d'initier un fond d'archives interne à l'association ou opter pour un versement aux archives publiques.

La dimension d'intérêt général des services publics du patrimoine participe également d'une mise à disposition gratuite et d'une diffusion « universelle » des sources. Reste la question des coûts de cette valorisation, dans un contexte où les institutions ont injonction de diversifier leurs modes de financement, notamment en s'ouvrant au mécénat. La loi organique relative aux lois de finances du premier août 2001 - la LOLF - vise à mettre en place une gestion plus performante vis-à-vis du contribuable (bien gérer les dépenses), de l'usager (qualité du service) et du citoyen (efficacité socio-économique). La politique culturelle française est présentée comme l'une des moins redistributives et ne bénéficiant qu'à un tout petit nombre. Dans ce cas également, la volonté de démocratiser passe par un partenariat renforcé entre le ministère de la Culture et celui de l'Education nationale, en lien avec les collectivités locales, une attention accrue à la demande des publics et une présence plus forte de la Culture sur les médias publics.

Le DVD *les soldats inconnus*, illustration d'un outil de mémoire et d'exercice de la citoyenneté.

La bataille de Provence fut la première que l'armée française, à peine débarquée sur les plages varoises, livra pour la libération de notre pays. Sous le drapeau français, s'étaient rassemblés des hommes et des femmes venus de cinq continents. Ceux que l'on appelait alors des *indigènes* combattaient côte à côte, avec des Français des colonies et des évadés de la France occupée. Près d'un soldat sur deux était un Africain : les tirailleurs maghrébins et noirs constituaient le gros de l'infanterie. Ce sont les régiments de tirailleurs algériens et les goums marocains qui ont mené les combats les plus meurtriers pour la libération de Marseille : les trois-quarts des morts de cette bataille se comptent dans les rangs de ces unités où se côtoyaient Européens d'Afrique du Nord, Arabes, Berbères, Corses et « évadés » de France. Cette contribution reste largement méconnue et /ou occultée pour le grand public. Pourtant ces acteurs vivent près de nous, logés en foyer SONACOTRA, et font valoir leurs droits à des ressources décentes depuis 1994. Ils ont été sollicités pour participer aux différentes commémorations, telles que celle du 60^{ème} anniversaire du débarquement de Provence mais sans que leurs conditions de vie actuelles et leurs difficultés à faire valoir leurs droits soient pour autant évoquées. Ils souhaitent témoigner de leur participation aux différents conflits du XX^{ème} siècle sous les drapeaux français, mais prennent conscience que si leur présence est sollicitée sur les tribunes, leur parole n'arrive pas aux oreilles des décideurs. Pour autant, ils vont témoigner à travers notre documentaire, conscients que toutes les occasions de sensibiliser l'opinion publique autour de leur situation est utile. Conscients, que l'apport de leur participation permet d'ancrer la présence de ces « minorités » et de leurs descendants en amont de l'immigration post-coloniale, dite immigration de travail. A l'éclairage de cette histoire commune, c'est l'avenir du vivre ensemble qui est en jeu.

Dépourvue de sentiments nostalgiques ou de rancœur, notre démarche vise à mettre en perspective l'histoire commune aux peuples concernés et de donner la parole à ceux qui, contre tout désespoir, veulent encore témoigner des discriminations qui leur sont faites. La diffusion au sein des Foyers de Travailleurs Migrants SONACOTRA (Marseille, Paris, Grenoble) et autres (ODTI sur Grenoble) a été d'une richesse inouïe.

Les résidents se sont largement mobilisés, à l'occasion des projections débats organisés. Les attentes étaient fortes, notamment suite aux « promesses » gouvernementales qui ont suivies le film « Indigènes ». Les informations juridiques que nous avons apportées, notamment sur la loi *Dallo* (2005), sur les questions de décrystallisation des pensions ou sur celles apportées aux « sans-papiers » qui fondent leur droit à régularisation, sur leur filiation avec un ancien combattant, ont eu le mérite de clarifier certaines attentes personnelles et d'aider certaines personnes à faire le choix du retour. Le facteur « temps » étant essentiel dans leur prise de décision. Mais c'est davantage le fait d'organiser une projection au sein du foyer et de proposer à chacun de prendre la parole qui a satisfait. Le sentiment d'isolement prévaut au sein de ce public vieillissant et nous souhaitons développer nos actions d'animation et de solidarité, au sein des foyers, en partenariat avec le bailleur. Nombre de migrants ont durablement été exclus de toute forme de participation citoyenne, non-nationaux pour la plupart, ceux qui vivent en foyer ne se sentent pas toujours la légitimité de s'exprimer. L'arrivée des anciens combattants de l'armée d'Afrique dans les foyers et leurs situations administratives complexes qui les obligent à demeurer sur le territoire national pour percevoir le minimum vieillesse a relancé le débat sur les conditions de vie de ces hommes et a réinterrogé les projets migratoires. Elle a permis des échanges et formulée des interpellations en direction des pouvoirs publics ainsi que des acteurs associatifs locaux.

Le DVD, support pédagogique ?

A l'heure où l'on légifère pour que « *les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord ...* » (Art4. Loi du 23/02/05), le projet documentaire que nous avons développé revêt un caractère utile pour construire le vivre ensemble de demain. Le témoignage des soldats indigènes recrutés dans les colonies françaises révèle une fonction pédagogique essentielle qui invite à l'interrogation sur *ce qui fait peuple*, sur comment se construit le sentiment national, le sentiment de citoyenneté dans notre pays, aujourd'hui.

Cette loi renvoyée aux oubliettes de l'histoire a eu le mérite d'ouvrir la voie, à plusieurs contestations. D'une part, à celle qui consiste à promulguer des lois, que l'on nomme *mémorielles* (l'Etat n'a pas à dicter l'Histoire) mais également à l'une des composantes de la communauté nationale, c'est-à-dire, les citoyens français, issus de l'empire colonial français. La contestation s'exprime de manière diverse, à la fois, à travers des associations, telles que le CRAN, Conseil Représentatif des Associations Noires ou le Mouvement des Indigènes de la République, qu'à travers d'autres modes d'engagements plus traditionnels. Loin de faire l'unanimité, notamment lorsqu'il se réfère à l'identité ethnique comme dénominateur commun de ces membres, qu'elle soit réelle ou supposée, il n'en reste pas moins que ces

associations sensibilisent sous un nouveau jour, la question des discriminations en France. Si les historiens contestent une loi indigne d'un régime démocratique, les citoyens précités sont eux, indignés, par le négationnisme des parlementaires qui consiste à faire l'apologie du système colonial, raciste et profondément discriminatoire. Quoi qu'il en soit, les sensibilités sont diverses et restent extrêmement vives sur la question de la colonisation. Nous dévoilons sans doute une partie du voile sans avoir la prétention de couvrir l'ensemble du débat. Ce sujet sur la participation militaire des soldats indigènes recrutés dans les colonies françaises évoque le moment de rupture entre la participation des troupes de l'Armée d'Afrique à la libération nationale et la revendication d'une citoyenneté égale, au sein des départements et protectorats français. Ayant conscience que l'introduction d'un tel document ne peut s'intégrer sans un véritable partenariat avec les institutions académiques, nous avons sollicité la région PACA ainsi que l'ACSE pour favoriser le partenariat, dans le cadre d'une charte de la vie lycéenne.

Mais les restitutions ont été multiples. Elles se sont également inscrites dans les programmes locaux de restitution culturelle sous forme de projection-débat et ont permis l'amorce d'une sensibilisation des acteurs associatifs locaux ou plus largement de citoyens. Le projet avait pour vocation, non de « commémorer », ou de se réunir autour d'une approche nostalgique et souvent « essentialiste » de ces publics, mais bien de favoriser la compréhension du fait mémoriel, comme enjeu citoyen.

Samia CHABANI, membre fondatrice de l'association ANCRAGES.

QUATRIEME PARTIE : VALORISATION & DIFFUSION

Je suis arrivée en France en 1987. J'ai continué à travailler pour mon journal basé au Maroc jusqu'en 1992 en tant que correspondante. Je suis venue ici suite à un problème très grave concernant ma fille, donc j'ai été obligée de m'enfuir avec l'accord de mon patron, avec un ordre de mission qui était de suivre les joueurs marocains évoluant en France. J'avais vécu à Paris avant, j'avais fait trois ans de stylisme, puis je suis repartie dans mon pays. Au Maroc, il fallait chercher un boulot, donc une agence de presse, archiviste, et entre 12h et 14h j'étais dans le laboratoire. J'ai appris le tirage avant la photographie. J'accompagnais mon patron sur les terrains de foot. J'étais à Casablanca, j'avais mis 900 km entre ma famille et moi, ils n'ont pas apprécié que leur fille de 18 ans quitte le domicile sur un coup de tête, ils n'ont pas apprécié mon retour au Maroc, ils voulaient que je fasse une carrière en France. Et à partir de là, c'était le reniement total, des photos de sport et d'athlétisme, donc courir à moitié nue, comme ils disaient... Pendant trois ans, je me suis battue pour avoir ma carte de presse et on me l'a donnée. Mon premier grand match, c'était en 1979 Maroc-Algérie, le match était retransmis en direct, les caméramans étaient intrigués : « Est-ce un garçon, une fille ? ». Gros plan, la famille me voit, le lendemain, j'avais toute la smala à Casablanca : « Qu'est-ce que tu as fait, qui va se marier avec toi, et tes frères !... ». Je suis l'aînée de six frères, malheureusement la seule fille. Plus personne ne m'a parlé... Mais quand j'ai commencé à photographier le roi c'était autre chose...

Je venais assez souvent en France. J'accompagnais les équipes. Une fois de Nice, on a fait le voyage à Marseille, et je suis tombée amoureuse de Marseille, j'ai dit : « je me fixe à Marseille ». C'est un bien-être ici, et jusqu'à maintenant si quelqu'un ose dire du mal de Marseille... Je passais mes journées au Panier. Je me suis trouvée un mec, je me suis mariée, il a adopté ma fille, les choses se sont faites, il s'est avéré que c'était un mauvais choix, après j'ai vécu seule. J'ai une force de caractère, j'ai enduré pas mal de choses. J'ai fait des stages d'insertion, cursus rapide, chambre de commerce etc., parce que j'avais un bagage matériel photographique. Mais ici, c'est autre chose, il faut un book, donc toutes les portes se sont fermées. J'avais des tares : j'étais femme, j'étais basanée, j'étais frisée. Et quelqu'un de cher m'a dit : « Puisse dans ta culture, ne cherche pas loin ». Chez nous au pays, il y a les photographes de studio avec l'habillage traditionnel : on arrive, on s'habille, on fait la photo. Mon directeur m'a donné le feu vert, m'a dit : « tu fais ce que tu veux de l'atelier en bas ». Donc, ils ont commencé à me demander des photos de ce genre. À côté de ça, il fallait les habits, les bijoux... Il fut un temps où on nous obligeait à apprendre la bordure, la couture, parce que dès qu'on devient femme, dès qu'on est réglée, on bascule de l'autre côté de la barrière et on prépare son trousseau... On avait la haine parce qu'on n'avait pas le choix, c'était une obligation pour pouvoir tenir un foyer. Et retourner 20 ans après pour s'en servir comme outil d'intégration, si on peut dire, je n'aime pas le mot, mais pour s'en servir pour des choses qui vont être positives pour la femme, pourquoi pas ! Je me suis remise à la couture, à la broderie, un bijou, deux bijoux et la garde-robe s'est chargée, et l'on a continué comme ça. Donc, je me suis dit : « Si pour moi ça a marché le fait de s'insérer professionnellement avec ma culture, pour les autres c'est possible...¹

¹ Extrait d'un parcours migratoire recomposé à partir d'un entretien réalisé auprès d'une femme immigrée.

Comme nous l'avons signalé à la fin de la partie précédente, de nombreux acteurs rencontrés avancent le terme de « patrimoine intégré » comme moyen de diagnostiquer les désirs de mémoire en s'appuyant sur des dynamiques sociales repérées sur des territoires. Cette notion serait efficace pour coproduire des mémoires, s'approprier ces coproductions et enfin les valoriser.

Mais d'où provient la notion de « patrimoine intégré » ? Quelles sont ses inspirations, ses rouages ? Est-elle opérante et de quelle manière au-delà des simples termes de « faire-avec » ou de « participation » ?

I. Le patrimoine intégré : de la coproduction à la diffusion

La notion de « patrimoine intégré » est directement importée du champ du patrimoine architectural. Le Conseil de l'Europe en propose une pédagogie¹ fondée sur le patrimoine culturel dans son acception la plus large : « *toute trace matérielle ou immatérielle de l'œuvre humaine et toute trace combinée de l'homme et de la nature* ». Cette pédagogie qualifiée d'active et d'interdisciplinaire implique un partenariat entre enseignement, patrimoine culturel, culture, monde associatif et social. Elle est destinée à un public de jeunes, et est intégrée dans le cursus scolaire. Ses moyens et objectifs sont :

- Le décloisonnement de disciplines qui permet de lutter contre l'échec scolaire, et l'intégration de méthodes d'enseignement actives.
- Une forme d'éducation interculturelle permettant une meilleure connaissance du patrimoine culturel et de ses aspects multi et interculturels et sensibilisant à la nécessité de sa protection.
- L'acquisition d'un esprit de connaissance, l'éveil de la curiosité et le développement de la créativité, de l'autonomie et de l'esprit critique.
- La mise en relation des connaissances (au sens le plus large) et des réflexions sur les valeurs et principes permettant une prise de décisions.
- Le rapprochement des jeunes en les rendant conscients de leur identité culturelle commune ainsi que de la diversité culturelle de l'Europe.

À travers une découverte du patrimoine et le dialogue interculturel, la pédagogie du patrimoine aiderait l'apprentissage d'une citoyenneté responsable, pourrait faciliter la prévention de conflits et rendrait conscients de la nécessité d'une transmission entre générations. Est alors envisagée la perspective d'une éducation permanente, d'une formation développée tout au long de la vie. La personne, en s'appropriant le patrimoine, deviendrait ainsi responsable du passage de relais aux générations futures...

¹ http://www.coe.int/t/f/coopération_culturelle/patrimoine/Pédagogie_du_patrimoine/

Quels visages pourrait prendre cette pédagogie appliquée aux mémoires de l'immigration ?
Existent-ils des outils ? Des supports sont-ils mis en place ? Ou ne s'agit-il que d'une posture
de méthode ?

« J'adopte une approche intégrée du patrimoine. Ce n'est pas le fait de faire des inventaires de lieux et d'objets à mettre dans des boîtes ! Cette notion de patrimoine intégré, c'est le fait que le patrimoine reste à sa place, dans la vie et dans les projets. On ne dé-contextualise plus, mais on n'a pas encore les outils... Le groupe social doit reconnaître, valoriser, mettre en scène, puis une fois que tout le travail est fait, on lui prend l'objet, on le met dans un musée comme on fait depuis toujours ! Il faut un droit patrimonial qui permette à cette dynamique sociale de pouvoir à tout moment s'appuyer sur quelque chose qui lui appartient. J'ai travaillé sur cette notion avec le Conseil de l'Europe¹. On a la possibilité d'élaborer un droit au patrimoine, de permettre une reconnaissance par un groupe social. Il faut qu'il y ait un dialogue entre les différentes institutions. Il faut que la dynamique sociale puisse reconnaître sa référence patrimoniale. Tous les outils symboliques qui sont utilisés pour définir un patrimoine national n'ont pas bougé depuis un siècle ».²

Une méthodologie du « patrimoine intégré de l'immigration » permettrait d'accompagner une dynamique sociale autour d'un objet, d'un lieu choisi par les habitants (par nécessité de rendre compte de leur mémoire individuelle et collective). Cette dynamique serait issue d'une histoire, l'histoire individuelle composante de la grande histoire et se déclencherait au présent lorsqu'elle est motivée par un enjeu social. L'exemple suivant illustre l'appropriation conflictuelle du territoire par divers groupes de populations y vivant :

« Depuis une dizaine d'années, j'ai accompagné à la demande des habitants des nécessités patrimoniales qui naissent sur le terrain. Je ne suis allée chercher personne, ce sont eux qui sont venus, et c'est de leurs besoins que je suis partie. J'accompagne donc une dynamique sociale qui se crée toute seule, j'apporte un savoir-faire et je recueille ce qui sort. La première dynamique sociale que j'ai accompagnée date de 1997, l'ancienne école primaire devenue la bibliothèque St André³. Lorsqu'on a annoncé "l'école va fermer", les habitants et les instituteurs de l'école se sont mis en groupe et sont venus me voir pour me dire : "On veut que cette école devienne un centre culturel". Cette dynamique s'est créée car les habitants sont restés vivre dans le quartier. Une école d'art décentralisée et une bibliothèque ont vu le jour. Cette dynamique est obligatoirement liée à l'immigration puisque la population présente est d'origine italienne, espagnole, puis marocaine, comorienne, kurdes, roumaine... Donc, quand je suis arrivée ici, il y avait un groupe de femmes qui est venu me voir pour me demander si on pouvait écrire un livre sur l'histoire de leur école. Ce groupe était inscrit dans une pratique patrimoniale et commençait à se regarder à travers l'histoire. Elles sont allées voir les anciennes de l'école, puis les instituteurs, puis les jeunes, les derniers qui ont fréquenté l'école. Mais aucun spécialiste n'a géré cela. On assiste là à un processus patrimonial. Il a donné naissance à un livre : "L'école

¹ Voir la Convention de Faro, convention culturelle européenne sur le dialogue interculturel, octobre 2005.

² Extrait d'entretien avec une chargée de mission du service patrimoine de la ville de Marseille.

³ Située dans le XVI^e arrondissement de Marseille. Cet arrondissement se compose de 4 quartiers ou noyaux villageois : l'Estaque, Les Riaux, Saint André, Saint Henri et réunit une population d'environ 17 000 habitants, pour un taux de chômage évalué en 1999 à presque 29 % de la population.

de filles de St André ». Le livre a été mis en vente au dépôt de journaux et à la pharmacie. Il a été tiré à 500 exemplaires et tous se sont vendus. Mais on a été confronté à des difficultés pour ce projet. D'un côté, les plus de 60 ans, anciennes de l'école, lepénistes qui ne vivent plus à St André, et de l'autre, les femmes kabyles... Des gens qui se croisent, des ateliers qui se passent très bien avec des rencontres, et des fois des ateliers qui éclatent : "Je ne veux plus travailler avec ses femmes, elles sont racistes !". (...) Une autre dynamique sociale à signaler, aux Aygalades¹. Un seul monument historique classé : les grottes de l'Hermitage des Carmes. Une association qui faisait déjà de la collecte d'objets familiaux, une association de personnes âgées, frontistes, issues de la petite bourgeoisie, des nostalgiques qui souhaitent garder et conserver leur mémoire avant de mourir. Ça a développé une contre dynamique sociale venue de jeunes hommes d'une trentaine d'années, pères de famille et vivant dans les HLM des Aygalades. Les deux groupes se sont cristallisés autour d'un même lieu. Farouk a voulu ouvrir une pizzeria dans la porte cochère de l'ancien château du Roi René (ancien château détruit par l'autoroute dans les années 1940). Tous se demandent pourquoi ce château a été détruit ? Pourquoi il n'y a plus d'espaces verts ? La réponse est : « c'est à cause des cités. Et les jeunes se demandent, pourquoi ils vivent dans les cités ? ».²

Les projets repérés interviennent et se construisent autour d'architectures et de bâti qui polarisent des identités communes et témoignent d'une mixité sociale et culturelle.

Les désirs de mémoires naissent sur des territoires et en lien à ces territoires, à ces lieux de vie partagés par des personnes immigrées, issues de l'immigration ou non.

L'enjeu exprimé par cette volonté de réactiver la mémoire d'un lieu est bien la reconnaissance d'une présence, d'une existence, d'une appartenance à ce lieu par les populations. Si ce sentiment d'appartenance peut faire l'objet de conflits entre les différents groupes de populations, c'est bien l'ensemble de la population sans spécification qui souhaite faire remonter des mémoires afin d'en reconstituer l'histoire. Les attentes et besoins, bien que potentiellement conflictuels, sont similaires à tous. Accompagner ces dynamiques mémorielles permettrait d'aboutir à un patrimoine pour tous les habitants d'un même territoire, au lieu de consolider les spécificités de chacun ; cela permettrait par conséquent de partager ensemble une appartenance, une identité territoriale, et peut-être de modifier ainsi le regard que les uns portent sur les autres.

¹ Le vallon des Aygalades offrait autrefois un panorama splendide de la ville et de la mer. Les ruisseaux qui le traversaient sont aujourd'hui canalisés par le canal de Marseille, mais le nom de ce quartier vient du provençal "aigo" qui veut dire eau. À l'époque de l'industrie, de nombreuses usines (sucreries, huileries mais aussi produits chimiques) viennent s'installer sur ces terrains proches du port et desservis par le train (le viaduc de chemin de fer qui traverse le quartier en est un témoignage). Il en reste des traces dans le paysage : notamment une usine d'alumine dont le terrain constitue désormais le crassier des Aygalades.

² Extrait d'entretien avec une chargée de mission du service patrimoine de la ville de Marseille.

II. Valoriser et diffuser

Reconnaître un « patrimoine de l'immigration » dans l'objectif de valoriser les populations immigrées, telle est la finalité du potentiel « processus de patrimonialisation ».

Que signifie valoriser ? Quels sont les modes de valorisation possibles de l'histoire de l'immigration d'après les populations immigrées et les acteurs sociaux de la mémoire ?

Pour aboutir à une valorisation nationale, il est nécessaire de faire connaître les histoires et les mémoires de ces populations et de les partager à cette même échelle. Nous arrivons alors à l'ultime passage proposé par notre modèle, celui du « nous » au « tous », celui qui implique la diffusion.

Dès lors, quels sont les moyens mobilisés par les acteurs sociaux et culturels pour diffuser leurs productions mémorielles ?

1. Valoriser les mémoires de l'immigration : reconnaître l'histoire et connaître les histoires

Valoriser, c'est accorder une importance plus grande à quelque chose ou à quelqu'un, accorder une reconnaissance, contribuer à donner une place légitime... Que signifie alors « valoriser » les apports de l'immigration ? Selon une lecture historique, les apports économiques de l'immigration sont renseignés, même si le discours commun continue à les « invisibiliser ». Mais si l'on parle de valorisation de l'immigration, c'est bien pour à terme infléchir les représentations qui sont mobilisées dans nos rapports, dans nos pratiques et dans la constitution de la mémoire collective.

Face à la question, « quels peuvent être les modes de valorisation de l'histoire de l'immigration ? », les réponses émergeant des entretiens réalisés se déclinent en trois thèmes :

- La commémoration : par exemple, « créer des lieux qui symbolisent le sacrifice des immigrés pour la libération, mais des lieux visibles par tout le monde et non uniquement dans les quartiers ».
- La construction de lieux de culte et de culture : par exemple, « construire une grande mosquée et des cimetières respectables au même titre que les autres religions », ou encore, « créer une maison de la culture arabo-musulmane à Marseille ».
- La représentation publique, autrement dit, faciliter la présence de représentants politiques issus de l'immigration.

L'idée de consacrer un espace spécifique aux mémoires de l'immigration, un lieu qui permettrait aux personnes immigrées de déposer des objets personnels et familiaux trouve écho chez certains acteurs, et ce parce qu'elle implique une participation et l'accès à un espace public :

« Vous dites à Marseille, il y a le musée untel, interculturel ou intercommunautaire peu importe, et vous lancez un appel : « Si des personnes ont des choses qui datent de telle ou telle époque, objets, photos... », je vous promets qu'il y aura un ras-de-marée, que les gens vont venir déposer des choses en tant qu'objets ou documents. Quelque chose enfin qui parle d'eux, mais pas en négatif ! C'est pour cela que je déplore que la CNHI soit à Paris et non à Marseille. Pourquoi tout le monde tient à cette mosquée à Marseille ? Ce n'est pas pour aller juste faire la prière aux Abattoirs, non, c'est une reconnaissance de ce culte-là, de ces personnes- là, qui ne sont pas toutes pratiquantes, mais ce sera comme un édifice de reconnaissance. Même dire : « il y a aura 100 m2 dédié à la mémoire des personnes venues en 1900... », ils vont se bousculer pour déposer des choses, ils ont toujours des anciennes photos. J'ai vu un enfant qui avait une photo de son grand-père avec le général Leclerc, cette photo est plastifiée et gardée jalousement. Tu peux être haineux, mais c'est une trace. On ne parle pas de ceux qui se sont battus durant la seconde guerre, ça fait beaucoup de mal... Comment avoir un regard positif quand tu sais que la même personne blanche bien française qui était dans le même régiment reçoit 1000 euros, et toi tu en reçois 300 ? Il y a cette inégalité. Et il y a ce fatalisme des Arabes qui écrase encore plus : « De toute façon, on ne peut pas attendre plus d'un Français ». Sauf que le jeune, on ne lui donne pas, il prend ! Toute la différence est là, dans la rage. « Ils n'ont pas donné à mon père, à mon grand-père, moi je vais prendre ! » ».¹

La reconnaissance passerait donc par des supports, prolongations de soi, dépôts de l'histoire individuelle et familiale. Mais faut-il pour autant dé-contextualiser, faire que les personnes déposent ailleurs, en dehors de leur lieu de vie ? La problématique du dedans et du dehors refait surface et appelle pour la résoudre une spécification des contenants, une sorte de « discrimination positive ».

À travers ces différents exemples, nous pouvons distinguer deux types de valorisation :

- Une valorisation par la participation des personnes au recueil (objets personnels, histoire de vie) en des lieux désignés et spécifiques sans retour dans le « là-bas »;
- Une valorisation des dynamiques sociales existantes sur un territoire, initiée par les habitants dont les désirs de mémoire sont diverses et parfois conflictuels. Le droit au patrimoine et la coproduction de celui-ci deviennent là un outil de citoyenneté et de transmission, mais ne sont reconnus qu'au niveau local.

Il existerait un troisième palier d'intervention possible, qui dépasserait le niveau local de reconnaissance, celui d'une coproduction des savoirs avec les personnes, suivi d'une diffusion de ces savoirs dans un objectif de banalisation afin qu'ils s'intègrent au quotidien :

« Il faut partir et faire remonter un constat ; « il s'est passé ça », alors on démocratise l'injustice. Aujourd'hui, c'est l'exotisme de la souffrance qui marche ou le nombrilisme. Il faut instaurer un rapport pédagogique et ne pas reproduire le même schéma soutenu par les infrastructures et institutions. Aujourd'hui tout est médiatisé, c'est « faire du spectacle », au contraire il s'agit de ne pas faire un

¹ Extrait d'entretien avec la responsable d'une association sur l'insertion des femmes immigrées.

*événement de quelque chose qui est quotidien. La vraie question est : comment on introduit ça dans la banalité ? Cela ramène à la question du « vivre ensemble ». De plus, ce qui produit ne revient jamais dans les quartiers, ne retourne jamais « là-bas »... ».*¹

Nous revenons encore sur l'idée de ne pas spécifier les populations immigrées, mais bien au contraire de banaliser les mémoires et les savoirs, afin qu'ils s'intègrent dans le quotidien de tout un chacun.

2. Diffuser les projets mémoriels : partager une connaissance et promulguer la reconnaissance

La question de la **diffusion** des travaux et projets sur les mémoires de l'immigration est essentielle. Si le risque d'un rapport de force entre les personnes immigrées (et issues de l'immigration) et l'opérateur, (acteur social, artiste, chercheur), existe au moment du recueil de la parole, il est encore plus fort lorsqu'il est question de diffuser cette même parole.

Qui est légitime pour recueillir la parole ? Pour reconstruire et composer la mémoire ? Et pour ensuite la diffuser ? Comment réinscrire la mémoire dans le quotidien pour l'avenir ?

Pour tout acteur travaillant sur la mémoire de l'immigration, il s'agit de ne pas être dans le pillage ou dans l'exhibitionnisme. La question de la restitution et de ses modes doit se poser et s'envisager bien en amont et tout au long du projet.

L'association *Ancrages*², qui a réalisé un documentaire intitulé « les soldats inconnus », nous fait part de ce délicat processus allant du recueil, à la reconstruction jusqu'à la restitution :

*« Parfois les discours étaient incohérents et il a fallu les reconstruire sans travestir. Lors de sa première diffusion dans un foyer Sonacotra, des résidents étaient en colère... Mais au moins cela a permis qu'ils sortent leur colère ».*³

La mémoire sensible passe par l'émotionnel qui apparaît encore ici comme le premier « réactif » de la mémoire commune. L'émotionnel est à prendre en compte au-delà de la recherche d'une vérité historique. La projection du documentaire a permis d'éclairer le choix que certains vieux immigrés faisaient de rester dans un foyer, et aussi de mettre en lumière deux échelles d'analyse liées à deux points de vue : le temps long de l'évolution des représentations et du possible changement social proposé par le regard et le travail du passeur de mémoire; et le temps extrêmement précaire des parcours et des urgences de vie des personnes immigrées.

Constituer un « patrimoine de l'immigration » participe d'une création continue, celui-ci se construit dans des allers-retours et n'est jamais donné *a priori*. À ce titre, la position de l'association *Ancrages* reste intéressante. Pour elle, il s'agit de développer des savoirs sur l'immigration, ce dans une perspective de savoirs équitables et selon une méthodologie qui croise trois dimensions : un territoire, un parcours de migrant, un bassin d'emploi ou d'activités sociales.

¹ Extrait d'entretien avec un acteur social d'origine algérienne, quartier de l'Estaque.

² Cf. Article de Samia Chabani, partie III.

³ Extrait d'entretien avec un membre de l'association *Ancrages*.

Dans cette optique de savoirs équitables de et sur l'immigration, nous retenons également l'expérience du Théâtre de la Porte d'Aix, premier théâtre issu de l'immigration crée dans les années 1970 à Marseille. L'idée était alors de témoigner des histoires de l'immigration sans autre support que celui de la parole directe¹. Ici revient le thème récurrent et transversal de l'oralité et des récits de l'immigration.

III. Les acteurs sociaux de la mémoire :

La vitalité des projets mémoriels dans le milieu associatif a été soulignée. Mais qui sont ces acteurs de la mémoire ? Quels supports et objets convoquent-ils ?

Ces acteurs sont des personnes qui par une action donnée, à un moment donné, fixent des traces dans le présent, et donc réactivent des mémoires de l'immigration. Ces mémoires deviennent alors lisibles sous forme d'objets produits, et principalement d'objets culturels (images, textes, spectacles...).

1. Une typologie des acteurs de la mémoire de l'immigration et des figures en action

Nous esquissons ici une typologie des acteurs de la mémoire de l'immigration afin de faire ressortir les figures intervenant dans le « processus de patrimonialisation ».

Ces « réactiveurs » de mémoires peuvent être :

- Des porteurs : personne qui a un enjeu personnel et/ou militant, et qui peut représenter un groupe, et est souvent issue elle-même d'une immigration.
- Des opérateurs : travailleur social, médiateur ou intervenant économique et culturel qui sont des révélateurs et détenteurs de mémoires, mais pour lesquels la diffusion n'est pas un objectif.
- Des passeurs : les chercheurs de tous champs, qui au-delà du recueil brut de données, produisent un discours analytique, et font circuler la mémoire dans un espace public « scientifique », donc restreint.
- Des producteurs : des artistes ou auteurs qui produisent des signes à partir de traces, et rendent visible cette mémoire dans l'espace public, mémoire qui devient alors potentiellement partageable par « tous ». Ce sont des fixeurs de mémoires tout comme les passeurs.

Sous la typologie, des acteurs aux compétences distinctes, mobilisant des moyens qui leur sont propres, investissent donc le champ mémoriel de l'immigration. Des figures émergent : Du travailleur social d'origine étrangère au médiateur culturel implanté dans un quartier, de l'acteur associatif impliqué à l'acteur culturel intéressé par, de celui qui revendique en place pour, à celui qui parle à la place de...

¹ Cette expérience donna lieu par la suite à la création du Théâtre de la Mer et du Théâtre des Flamands qui tous deux sont situés dans les « quartiers nord » de Marseille.

Parmi elles, la récente figure du médiateur est à retenir car elle œuvre essentiellement sur la diffusion. Le médiateur est un acteur qui n'a pas pour fonction de produire des formes et des objets sur les mémoires de l'immigration, mais de mettre en lien une production et un public. Sa problématique est celle de l'accessibilité. Dans ce cadre, le projet « L'exil a duré »¹ réalisé dans le quartier Belsunce est à retenir. Une « médiatrice »² a refait vivre des scopitones mettant en scène l'immigration maghrébine en France dans les années 1960-1970. Ces films constituent un témoignage unique sur la situation des travailleurs immigrés, et surtout sur un regard français posé sur eux. Ce projet diffusé auprès des populations immigrées du quartier reprend une mémoire enfouie pour la réinjecter dans le présent, et faire parler les personnes sur leur passé. Mais dans ce projet encore, un problème de diffusion et de droits d'auteurs, de droits à l'image revendiqués par les producteurs, s'est posé obligeant ainsi ce matériau inédit à retourner dans l'invisibilité et la propriété privée.

Souvent, le médiateur culturel n'a pas la maîtrise des supports qu'il met en lien et publicise.

Dans le champ mémoriel, se constate un foisonnement de professions, de postures et de disciplines, mais ces « mondes » restent peu articulés entre eux. Suite à la figure du médiateur, deux autres retiennent notre attention : celle de l'artiste et celle du chercheur.

2. De l'artiste au chercheur

L'artiste est un acteur qui fait accéder une mémoire au « tous » par le biais de l'œuvre. Pour lui, il ne s'agit pas de chercher quels sont les objets ou les lieux portants mémoire, mais de les fabriquer et produire à partir d'une mémoire commune.

Dans le projet « D'un seuil à l'autre », exposé dans la seconde partie de ce rapport, l'artiste produit une forme tangible dans un quartier et à partir de mémoires croisées, (celle de l'institution et de la politique nationale, et celle des travailleurs migrants) et rend cette forme accessible symboliquement à tous.

*« Oui, l'artiste peut valoriser, mais par le biais de l'œuvre. Je pense que les artistes font des formes. Moi je choisis l'espace public, ce qui n'est pas neutre, car prétendument c'est accessible à tout le monde, et je crois profondément que tout le monde peut comprendre une œuvre d'art même complexe, car il y a plein de niveaux de lecture d'une œuvre, et toutes les lectures sont valables ».*³

Existent-ils autant de formes, d'œuvres que de façon de travailler les mémoires de l'immigration ? De leur donner un contenant lisible et diffusable ? L'artiste de fait s'inscrit dans une singularité créative, il est dans le « je », sa légitimité réside dans sa production : au-delà des critères esthétiques, l'œuvre est là, se lit, se voit, peut être discutée, critiquée, peut circuler en des lieux différents et agir en sensibilités. Mais pour les artistes, travaillant sur les mémoires de l'immigration, il ne s'agit pas de poser une forme a priori, mais de parcourir et de mettre en liaison sur un territoire concret, d'ancrer le geste à partir des plusieurs...

¹ Les Scopitones sont des machines diffusant des films musicaux placés dans les bars dans les années 1960-1970. Par extension, ce nom fut donné aux films contenus dans les machines. De 1963 à 1980 en France, 250 bars fréquentés par des immigrés ont été équipés de scopitones juke-box à images. Ces machines diffusaient de petits films musicaux, produits et réalisés par une équipe française, qui mettaient en scène des chanteurs du Maghreb et du Machrek.

² Cf. Johanne Larrouzé, *L'exil a duré*, La Compagnie, 2006.

³ Extrait d'entretien avec une artiste plasticienne, projet « D'un seuil à l'autre ».

Parfois même à partir de leur propre histoire de migration tel Kamel Khélif¹, dessinateur, issu d'une cité marseillaise et passeur de cette mémoire du lieu, mais aussi de l'histoire de l'immigration algérienne dont il est issu :

« Nous avons été témoins et nous avons partagé quelque chose. Je ne suis le porte-parole de personne, mais je veux qu'ils puissent (les habitants) se reconnaître dans ce que je fais. Je ne veux pas que le livre leur tombe des mains quand il le regarde. Ils sont tous persuadés que j'écris sur eux ».

Cet artiste incarne un parcours idéal : celui du « je » qui rejoint le « tous » en passant par le « nous ».

Mais dès qu'il s'agit d'aller recueillir la parole dans le respect des personnes et de la mettre en forme pour qu'elle fasse sens, c'est alors la figure du **chercheur** qui apparaît, car au-delà de cet exercice, le chercheur met de fait des acteurs locaux en réseau, construit un groupe même si sa structuration est éphémère et en rhizomes. En recueillant des points de vues différents, il ouvre un espace de pensée commune, une dynamique de questionnements.

Cependant, encore aujourd'hui, l'espace de diffusion du chercheur en sciences sociales reste un espace scientifique, un espace constitué de pairs. Cette figure s'incarne aussi dans le chercheur-opérateur, qui produit des connaissances à partir d'une commande pour infléchir et enrichir le politique et ses instances décisionnaires, et fait « remonter » les paroles en produisant du sens.

« Les chercheurs, les historiens donnent un statut à la parole des gens, d'un seul coup, c'est une valorisation. La vraie valorisation, ce sont les chercheurs qui peuvent la faire. C'est dans quels espaces tu l'inscris la parole, tu vas chercher en tant qu'historien, en tant que savant, tu vas la chercher, la recueillir la parole et tu vas lui donner un statut, la mettre en forme, l'inscrire dans l'histoire, l'analyser, et tu vas l'amener à un endroit important, la faire circuler. Certains artistes en restent à l'utilisation de la parole comme un matériau de la création, ça ne me semble pas suffisant ».²

Et ces chercheurs travaillent essentiellement sur le recueil de parole. Les archives orales capturent une trace essentielle de ceux qui vont partir. La question des archives orales est de plus en plus décisive, elles complètent les silences des archives écrites et visuelles. Cette question est d'autant plus centrale pour l'histoire de l'immigration, car là réside une possibilité de contourner l'histoire institutionnelle. L'entretien est vu comme une source devenue reine...

Selon Benjamin Stora³, il y a une autre dimension à donner aux archives orales, au-delà de la transmission. De son avis, la question de la mémoire réside plus dans la constitution d'un groupe (politique, identitaire, social) que dans l'objet de filiation.

Tout travail sur la mémoire est un travail d'échange, un travail humain. Il s'agit peut-être alors de donner la parole aux personnes migrantes et immigrées sans chercher de preuve

¹ Voir entre autre : K. Khélif, *Cité Bassens, traverse du mazout*, Amok, 1997 ; K. Khélif, *Les Exilés, histoires*, Amok, 1999.

² Extrait d'entretien avec l'artiste plasticienne, projet « D'un seuil à l'autre ».

³ Cf. Colloque, « Identités, parcours, mémoire », Drac-Acsé, juin 2007.

historique, mais en faisant remonter leurs mémoires propres et les images du passé qui restent en eux, et surtout de montrer leur puissance créative même fugitive et fragile. Le quotidien populaire crée en permanence, il y a une inventivité du quotidien inimaginable, même traversé par des événements difficiles.

*« On ne travaille pas la parole des gens impunément, on ne peut pas faire ça, c'est essentiel d'aller loin : loin avec les gens dans la question de la restitution, c'est un travail que l'on doit faire avec les gens. Ça se fait dès le début et tout au long d'un projet. Je fais très attention, c'est toujours très clair avec les gens avant même qu'on commence à parler, on n'utilisera pas leur parole sans leur accord, je fais tout relire à tous, ils suivent le travail ».*¹

C'est aussi l'idée que défend Frédérique Jacquet, directrice des archives de Saint Denis². Pour elle, le travail de collecte d'archives orales est le produit d'une relation où l'on doit prendre en compte l'archiviste et la personne, la parole porte toujours la marque d'une rencontre. Et souvent dans les documents historiques, l'impasse est faite sur le contexte de recueil et le moment où la parole a émergé. Dans la parole, existe intrinsèquement ce droit à la réinvention de sa propre histoire.

Le travail à partir des mémoires de l'immigration, quoi que soit sa forme et le support qu'il emprunte, doit se connecter au présent. L'écueil possible serait celui d'une parole enfermée dans une nostalgie. On ne récolte pas une mémoire pour se faire plaisir, cette parole ouvre sur le lendemain et sur une humanité.

*« Dans le travail de mémoire, les gens déplient les possibles d'hier dans ceux d'aujourd'hui, des utopies, des volontés... Alors, seulement là, on est dans l'émergence de ce qui surgit aujourd'hui ».*³

Ainsi, l'acte de mémoire n'est pas forcément un acte passéiste, ces mémoires doivent être actives dans le présent et inscrites dans la réalité sociale.

Pour conclure, il s'agit alors de développer une vision dynamique, et non statique, du « patrimoine de l'immigration », en s'appuyant sur **le lieu ou l'objet patrimonial définit comme une production vivante de la culture dans le devenir.**

¹ Extrait d'entretien avec l'artiste plasticienne, projet « D'un seuil à l'autre »

² In Séminaire, *Identités, Parcours & Mémoire*, Drac-Acsé, juin 2007, Marseille

³ Idem.

CONCLUSION

Les lieux de mémoires de l'immigration seraient par essence ceux où se remarque une absence de traces, des lieux où les marques ont été détruites, rasées, effacées pour reconstruire. Des lieux sans histoires transmises ou récoltées du fait de générations qui veulent oublier et de parcours migratoires toujours inscrits dans une grille de précarités. Cette absence ne signifie pas que ces lieux ne portent pas pour autant des désirs de mémoires, désirs qui s'incarnent au présent dans des enjeux sociaux et qui se lisent dans des dynamiques d'acteurs. Ces enjeux se manifestent à deux échelles : celle de l'histoire officielle, et celle de l'histoire familiale et individuelle.

Il existe une vraie demande sociale de la part des associations sur la mémoire de l'immigration, mais souvent, bien au contraire, les migrants eux-mêmes ont « envie qu'on les oublie ». Le statut du droit à l'oubli des populations immigrées est à mettre en lien avec celui de zones de silence qui mettent à mal le travail du chercheur. Faut-il alors absolument réactiver la parole, produire des archives orales, et qui est alors légitime pour le faire ?

Pour les personnes rencontrées, revitaliser les mémoires et combler les vides historiques auraient comme premier objectif, l'accès au droit commun. Mais plus que commémorer ou réglementer, il importe de documenter une histoire qui n'a jamais été faite, de produire des savoirs qui n'ont pas été produits ou ont été produits de façon isolée, ou encore dans une position exotique et misérabiliste.

La question du « mal être social » des jeunes générations issues de l'immigration apparaît comme une urgence pour le devoir de mémoire, et comme le point et l'aboutissement principal du travail de mémoire à entreprendre sous un autre angle que celui de l'injonction à l'intégration pour des personnes nées et vivant en France.

Au regard de ce besoin mémoriel, **le recueil de récits individuels est une priorité méthodologique** parce qu'il permet de retracer les histoires singulières pour que « tous » les entendent et ceux qui les connaissent se reconnaissent sans se sentir trahis. La mise en récit de parcours d'immigration permet de croiser le temps individuel, celui de la généalogie et celui de l'histoire des lieux. Et enfin, elle éclaire la part d'initiative, de compétence et de créativité que recèle chaque individu. Le recueil de récits est une porte ouverte à la valorisation. Si certains mobilisent le concept de « patrimoine intégré » pour expliquer leur démarche, tous visent la production et la restitution de savoirs équitables en se basant sur la parole et les récits des personnes immigrées. Il s'agit donc toujours de coproduction.

Les potentiels mémoriels se repèrent à travers des actions qui s'appuient sur la revitalisation d'une mémoire commune inscrite dans un lieu. Quand une dynamique sociale est repérée sur un territoire et qu'elle dépasse les conflits de groupes ou de personnes qui souvent l'initient, elle prend alors la forme d'un projet et peut aboutir à la production d'un objet culturel (livre, film, spectacle, œuvre...). Mais la diffusion de cet objet ou œuvre reste généralement à un niveau local. La production ne circule pas au-delà des frontières du territoire en question, elle reste prise dans le « nous ».

Ces micro-projets sont pertinents à une échelle locale et territoriale, mais la question de leur portée publique reste en suspens. En effet, il s'agit théoriquement de passer des désirs de mémoires à la constitution d'un « patrimoine de l'immigration » à Marseille, et de fait à un possible droit au patrimoine pour tous. Mais ce degré de diffusion nécessaire est loin d'être systématique, comme nous avons pu le constater à travers **les trois formes de valorisation repérées** :

- Une valorisation par la participation des personnes au recueil (objets personnels, histoire de vie) en des lieux désignés et spécifiques sans retour au local.
- Une valorisation des dynamiques sociales existantes sur un territoire, initiée par les habitants dont les désirs de mémoire sont diverses et parfois conflictuels. Le droit au patrimoine et la coproduction de celui-ci deviennent là un outil de citoyenneté et de transmission, mais ne sont reconnus qu'au niveau local.
- Une valorisation qui dépasserait le niveau local de reconnaissance, celui d'une coproduction des savoirs avec les personnes, suivi d'une diffusion de ces savoirs dans un objectif de banalisation afin qu'ils s'intègrent au quotidien de tous.

Cette recherche exploratoire nous a conduit à élaborer des outils conceptuels éclairant le « processus de patrimonialisation » : ses différentes composantes et leurs possibles articulations ; les indicateurs permettant de repérer les lieux mémoriels où peut opérer ce processus ; et enfin, une typologie des acteurs de la mémoire.

Le « patrimoine de l'immigration » est pensé tel un continuum dont les deux extrémités sont d'une part, la notion de mémoire individuelle et d'autre part, celle de patrimoine ; soit, un continuum allant de l'individu à la société en mobilisant les différents types et fonctions de la mémoire : la mémoire individuelle et sensible (le « moi »), la mémoire individuelle en quête de reconnaissance (le « je »), la mémoire collective et partagée par un groupe (le « nous »).

Ce processus, allant dans le sens d'une « valorisation » des mémoires de l'immigration, comprend trois phases non-successives mais complémentaires :

- La mémoire individuelle et sensible, figurée par le « **moi** » : mémoire individuelle lisible dans l'émotionnel et le ressenti d'une personne.
- La mémoire individuelle en quête de reconnaissance, figurée par le « **je** » : mémoire individuelle « conscientisée », autrement dit objectivée.
- La mémoire commune, figurée par le « **nous** » : mémoire partagée par un groupe vivant ou passant sur un territoire donné ou composant une communauté d'origine géographique, ethnique, religieuse...
- La mémoire collective inscrite dans l'espace public et pouvant faire histoire, figurée par le « tous » : mémoire partagée par « **tous** », c'est-à-dire une mémoire connue et reconnue par l'ensemble de la société, qui prend place dans ses représentations sociales et son histoire.

L'objet ou le lieu patrimonialisable serait alors celui qui aurait suivi ce chemin mémoriel pour *in fine* faire partie de la mémoire de « tous » les membres de la société.

Quant à répondre à la question « **quels lieux mémoriels regarder** » ? Nous rappelons la typologie retenue :

- Des lieux qui suscitent une multiplication de récits à caractère historique, sociologique ou littéraire, ceci est un indicateur de leur valeur emblématique.
- Des lieux où se sont succédées de multiples vagues migratoires pour des raisons politiques, économiques et sociales, où des traces des occupations passées subsistent.
- Des lieux qui font l'objet de projets à caractère mémoriel menés à l'instigation d'acteurs qui ont entrepris de faire l'histoire d'une présence immigrée en un endroit déterminé, ou encore d'en préserver les vestiges dans une perspective patrimoniale.

Sur le terrain, certains territoires cumulent ses différents indicateurs et mettent en jeu une série d'**acteurs de la mémoire**. Ces « réacteurs » de la mémoire sont :

- Des porteurs : personne qui a un enjeu personnel et/ou militant, et qui peut représenter un groupe, et est souvent issue elle-même d'une immigration.
- Des opérateurs : travailleur social ou intervenant économique et culturel qui sont des révélateurs et détenteurs de mémoires, mais pour lesquels la diffusion n'est pas un objectif.
- Des passeurs : les chercheurs de tous champs, qui au-delà du recueil brut de données, produisent un discours analytique, et font circuler la mémoire dans un espace public « scientifique », donc restreint.
- Des producteurs : des artistes ou auteurs qui produisent des signes à partir de traces, et rendent visible cette mémoire dans l'espace public, mémoire qui devient alors potentiellement partageable par « tous ». Ce sont des fixeurs de mémoires tout comme les passeurs.

Cette recherche exploratoire nous a conduit à interroger le « processus de patrimonialisation » au regard des terrains visités et des personnes rencontrées. Elle nous a permis de glaner des récits et de donner la parole à des acteurs sociaux, à des responsables de service public, à des artistes et à des chercheurs, à des personnes immigrées. Les mémoires de l'immigration sont complexes. Elles drainent une multiplicité de points de vue, obligent à varier les focales, font remonter des paradoxes. Mais **la grande variété des projets et des productions mémorielles témoigne de la vivacité de ce thème et de l'actualité des désirs croisés. Des liens sont établis entre territoires et histoires de vie, et les lieux apparaissent comme d'indispensables supports de mémoire.** Les populations et groupes n'ont pas renoncé à marquer des territoires, à y inscrire leur mémoire, et elles ont besoin à présent d'y faire reconnaître leur présence légitime, de rejoindre le « tous ».

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Académie universelle des cultures, *Migrations et errances*, Grasset, 2000.

Althabe Gérard, Meyer Mireille, *Des migrants et des villes*, IREMAN, 1998.

Anselme Michel, *Du bruit à la parole*, L'Aube, 2000.

Ascaride Gilles, Condro Salvator, *La ville précaire. Les isolés du centre-ville de Marseille*, L'Harmattan, 2001.

Attard-Maraninchi Marie-Françoise, *Le panier, village corse à Marseille*. Autrement, 1997.

Battegay Alain, Boubeker Ahmed, *Les images publiques de l'immigration*, L'Harmattan, 1992.

Blanchard Pascal, Boëtsch Gilles, *Marseille Porte Sud. Un siècle d'histoire coloniale et d'immigration*. La Découverte, 2005.

Belmonte Lydie, *La Petite Arménie. Histoire de la communauté arménienne à Marseille*, Jeanne Lafitte, 2004.

Bizeul Daniel, *Nomades en France. Proximités et clivages*, L'Harmattan, 1993.

Bouyala d'Arnaud André, *Evocation du vieux Marseille*, Ed de Minuit, 1959.

Cendras Blaise, *L'homme foudroyé*, Folio Gallimard, 1973.

Césari Jocelyne, *Etre musulman en France. Associations, militants et mosquées*, Hachette., 1997.

Cesari Jocelyne, Moreau Alain, Schleyer-Lindenmann Alexandra, *Plus marseillais que moi, tu meurs !. Migrations identités et territoires à Marseille*, L'Harmattan, 2001.

Charpy Manuel, Hassane Souley, *Lettres d'émigrés. Africains d'ici et d'ailleurs, 1960-1995*, Ed. Nicolas Philippe, 2005.

Cossée Claire, *Faire figure d'étranger : regards croisés sur la production de l'altérité*, Armand Colin, 2004.

Derain Martine, *D'un seuil à l'autre*, Ed La courte échelle / Transit, 2007.

Dewitte Philippe (dir.), *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, La découverte, 1999.

Direche-Slimani Karima, *Les Comoriens à Marseille. D'une mémoire à l'autre*, Autrement, 2002..

Dutermie Bernard (Dir.), *Genèse et enjeux des migrations internationales. Points de vue du Sud*, Syllepse, 2004.

Filhol Emmanuel, *La mémoire et l'oubli. L'internement des Tsiganes en France, 1940-1946*, L'Harmattan, 2001.

Fontana Caroline, Osmont Marion, Marboeuf Olivier, *De Grande Comore. Six histoires de vie à Marseille*, Khiasma, 2004.

Fournier Pierre, Mazzella Sylvie, *Marseille, entre ville et port*, La Découverte, 2004.

Gilles Claude, *Cambodgiens, Laotiens, Vietnamiens de France. Regard sur l'intégration*, L'Harmattan, 2004.

Girard Alain, *Français et immigrés. L'attitude française, l'adaptation des Italiens et des Polonais*, PUF, 1953.

Hajjat Abdellali, *Immigration postcoloniale et mémoire*, L'Harmattan, 2005.

Halbwachs Maurice, *La mémoire collective*, Albin Michel, 1997.

Hannerz Ulf, *Explorer la ville*, Ed de Minuit, 1983.

Hatubou Salim, *Métro Bougainville*, Via Valeriano, 2000.

Khelif, Kamel, *Cité Bassens, traverse du mazout*, Amok, 1997.

Khelif Kamel, *Les Exilés, histoires*, texte de Nabile Farès, Amok, 1999.

Khellil M., *L'exil kabyle : essai d'analyse du vécu des migrants*. L'Harmattan, 1992.

Larouzé Johanne, *L'exil a duré*, Ed La Compagnie, Marseille, 2006.

Live Yu-Sion, *Chinois de France : un siècle de présences de 1900 à nos jours*, Ed Mémoire Collective, 1994.

Lombardi Dominique, *Un, deux, trois, Savine*, L'Aube, 1994.

Londres Albert, *Marseille, Porte du Sud*, Arléa, 1999.

McKay Claude, *Banjo*, A.Dimanche, 1999.

Mekmouche Nora, Khelif Kamel (dessins), *Sur le chemin de la Madrague Ville*, Cris Ecrits, 2007.

Medam Alain, *Blues Marseille*, Jeanne Lafitte, 1995.

Morel Bernard, Sanmarco Philippe, *Marseille, l'endroit du décor*, Edisud, 1985.

Muxel Anne, *Individu et mémoire familiale*, Nathan, 1996.

Noiriel Gérard, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIXe-XXe siècle) : Discours publics, humiliations privées*, Albin Michel, 2007.

Noiriel Gérard, *Le Creuset français : Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècle*, Poche, 2006.

Osmane Sembène, *Le Docker Noir*, Présence africaine, 1973.

Panzani Alex, *Une prison clandestine de la police française : Arenc*, François Maspero, 1975.

Péraldi Michel, Samson Michel, *Gouverner Marseille. Enquête sur les mondes politiques marseillais*, La Découverte, 2005.

Péraldi Michel (dir), *Cabas et containers, activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2001.

Perec Georges, *Je suis né*, Seuil, 1990.

Perec Geroges, Bober Robert, *Récits d'Ellis island. Histoires d'errance et d'espoir*, POL, 2007

Pernot Mathieu, *Un camp pour les bohémiens, Mémoire du camp d'internement pour nomades de Saliers*, Actes Sud, 2001.

Ponty Janine, *Les Polonais du Nord ou la mémoire des corons*. Autrement, 1995.

Roncayolo Marcel, *Les grammaires d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, EHESS, 1996.

Sayad Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Editions Universitaires et De Boeck, 1991.

Scardigli Victor, In Gras A., Poirot-Delpech S., *L'imaginaire des techniques de la vie quotidienne*, L'Harmattan, 1989.

Shalev-Gerz Esther, *Les portraits des histoires : Belsunce, Marseille*, Ed Images en Manœuvre, 2000.

Seghers Anna, *Transit*, Biblio poche, 2004.

Sengel Marie, Pourcel Franck, *De gré ou de force. Noailles à l'heure de la réhabilitation*, P'tits Papiers, 2007.

Stora Benjamin, Temine Emile (dir.), *Immigrances : L'immigration en France au XXe siècle*, Hachette, 2007.

Stora Benjamin, Leclere Thierry, *La guerre des mémoires : La France face à son passé colonial*, l'Aube, 2007.

Tadros Ramzi, Collectif, *Pluralité culturelle en actes*, ABF, 2004.

Tarrius Alain, *Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine*, l'Aube, 1995.

Tengour Habib, Sépibus Olivier, *Retraite*, Le bec en l'air, 2004

Témime Emile (dir.), *Migrance. Histoire des migrations à Marseille*. Tome 1,2,3, 4, Edisud, 1989-1991.

Témime Emile, *Marseille-transit : les passagers de Belsunce*. Autrement, 1995.

Témime Emile, *Histoire de Marseille de la révolution à nos jours*, Librairie académique Perrin, 1999.

Temime Emile, Deguigné Nathalie, *Le camp du Grand Arénas Marseille, 1944-1966*, Autrement, 2001.

Van Eckhout Laetitia, *L'immigration, Débat Public*, La documentation française / Odile Jacob, 2006.

Vassort Marine, *Paroles d'errance*, P'tits Papiers, 2006.

Viet Vincent, *La France immigrée. Construction d'une politique (1914-1997)*, Fayard, 1998.

Youbi, Mohand Salah, *Berbères de France. Guide pratique*, L'Harmattan, 2004.

Articles et revues

Bava Sophie, « Espaces religieux musulmans dans la migration : Variations autour de 3 sites mourides à Marseille, Niamey et au Caire », in *Autrepart, Migrations entre les deux rives du Sahara*, n° dirigé par S.Bredeloup et O.Pliez, 2005.

Bava Sophie, « Reconversions et nouveaux mondes commerciaux des Mourides à Marseille », *Hommes et Migrations*, N° 1224, mars-avril 2000, p. 46-55.

Bertoncello Brigitte, Bredeloup Sylvie, « Le Marseille des marins africains », *Revue européenne des migrations internationales*, N° 3, vol.15, 1999, p. 177-198.

Célébrer la communauté, Revue REMI, Vol 16, N° 2, 2000.

Collectif, *L'immigration bouscule l'Europe*, L'Harmattan, 2002.

Hénu Elise, « La résorption du bidonville de Lorette », *Villes et communications interculturelle, Géographies et Cultures* N°26, 1998.

Kone D., « Passage de relais à Marseille : Noirs Africains et Maghrébins ensemble dans la ville », *Mondes et développement*, N° 91, tome 23, 1995, p. 45-53.

Manry Véronique, « Les réseaux entrepreneuriaux des migrants turcs en Europe », in *De Berlin à Kashgar. Etude turco-iraniennes*, Peter Lang, 2005.

Manry Véronique, « Être en affaire : compétences relationnelles, éthique de la performance et ordre social dans les réseaux commerçants au marché aux Puces de Marseille », in *Cabas et containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Peraldi M. (dir.), Maisonneuve et Larose, 2001.

Méditerranéenne, « Marseille, derrière les clichés », N° 13, 2002.

« Politique de l'immigration », *Regards sur l'actualité*, n°326, La documentation Française, dec 2006.

Scagnetti Jean-Charles, « Les scopitones maghrébins, un reflet de l'immigration maghrébine en France ? », *Migrations et sociétés*, n° 103, janvier 2006.

Sengel Marie, « Nana-Benz de Noailles », *Hommes et Migrations*, N°1224, mars avril 2000.

Sow Abiboulaye, « Africains et Asiatiques dans l'économie informelle à Marseille », *Hommes et Migrations*, N°1233, sept oct 2001.

Vassort Marine, Suzanne Gilles, « Quand la pauvreté fabrique la ville. Errances à Marseille », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 93, 2003.

Mémoires, thèses, rapports

Andrieu Claire, *Première analyse des projets et acteurs repérés par la CNHI*, Rapport Opale, janvier 2006.

A.R.E.A.T, *Tsiganes nomades et sédentaires sur le département des Bouches-du-Rhône*. Association A.R.E.A.T, 1994.

Belbah Mustapha, Laacher Smaïn, *Immigration, politiques et usages de la mémoire*, Rapport FASILD, juin 2005.

Blanc-Chaléard Marie-Claude (dir.), *Les Italiens en France depuis 1945*, Génériques, 2003.

Boulanger Patrick, *Contribution à l'étude de l'immigration, les Espagnols à Marseille (1890-1900)*, Université d'Aix en Provence, MMSH, 1972.

Breuils Edwige, *Les Arméniens à Marseille, une mémoire en quête de reconnaissance de 1965 à nos jours*, Université d'Aix en Provence, MMSH.

Chaffi Malika, Spinousa Nancy, *Parcours d'adaptation des Algériens : des dispositions aux acquisitions*, Rapport au FAS, 1996.

Déguigné Nathalie, *Le camp du grand Arénas et l'émigration des juifs d'Afrique du nord*, Université d'Aix en Provence, MMSH, 1997.

Drouin Christian, *Les réfugiés chinois d'Indochine. Historique de la communauté en Indochine. La seconde génération dans les Bouches du Rhône : l'insertion par l'école*. Université de Provence, 1992.

Duport Claire, *Notables, Militants, Entrepreneurs : une histoire sociale du militantisme dans les cités*, Thèse de sociologie, Université de Provence, Aix en Provence, 2006.

Emsellem Sylvie, *L'immigration algérienne à Marseille de 1919 à 1939*, Université d'Aix en Provence, MMSH, 1996.

Faidutti Rudolph Anne-Marie, *L'immigration italienne dans le sud-est de la France : cartes*. Gap, Ophrys, thèse, 1964.

Jordi Jean-Jacques, *Marseille et le choc des décolonisations, les rapatriements 1954-1964*, Aix en Provence, MMSH, 1996.

Laé Jean-François, Murard Numa, *Mémoire des lieux, une histoire des taudis*, DRI, 1988.

Lambert Olivier, *Marseille et Madagascar*, Université Aix en Provence, MMSH, 2000.

Leberle Ulrich, *Les immigrés italiens de Marseille pendant la première guerre mondiale*, Université Aix en Provence, MMSH, 2000.

Lioré Julie, *Les enfants et les adolescents originaires d'Afrique occidentale. Des identités en construction*, Thèse de doctorat, Université d'Aix-Marseille I, 2002.

Maillet Etienne, *Les immigrés d'origine chinoise de la région d'Aix et Marseille*, Université Aix en Provence, MMSH, 1988.

Panza Bernard, *L'immigration nord-africaine à Marseille et dans les Bouches du Rhône 1906-1939*,

Université d'Aix en Provence, MMSH, 1977.

Profession Banlieue, *Nouvelles migrations et politique d'intégration*, Profession banlieue, Saint-Denis, 2005.

Regnard Corinne, *Immigration et présence étrangère en France en 2005*, Rapport annuel de la Direction de la population et des migrations, Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, 2006.

Rey Véronique, *Etude d'une communauté ethnique, les Comoriens dans un quartier marseillais, le Panier*, Université d'Aix en Provence, MMSH, 1984.

Sportiello Anne, *La mémoire collective d'une immigration ; le cas des pêcheurs napolitains du vieux-port de Marseille*, Université d'Aix-en-Provence, MMSH, 1983.

Suzanne Gilles, *Les glaneurs de sons et le cheminement des musiques. Constitution des genres musicaux et emprise urbaine des mondes de la musique*, Thèse de doctorat, Université de Provence, 2005.

Toybou Hadidja, *L'impact de l'immigration sur les modes de vie des familles comoriennes à Marseille*, Université d'Aix-en-Provence, 1992.

Wihtol De Wenden C., Tinguay A.de (dir.), *Flux de l'est et perspectives migratoires dans le cas français. Enquête exploratoire*. F.A.S., 1993.

Yun Gao, Poisson Véronique, *Le trafic et l'exploitation des immigrants chinois en France*, Bureau international du travail, Genève, 2005.